

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE  
L'EDUCATION

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE  
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION

\*\*\*\*\*

**EDUCATION ET ORIENTATION -CONSEIL, FACTEUR  
DE REUSSITE DES APPRENANTS AU CAMEROUN A  
L'EPOQUE ACTUELLE : CAS DU LYCEE DE LA CITE  
VERTE A YAOUNDE**

Présentée en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement  
Secondaire deuxième grade

Par :

**NGAH BESSALA Arlette Mariame**  
**Licence en droit des affaires et entreprise**

Sous la direction  
**Pr FONKOUA Pierre**  
Professeur des universités



Année Académique  
2015-2016



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [biblio.centrale.uyi@gmail.com](mailto:biblio.centrale.uyi@gmail.com)

## WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: [biblio.centrale.uyi@gmail.com](mailto:biblio.centrale.uyi@gmail.com)

# TABLE DE MATIERES

<b>TABLE DE MATIERES</b> .....	<b>i</b>
<b>DEDICACE</b> .....	<b>v</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>vi</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>vii</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>viii</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	<b>ix</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE</b> .....	<b>17</b>
1.1. Contexte et justification de l'étude .....	17
1.2. Formulation et position du problème .....	22
1.3 Question de recherche.....	23
1.3.1 Question principale de recherche .....	23
1.3.2 Question spécifique de recherche .....	23
1.3.3. Objectif de l'étude.....	23
1.4. Les objectifs spécifiques .....	24
1.4.1. Intérêt de l'étude.....	24
1.4.1.1 Intérêt social .....	24
1.4.1.2 Intérêt professionnel .....	25
1.4.1.3. Intérêt scientifique.....	25
1.5. Délimitation de l'étude.....	25
1.5.1 - Délimitation spatiale .....	25
1.5.2. Délimitation temporelle.....	26
1.5.3. Délimitation thématique .....	26
<b>CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE ET</b> .....	<b>27</b>
<b>INSERTION THEORIQUE DU SUJET</b> .....	<b>27</b>
2.1. DEFINITION DES CONCEPTS .....	27
Orientation .....	29
2.2 Revue de la littérature .....	32
2.2.1. Généralité .....	33

2.2.1.1	Sur l'Education .....	33
2.2.2	Travaux sur l'orientation .....	39
2.2.3	Travaux sur l'Orientation-Conseil .....	42
2.2.4	Sur la réussite .....	46
2.2.5.	Théories explicatives du sujet .....	49
2.2.5.1	Le béhaviorisme ou comportementalisme .....	49
2.2.5.2.	Le Constructivisme.....	52
2.2.5.3.	Le Socioconstructivisme.....	54
2.2.5.4.	Jérôme Seymour Bruner .....	55
2.2.5.5.	Théories interactionnistes .....	55
2.2.5.6.	Robert Gagné.....	55
2.3.	FORMULATION DES HYPOTHESES .....	58
2.3.1.	Hypothese générale.....	58
2.3.2	Hypothèses de recherche .....	58
2.3.3.	-Identification des variables .....	59
2.3.4.	La variable dependante (VD) .....	59
2.3.5.	De l'identification des indicateurs.....	60
2.3.6.	Les indicateurs de la VI.....	61
<b>CHAPITRE 3 :</b>	<b>METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>65</b>
3.1	Type de recherche : L'étude de type relationnel.....	65
3.2.	PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE .....	66
<b>3.3.</b>	<b>historique et situation géographique et évolution</b> .....	<b>66</b>
3.4.	Organisation et fonctionnement de l'établissement .....	67
3.4.1.	Fonctionnement de l'établissement.....	67
3.4.2.	Organisation de l'établissement .....	67
3.4.3.	L'administration scolaire.....	68
3.4.4.	Population de l'étude.....	73
3.4.4.1.	La population cible : .....	74
3.4.4.2.	La population accessible : .....	74
3.4.4.4.	Présentation de la population accessible par classe.....	75
3.5.	Technique d'échantillonnage .....	75
3.5.1.	La construction de l'échantillon.....	76
3.5.1.	Les criteres de formation de l'echantillon .....	76

3.5.2. La taille de notre échantillon : .....	77
3.5.3. Technique de collecte des données .....	77
3.6. Questionnaire .....	78
3.6.1. Structuration du questionnaire .....	78
3.6.2. Présentation des items .....	79
3.6.3. Forme des questions .....	79
3.6.4. Enquête finale.....	80
3.7. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES.....	81
<b>ETANALYSE DES DONNEES</b> .....	<b>84</b>
4.1. Présentation des données .....	84
4.2. Présentation des résultats de l'enquête.....	84
4.2.1. Identification de la population cible.....	84
4.2.2. Présentation des individus selon l'âge.....	85
4.2.3. Présentation des individus selon La classe d'étude.....	86
4.2.4. Présentation des élèves selon le niveau d'étude le plus élevé des parents .....	88
<b>4.3. Disponibilité des conseillers d'orientation</b> .....	<b>90</b>
4.3.5. Présentation des élèves selon l'usage du test psychotechnique .....	92
<b>4.4. La culture parentale en orientation</b> .....	<b>93</b>
4.4.2. Présentation des élèves selon la profession des parents .....	93
<b>4.5. Environnement de travail du conseiller d'orientation</b> .....	<b>94</b>
4.5.1. Présentation des élèves selon l'exposition aux nuisances sonore du service d'orientation aux heures de pauses.....	95
4.5.6. Présentation des élèves selon l'accueil réservé parle conseiller d'orientation dans son bureau .....	96
4.5.7. Présentation des élèves selon la participation a des projets scolaires .....	97
4.6. Réussite des apprenants .....	97
4.6.1. Analyse des liens entre la réussite des élèves certaines variables explicatives : ..	98
4.6.4. Présentation des tableaux de contingences entre la réussite des apprenants et certaines variables explicatives .....	100
4.6. Vérification des hypothèses de recherche.....	106
4.7. Vérification de la première hypothèse de recherche.....	107
4.7.1. Formulation des hypothèses alternative (Ha) et nulle (Ho) : .....	107
4.7.2. La prise de décision : .....	108

4.6.. VERIFICATION DE LA DEUXIEME HYPOTHESE DE RECHERCHE.....	108
4.6.1. Formulation des hypothèses (Ho) et nulle et alternative(Ha).....	108
4.6.2 . Verification de la troisieme hypothese de recherche.....	109
4.5.1. Formulation des hypothèses alternative (Ho) nulle et alternative (Ha) .....	109
<b>CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET DISCUSSION _____</b>	<b>112</b>
5.1 Interprétation des résultats .....	112
5.1.1 Interprétation de la première hypothèse de recherche.....	112
5.1.2 Interprétation de la deuxième hypothèse de recherche .....	113
5.1.3. Interprétation de la troisième hypothèse de recherche. ....	114
5.1.4. Limites de l'étude.....	115
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>117</b>
5.1.5. Implications professionnelles.....	119
<b>5.1.6. Suggestions et recommandations _____</b>	<b>120</b>
5.1.6.1. Suggestions.....	120
5.1.6.1.1. Les méthodes d'Orientation-Conseil. ....	120
5.1.6.1.2. Stratégie d'Orientation-Conseil .....	121
5.1.6.2. Recommandations .....	122
5.1.6.2.1. Aux parents.....	122
5.1.6.2.2. Aux enseignants.....	123
5.1.6.2.3. Aux apprenants .....	124
5.1.6.2.4. Aux conseillers d'orientation.....	125
5.1.6.2.5. Aux autorités politiques et scolaires .....	125
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE .....</b>	<b>127</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>133</b>

## **DEDICACE**

À

Toute La famille NGA BESSALA en particulier à mon père l'Adjudant-chef  
majore retraité NGA BESSALA et à ma mère MENYOMO NGAH JEANNE.

## REMERCIEMENTS

Au seuil de ce travail, nous tenons à témoigner particulièrement nos remerciements aux personnes qui nous ont soutenus de près ou de loin nous pensons à

- Mon superviseur le Professeur FONKOUA Pierre qui a accepté de superviser ce travail en dépit de ses multiples occupations. Sa disponibilité et son soutien ont été au-delà de notre espérance ;

Mon directeur de mémoire le Docteur BINDZI MBALLA Henriette. Pour sa disponibilité et ses conseils,

- L'ensemble du corps administratif de l'ENS ainsi que les enseignants du Département des Sciences de l'Education pour la formation intégrale offerte depuis notre entrée dans cette école, sans oublier le personnel de la bibliothèque de l'école,

Tout le staff administratif du Lycée de la Cité Verte ainsi que l'ensemble des élèves. Pour leur coopération et leur disponibilité,

- Tous nos amis(es) et connaissances qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail et dont je ne saurais citer tous les noms,

- Tout nos frères et sœurs, tout nos bienfaiteurs et camarades de la promotion 2014-2016 du Département des Sciences de l'Education qui directement ou indirectement ont contribué à l'effort d'élaboration de ce travail, qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.

## RESUME

Ce mémoire s'intitule : « *Education à l'Orientation-Conseil, facteur de réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle : cas du lycée de la Cité Verte à Yaoundé* ». Nous avons constaté que, l'une des missions régaliennes de l'Etat consiste en l'Education cependant, Cette mission semble souffrir d'une carence, Carence pouvant s'expliquer par la difficulté de prise en considération de l'Orientation-Conseil dans nos structures éducatives ,ainsi faire des études sans s'orienter serait une épreuve contre-productive pour l'ensemble du système éducatif . Fort de ce constat, l'Orientation-Conseil se place comme l'incontournable dans la mesure où, il est un processus d'assistance aux apprenants dans la prise des décisions qui concourent à leur réussite. Ainsi, la question de recherche est celle de savoir s'il existe un lien significatif entre l'Education à l'Orientation-Conseil et la réussite des apprenants ? Ensuite, l'hypothèse générale est : « il existe un lien significatif entre l'Education à l'Orientation-Conseil et la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle. Et enfin, l'hypothèse générale a été éclatée en (03) hypothèses de recherche :

**HR1** : la disponibilité des Conseillers d'Orientation détermine la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle au lycée.

**HR2** : la culture parentale en Orientation Conseil détermine la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle au lycée.

**HR3** : l'environnement de travail des Conseillers d'Orientation détermine la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle au lycée.

Le recours au test du ( $\chi^2$ ) nous a permis de vérifier nos hypothèses de recherche, l'outil d'analyse est le questionnaire de 26 items distribués à 282 élèves des classes de Terminale et première scientifiques et littéraires du Lycée nous avons utilisé un seuil significatif  $\alpha = 10\%$  0.01 Les résultats obtenus ont confirmés toutes nos hypothèses. En conclusion, l'Education à l'Orientation-Conseil détermine la réussite des apprenants au lycée.et au ensuite des recommandations ont faite aux membres de la communauté éducative.

## ABSTRACT

This memory is titled: '*Education in the orientation council case of learned, success factor in Cameroon at the present time: case of the high school of the green city at Yaoundé*'. We found that one of the sovereign State missions is Education however, this mission seems to suffer from a deficiency, deficiency that can be explained by the difficulty of considering the advice Guidance in our educational structures, and study without guide would be against-productive for the entire education system. With this observation, the Guidance Advice stands as the inevitable insofar as, it is a process to assist learners in making decisions that contribute to their success. Thus, the research question is whether there is a significant link between Education Advice-Guidance and learners' success? Then, the general assumption is: "there is a significant link between Education Guidance Advice and the success of learners in Cameroon at the current time. And finally, the General hypothesis has exploded in (03) research hypotheses:

**HR1:** availability of the advisors of Guidance determines the success of learners in Cameroon at the current time in high school.

**HR2:** parental guidance advice culture determines the success of learners in Cameroon at the current time in high school.

**HR3:** the guidance advisors work environment determines the success of learners in Cameroon at the current time in high school.

The use of the chi-square test allowed us to verify our research hypotheses, the analysis tool is the questionnaire of 26 items distributed to 282 students from the Terminal and first scientists and literary classes .We used a significant threshold  $A = 10\%$  0.01. Results have confirmed all our assumptions. In conclusion, the Guidance advice Education determines the success of learners in high school and recommendations have been made to the members of the educational community.

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ADVP :</b>	Activation du développement vocationnel et professionnel.
<b>BIT :</b>	Bureau international du travail.
<b><math>\alpha</math>:</b>	Seuil de signification.
<b>C.O :</b>	Conseiller d'Orientation.
<b>COSUP :</b>	Centre d'Orientation Scolaire Universitaire et Professionnel.
<b>nddl :</b>	Nombre de degré de liberté.
<b>ENS :</b>	Ecole Normale Supérieure.
<b>ESG :</b>	Enseignement Secondaire General.
<b>ENSET :</b>	Ecole normale supérieure enseignement Technique.
<b>HG :</b>	Hypothèse générale.
<b>HR :</b>	Hypothèse de Recherche.
<b>L.C.V :</b>	Lycée de la Cité Verte
<b><math>X^2</math> :</b>	Khi-deux.
<b>MINEDUB :</b>	Ministère de l'Éducation de Base.
<b>MINEDUC:</b>	Ministère de l'Education Nationale.
<b>MINEFOP :</b>	Ministère de l'emploi et de la formation professionnel
<b>MINESEC :</b>	Ministère des Enseignements Secondaires.
<b>MINESUP :</b>	Ministère de L'Enseignement Supérieur.
<b>MINEPAT :</b>	Ministère de l'Economie, de la planification et l'Aménagement du territoire
<b>DSCE :</b>	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>PRE :</b>	Programme de Réussite Educative
<b>SOSUP :</b>	Service d'Orientation Scolaire, Universitaire, et Professionnel.
<b>O-C:</b>	Orientation- Conseil
<b>PRE:</b>	Programme de réussite de l'éducation
<b>RH:</b>	Research Hypothesis.
<b><math>\Sigma</math>:</b>	Somme.
<b>UNICEF:</b>	United Nations Children's Fund.
<b>UNESCO:</b>	United Nations Educational, Scientific and cultural Organization.
<b>UY1 :</b>	Université de Yaoundé I.
<b>VD :</b>	Variable Dépendante.
<b>VI :</b>	Variable Indépendante

## LISTE DES TABLEAUX

N°	Intitulés des tableaux	Pages
<b>1</b>	Tableau récapitulatif des évènements passés au Lycée	<b>58</b>
<b>2</b>	Tableau de bord du LCV	61
<b>3</b>	Tableau récapitulatif du personnel administratif	63
<b>4</b>	Tableau sur Etats du personnel des Enseignants au LCV	65
<b>5</b>	Tableau de répartition du taux d'échantillonnage	67
<b>6</b>	Tableau de distribution des élèves selon le sexe	77
<b>7</b>	Tableau de distribution des élèves selon le groupe d'âge	78
<b>8</b>	Tableau de distribution des élèves selon la classe d'étude	79
<b>9</b>	Tableau de répartition du niveau d'étude de la mère	81
<b>10</b>	Tableau de répartition du niveau d'étude du père	82
<b>11</b>	Tableau de répartition selon le revenu mensuel de la mère	83
<b>12</b>	Tableau de répartition selon le revenu mensuel du père	84
<b>13</b>	Tableau de répartition des élèves selon la situation fonctionnelle du service d'orientation	85
<b>14</b>	Tableau de répartition des élèves selon la disponibilité du conseiller d'orientation	86
<b>15</b>	Tableau de répartition des élèves selon les tests psychotechniques	87
<b>16</b>	Tableau de répartition des élèves selon les connaissances du nombre des CO dans l'établissement	88
<b>17</b>	Tableau de répartition des élèves selon degré de discussion de l'orientation et des aspirations professionnelles avec les parents	<b>89</b>
<b>18</b>	Tableau de distribution selon la profession de la mère	<b>90</b>
<b>19</b>	Tableau de distribution selon la profession du père	<b>91</b>
<b>20</b>	Tableau de distribution selon l'appréciation du bureau du CO	<b>92</b>
<b>21</b>	Tableau de distribution selon l'exposition aux nuisances sonores du service d'Orientation	<b>93</b>
<b>22</b>	Tableau de distribution selon l'entretien au service d'Orientation	<b>94</b>
<b>23</b>	Tableau de distribution selon la participation à des projets scolaires	<b>95</b>
<b>24</b>	Tableau de distribution selon l'aide des CO à la confection des emplois de temps	<b>96</b>
<b>25</b>	Tableau de distribution des élèves selon l'apport des sessions de formation dans la compréhension des cours	<b>97</b>
<b>26</b>	Tableau de distribution des élèves selon l'apport des entretiens passés avec le CO dans l'amélioration de la réussite des élèves	<b>98</b>

<b>27</b>	Présentation du tableau de contingentes des élèves selon l'apport des sessions de formation dans la compréhension des cours et le sexe	<b>99</b>
<b>28</b>	Présentation du tableau de contingentes selon l'apport des sessions dans la compréhension des cours et l'accueil réservé par le CO	<b>101</b>
<b>29</b>	Répartition du tableau de contingentes des élèves selon l'apport des sessions dans la compréhension des cours et l'assistance du service d'orientation	<b>103</b>
<b>30</b>	Répartition du tableau de contingentes selon l'entretien passé avec le CO dans l'amélioration de réussite de la jeune fille et le revenu du père	<b>104</b>
<b>31</b>	Tableau de contingence avec le CO dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille et le revenu de la mère	<b>105</b>
<b>32</b>	Présentation du Tableau de contingence expliquant RHI	<b>106</b>
<b>33</b>	Présentation du Tableau de contingence expliquant RHII	<b>108</b>
<b>34</b>	Présentation du Tableau de contingence expliquant RHIII	<b>110</b>
<b>35</b>	Tableau récapitulatif des hypothèses	<b>112</b>

## **INTRODUCTION GENERALE**

Les missions régaliennes de l'Etat au Cameroun en particulier et partout ailleurs reposent généralement sur la santé, la défense, la sécurité la justice et l'Education .Cette dernière s'impose à toutes les nations du monde comme un droit fondamental de l'Enfant. Ce droit est encadré comme tel par un ensemble d'instrument juridique international à savoir :

- a) La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 26) ;
- b) Le Pacte International relatif aux Droits de l'Enfant adopté par les Nations Unies en 1989 ;
- c) La Convention relative à la Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) ;
- d) La Déclaration sur l'Education Pour Tous (EPT) ;

Disposé à répondre à cet impératif, le Cameroun a ratifié les conventions internationales et mis en place des dispositions légales propres telles que :

- a) la constitution révisée de 1996, et
- b) les états généraux de l'Education tenues en au Cameroun tenues en 1995 ;

L'observation effective de ces dispositions et conventions permet d'assurer à tous les citoyens des chances égales en éducation afin devenir des hommes accomplis et développer le pays.

L'orientation-Conseil en tant que thématique inclusive des apprentissages scolaires est au centre de l'Education. L'orientation en elle-même est considérée comme le troisième pilier du système éducatif au Cameroun après l'Enseignement et la Pédagogie. L'orientation au Cameroun de par son histoire était d'abord professionnelle avant d'être scolaire. Rappelons que cette dernière voit le jour au Cameroun dans les années 1945.

De 1945 à 1965, l'Orientation professionnelle relevait exclusivement de la compétence du Ministre en charge du travail qui avait pour mission, la sélection de la main d'œuvre pour l'industrie montante à Douala et prêtait ses services au Ministère en charge de l'Education Nationale dans le cadre de l'examen psychologique des élèves ( administration des tests psychotechniques ).

Après 1965, il est au sein du Ministère de l'Education Nationale un service de l'Orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Fort de ce constat, l'orientation, est un mouvement qui s'est matérialisé progressivement à travers la politique éducative, la réglementation des apprentissages, à travers la création de la filière Conseiller d'Orientation dans le Département des Sciences de l'Education, à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé et à l'Ecole Normale Supérieure des Enseignement Techniques (ENSET) de Douala. Ainsi, les premiers Conseillers d'Orientation au Cameroun ont été formés en 1981(arrêté n°284 /B1/B7/MINEDUC du 16 novembre 1981 portant création de la section des élèves Conseillers d'Orientation à l'ENS de Yaoundé). Ceci, dans l'optique de former des professionnels qui à leurs tours vont participer à l'amélioration des apprentissages dans les institutions scolaires. En conséquence, le rendement des apprenants à des méthodes d'apprentissage s' par le biais de l'Orientation-Conseil, d'où le thème « Education à l'Orientation-Conseil, facteur de réussite des apprenants ».

L'Education à l'Orientation-Conseil est une problématique au cœur des apprentissages. En effet, il s'agit de parvenir à un bon rendement au sein des établissements scolaires.

Mais, le problème est qu'il n'est pas vraiment appliqué dans les établissements ; pourtant dans une société comme la nôtre, qui se veut émergente, l'Orientation-Conseil devrait avoir une place de choix.

Le programme d'éducation à l'orientation a pour auteurs Michel Hutteau et Guichard. Cette problématique apparaît dès le début de l'institutionnalisation de l'Aide à l'Orientation en France en 1930.Elle a été expérimentée mais ne connut pas cependant un développement très important. Car plus tard dans les années 1970, avec la diffusion en France des méthodes élaborées par des Universités Québécoises, l'ADVP va donner un contenu à ce concept d'Education à l'Orientation .Parce que avec l'ADVP, les méthodes d'orientation ne se limitaient plus à dispenser les informations sur les études et les professions mais avait une dimension psychologique vu qu'elle avait pour objectif de permettre à l'individu de mieux se connaître, à développer ses compétences et ses aptitudes qui sont nécessaires à l'élaboration d'intention d'avenir. Ce concept en outre, va également être pris en compte avec la loi d'Orientation sur l'Education en France le 10 juillet 1989.

Ce thème retient notre attention parce que nous nous rendons compte de l'importance que peut avoir l'Education l'Orientation dans la vie des jeunes qui sont les fers de lance de la nation. Etant assez informés et formés dans les différents apprentissages, ils seront à même d'affronter les réalités de la vie et plus loin celles des milieux professionnels. L'apprenant qui sait où il va ou qui est bien orienté a la possibilité de faire son projet professionnel et tout apprenant qui se trouve dans cette posture ne fréquente plus ou ne fait plus des choix ex nihilo. Il le fait en connaissance de cause et ceci participe en majorité à la réussite de celui-ci que ce soit dans le domaine scolaire académique voir même professionnel.

Mais au Cameroun comme dans la plus part des Etats Africains, l'orientation, certes est effective mais elle n'est pas assez mise en pratique ni au service de nos apprenants. De ce fait, cette problématique continue à se heurter à des écueils parmi lesquels, on peut citer la difficulté de prise en considération l'ignorance de l'importance de l'Orientation- Conseil dans nos établissements scolaires dans nos facultés et même dans nos ministères tels que le MINEFOP et autres ..., le nombre restreint de recrutement des Conseillers d'Orientation (car pour 1574452 élèves dénombrés au secondaire en 2011, il n'y avait que 1155 CO. Il aurait fallu 4093 CO supplémentaires à raison d'un pour 300élèves. A la même période, pour 207887 étudiants au Supérieur, seulement 229 CO étaient recensés au supérieur), Les conditions de travail du CO qui ne sont pas toujours favorables à l'essor de l'Orientation-Conseil, la disponibilité et l'effectivité des CO au sein des établissements fait défaut, Se poser des questions sur le rendement que peut apporter le Conseiller d'Orientation dans la réussite des apprenants peut se décliner à travers les interrogations ci-après :

En général, existerait-il un lien entre l'Education à l'Orientation-Conseil et la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

En particulier, la disponibilité des CO détermine telle la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ? La culture parentale en Orientation détermine-t-elle un facteur de réussite des apprenants ? Et enfin, l'environnement de travail du CO influence-t-il la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle?

Ces questionnements justifient la présente recherche qui s'intitule « Education à l'Orientation-Conseil, facteur de réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle cas du lycée de la Cité verte à Yaoundé ».

L'objectif de cette recherche est celle de vérifier si l'Education à l'Orientation-Conseil est une composante du système éducatif qui influence la réussite des apprenants. Réussite en milieu scolaire surtout et le cas échéant, l'impact qu'il a plus tard sur l'insertion socioprofessionnelle de ces apprenants. Par l'Education à l'Orientation-Conseil, l'élève sera préparé à mieux affronter les **problèmes récurrents et diagnostiqués en milieu scolaire, à savoir :**

- difficultés d'apprentissage, d'adaptation, de gestion de temps ;
- élaboration d'un emploi de temps individuel ;
- problèmes relationnels entre élèves ;
- vol d'objets ;
- problèmes familiaux ;
- résultats scolaires insuffisants ;
- choix des filières ;
- rédaction d'un C.V, d'une lettre de motivation, et d'une demande d'emplois.
- élaboration d'un projet professionnel ;
- information sur les filières d'études et leurs débouchés.

Pour parvenir aux objectifs de cette recherche, notre travail sera structuré en cinq (05) chapitres, à savoir :

# CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

D'après Aktouf (1987 :213) la problématique est l'ensemble des questions qu'une science ou une philosophie se pose dans un domaine particulier. En d'autres termes c'est un ensemble de points à discuter de difficultés à résoudre par des procédés scientifiques. C'est dans cette perspective que nous allons formuler et poser le problème sous-tendante de l'étendu et enfin procéder à la délimitation du sujet et les définitions.

## 1.1.Contexte et justification de l'étude

La loi d'orientation de l'éducation du 14 avril 1998 précise en son article 2 que l'éducation est une grande priorité nationale (al1). Elle est assurée par l'Etat (al2) mais des partenaires privés concourent aussi à l'offre de l'éducation (alinéa 3).En son art 4 la loi indique que l'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuelle, physique, civique et morale et de son insertion harmonieuse dans la société en prenant en compte des facteurs économiques ,sociologiques, culturelles, politiques et moraux. Dans cette perspective, il convient d'améliorer la qualité des apprentissages en adoptant le contenu à l'environnement social et économique.

La pratique de l'orientation scolaire constitue généralement une innovation dans de nombreux systèmes éducatifs à travers le monde. En effet, la pratique de l'Orientation en soi est une réalité du monde professionnel que les milieux scolaires ont été plus ou moins obligés d'adopter parce que, fondamentalement la première chose à laquelle l'orientation fait penser, c'est l'adaptation de l'opérateur humain à son contexte socioéconomique, à son poste de travail et à son outils de travail. De, fait le problème de l'Orientation-Conseil se situe tant à l'intérieur du système éducatif qu'à l'extérieur de celui-ci. La conjonction des causes n'est pas à négliger...Or, la société dans laquelle nous vivons, au jour d'aujourd'hui n'arrive pas à intégrer, voire à comprendre le but, l'importance, et l'objectif de l'Orientation-Conseil tout simplement par le fait que l'Orientation entre dans le système éducatif par effraction ; c'est-à-dire que les acteurs de l'éducation n'étaient pas préparés à cette profession. Jusqu'à nos jours, nombreux sont les acteurs de l'éducation tels que les parents, les professeurs, les

hommes d'églises, les administrateurs scolaires et d'autres acteurs de l'éducation ne maîtrisent pas voire n'acceptent pas, ne comprennent pas l'importance, de cette profession d'où l'intitulé « Education à l'Orientation-Conseil facteur de réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ». L'ignorance, le manque d'informations conduisent à la désorientation sous injonctions parentales, par mimétisme ou suivisme des pairs, par résignation etc. En outre ces mauvaises orientations entraînent comme conséquences des redoublements et des même des abandons. C'est pourquoi la loi en son article 29 fait de l'orientation une pratique fondamentale. Car, d'après la loi, les activités d'orientation et de psychologie doivent s'effectuer au cours de la scolarité de l'enfant et à tous les niveaux de l'enseignement. Ainsi l'objet assigné au système éducatif à travers l'orientation scolaire et professionnelle selon la circulaire N°06/G/59/MINEDUC/SG/DPOS/SOSUP du 09/02/1989 consiste : à donner à chaque individu une éducation qui contribue à son plein épanouissement de permettre à chaque jeune de suivre la formation qui le prépare à s'intégrer dans le système de production. Ainsi, l'activité de l'orientation scolaire et professionnelle permet de répondre aux besoins des populations en matière d'information et d'orientation, mais aussi de donner satisfaction aux demandes d'aide des jeunes et de leurs familles

Or, ni les parents ni les élèves n'arrivent pas à cerner l'objectif et la finalité de l'Orientation. Le parent, en tant que maillon fort de l'orientation et de l'éducation devrait être celui-là même qui donne sa raison à l'Orientation scolaire mais dans notre société ce n'est pas le cas. De ce fait, nous voulons, à travers notre thème *prima facies* intégrer dans la mentalité des parents la notion, la valeur, l'importance qu'a l'orientation scolaire, académique, voire professionnelle dans la vie d'un individu ; c'est à cet effet que la charte Africaine des Droits de l'Homme et du bien-être de l'enfant en son article 20 (a11) « les parents ou autres personnes chargés de l'enfant sont responsables au premier chef de son épanouissement et ont ce devoir de veiller à ne jamais perdre de vue l'intérêt supérieur ». En son article 47 est stipulé que, « tout enfant qui est capable de communiquer se verra garantir le droit d'exprimer ses opinions librement dans tous les domaines et de faire connaître ses opinions sous réserve des restrictions prévues par la loi ». En outre faire comprendre aux parents dans un second temps que l'orientation est le troisième pilier de l'éducation au Cameroun car l'éducation et l'orientation se tiennent la main. Nous ne saurions de ce fait parler de système éducatif sans parler d'orientation scolaire. A cet effet, le parent doit non pas imposer une orientation à son enfant, celui-ci doit participer à l'orientation de l'enfant il doit

connaître quelles sont ses missions et ses limites en ce qui concerne l'éducation des enfants et ainsi que celle du Conseiller d'Orientation .Car les missions de celui-ci sont d'ailleurs définies dans le cahier de charge en son article 47 (1) placé sous l'autorité d'un conseiller d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Le service de l'orientation scolaire et professionnel est chargé du conseil, de l'information et de l'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes, de leurs intérêts et des besoins (2).Il organise les tests psychotechniques et rassemble toutes les informations nécessaires au conseil de classe. Et enfin, dans un troisième temps il est chargé de faire comprendre à l'élève qu'il doit faire les choix en fonction de sa personnalité, de ses aptitudes, de ses aspirations et du paysage des métiers existant dans notre pays et ceci ne peut être possible qu'avec l'appui du conseiller d'orientation

Dans cette optique, le Conseiller d'Orientation est interpellé sur quatre points comme le précise le décret N°2001/041 du 19 février 2001 :

- \_ Former les enfants et les adolescents en vue de leur épanouissement physique, intellectuel, moral et civique.
- \_ Développer leur capacité intellectuelle.
- \_ Développer leur personnalité et préparer à assurer leur citoyenneté.
- \_ Faciliter leur intégration, dans la vie sociale et professionnelle.

Selon le grand dictionnaire de psychologie (Larousse 1999p.271), le Conseiller d'Orientation est un professionnel en matière d'éducation dont les missions concourent à la prévention des difficultés scolaires, à l'élaboration et à la mise en projet pédagogique dans les écoles l'évaluation des besoins individuels et la mise en place des mesures d'aide nécessaires, l'intégration des enfants ayant certaines particularités. Le Conseiller d'Orientation est donc un professionnel engagé dans un processus continu et d'assistance aux individus (élèves, parents, enseignants, administrateurs scolaires et autres partenaires) dans la prise de décision par eux même dans divers domaines (scolaire universitaire professionnel, personnel). Lesquelles décisions s'ajustent le mieux à leurs aptitudes, leurs goûts, leurs aspirations et leurs intérêts afin de permettre leur insertion dans leur milieu de vie compte tenu des besoins socioéconomiques et culturels de ce milieu.

Allant dans cette même optique, le cahier de cahier de charge fixe les missions au sein d'un établissement scolaire. Ces missions sont les suivantes :

\_ Apprendre à apprendre (orientation éducative). Ceci revient à dire qu'il est de l'intérêt du CO de faire connaître le système éducatif Camerounais dans son fonctionnement et dans ses objectifs à l'apprenant ; de faire connaître le fonctionnement de l'établissement dans lequel il se trouve ; faire comprendre le bien-fondé de l'OC; aux élèves ; d'identifier les différentes filières d'études et leurs débouchés, faire connaître le rôle du conseiller d'orientation et son apport dans l'épanouissement, la réussite scolaire ; aider les apprenants à identifier leurs aptitudes et intérêts ; de les initier aux techniques d'apprentissage des matières à la gestion du temps scolaires en les entretenant sur les facteurs susceptibles de favoriser la réussite et en les initiant à l'élaboration d'un projet scolaire.

\_ Apprendre à vivre (orientation personnel et sociale).Le CO est appelé ici à remplir les missions telles que : faire connaître le concept de personnalité et son importance en orientation scolaire ; faire connaître les normes et les valeurs sociales aux élèves ; présenter quelques troubles de personnalité et des comportements déviants ; les aider à comprendre la notion de sexualité, ses dimensions et les risques liés ; les avertir sur les influences sociales néfastes à la sexualité et les attitudes positives à adopter ; les aider à apprendre et à mettre en œuvre des décisions par l'initiation à la prise de décision.

\_ Apprendre à travailler (orientation professionnelle).Il question ici pour le C de remplir les missions CO que sont : présenter à l'élève les informations sur les réalités du monde du travail et les mutations de l'heure ;

\_ initier les élèves à l'élaboration d'un projet professionnel ;

\_ initier les jeunes aux techniques de recherche d'un emploi, savoir rédiger une lettre de motivation, monter un curriculum vitae (cv). Réussir à un entretien d'embauche, préparer à l'auto-emploi en leur expliquant les éléments nécessaires à la création d'un emploi ou d'une entreprise individuelle. Voilà autant de missions que peut exercer le conseiller d'orientation dans un établissement scolaire, universitaire et même dans la vie professionnelle d'un individu. Cependant, il ne suffit pour nous d'énumérer toute cette panoplie de missions, du

Conseiller car, pour ériger l'orientation en maillon super fort et indispensable du système éducatif Camerounais, il importe pour nous de réfléchir, de penser sur la manière, la façon d'inculquer aux parents, à la communauté éducative et aux élèves une nouvelle vision d'orientation car le monde est changeant et si tel est cas le système éducatif et par ricochet l'orientation scolaire devrait s'arrimer à cette nouvelle donne . Mais, aujourd'hui, nous constatons malheureusement des fuites en ressources humaines du personnel éducatif et surtout celles des CO dans les ministères au détriment des établissements, lieux dans lequel ils devraient normalement exercer. Le contexte de recrutement des conseillers d'orientation qui pose toujours un problème sérieux car ceux que l'on recrute n'on pas un profil homogène, d'où la difficulté à s'imposer d'eux et d'exercer normalement alors que la réussite, le rendement scolaire des élèves passent par leur prouesses au sein des établissements il ya lieu de se poser les questions de savoirs pour une meilleure prise en compte en efficacité de l'orientation s'il ne faudrait pas pour le Conseiller d'Orientation d'adopter une éducation à l'orientation ?car, si le CO tient une cohorte d'élèves allant du premier cycle jusqu'à la fin du second n'aurait t'elle pas une conséquence positive sur le rendement scolaire de l'élève voire professionnel ? Nous allons démontrer par la présente recherche que cela est possible .Ainsi notre recherche sera divisée en cinq chapitres suivant :

- ° **Chapitre 1** Problématique de l'étude.
- ° **Chapitre 2** Insertion théorique de l'étude.
- ° **Chapitre 3** Méthodologie de l'étude
- ° **Chapitre 4** Présentations des résultats de l'analyse des données
- ° **Chapitre 5** Portes sur l'interprétation des résultats et implications professionnelles.

## 1.2. Formulation et position du problème

Le problème que nous soulevons dans cette recherche est celui de la détermination et la limitation des difficultés auxquelles font face les élèves dans leur cursus scolaires, liés aux difficultés d'apprentissage qui ont pour conséquences des échecs scolaires, des redoublements et des abandons voire des mauvaises orientations. Ces mauvaises orientations sont pour la plus part des orientations sous injonction parentale, par suivisme des pairs et par ricochet les difficultés d'insertion socioprofessionnelles. Or le conseiller d'orientation en tant que professionnel de l'OC, de l'accompagnement des élèves dans les difficultés auxquelles ils font face se doit, pour éviter les échecs d'inculquer dans les mentalités de ces derniers une éducation à l'orientation,

Le gouvernement du Cameroun(2005) doit permettre aux enfants de réaliser la plénitude de leur potentiel en termes de capacités cognitives effectives et créatrices. Elle repose sur 4 piliers à savoir

- **apprendre à connaître.** Il s'agit de favoriser la construction des savoirs par l'enfant lui-même. L'enfant doit ainsi devenir l'acteur de sa propre formation grâce aux interactions avec son enseignant.

-**apprendre à vivre ensemble** .Ici l'accent est mis sur les compétences pour une vie citoyenne responsable.

- **apprendre à être.** C'est développer des compétences nécessaires dans l'optique de faire émerger toute les virtualités de l'apprenant ceci dans l'optique de ne pas seulement former pour l'obtention du diplôme mais aussi pour la vie.

Fort de ces divers constats et connaissant l'importance de l'éducation à l'orientation nous avons pensé qu'une prise en compte de plusieurs facteurs liés a la difficulté ou a la prise en compte de l'orientation-conseil pourrait nous aider à mieux déceler, élucider les difficultés liés à l'orientation dans le système éducatif.

C'est ainsi que nous avons formulé la question de recherche suivante : **Existe-il un lien significatif entre l'éducation à l'orientation-conseil et la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?** En d'autres termes, l'absence d'une éducation à l'orientation-conseil est-elle tributaire des échecs scolaire ?

## **1.3 Question de recherche**

### **1.3.1 Question principale de recherche**

Nous l'avons formulée de manière suivante : existe-t-il un lien significatif entre l'éducation à l'orientation-conseil et la réussite des apprenants ?

### **1.3.2 Question spécifique de recherche**

La question principale de recherche a donné lieu à des questions spécifiques de recherche à savoir :

**QR1** : La disponibilité des conseillers d'orientation détermine-t-elle la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

**QR2** : La culture parentale en orientation détermine-t-elle la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

**QR3** : L'environnement de travail du Conseiller d'Orientation détermine-t-il la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

### **1.3.3. Objectif de l'étude**

L'objectif peut être entendu comme étant le but que l'on se propose d'atteindre dans une certaine durée. Selon Ntebe Bomba (1997 :71) l'objectif est le point «, d'atterrissage et à la fois point de décollage de l'étude. Il s'avère être la partie la plus-value scientifique qu'il fait clairement ressortir du dépôt pour la rendre évidente à la fin de l'œuvre » L'objectif est donc dans une étude la démarche à adopter pour démontrer un phénomène. Dans le cadre de notre travail, il sera question pour nous de ressortir deux types d'objectif à savoir l'objectif général et l'objectif spécifique

Cette étude portant sur l'éducation à l'orientation-conseil comme facteur de réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle vise principalement à vérifier s'il y a un lien significatif entre l'éducation à l'orientation-conseil et la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle. En d'autres termes, il s'agit de vérifier si les difficultés à intégrer l'éducation à l'orientation-conseil est tributaire des échecs pour les apprenant à l'époque actuelle.

#### **1.4. Les objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques sont des objectifs intermédiaires qui permettent d'atteindre facilement l'objectif général. Dans notre cas, elle vise à vérifier

- 1- Si la disponibilité des CO détermine le rendement des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle.
- 2- Si la culture parentale en OC détermine la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle
- 3- Si l'environnement de travail du CO constitue un facteur de réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle.

##### **1.4.1. Intérêt de l'étude**

L'intérêt de cette étude peut s'apprécier sur le plan social, professionnel et scientifique

###### **1.4.1.1 Intérêt social**

Cette étude permettra de comprendre que les enfants en difficultés d'apprentissage, par ricochet entraînant à l'échec peuvent décrocher et grossir le nombre déjà considérable de délinquants, de chômeurs qui, à long terme deviennent des malfrats qui constituent une gangrène pour notre société. Il faut donc que le Conseiller d Orientations de part ses conseils en orientation évite autant que faire se peut de laisser entrevoir un

certain nombre d'abandon, échec décrochage et des mauvaises orientations en promouvant l'éducation à l'Orientation-Conseil.

#### **1.4.1.2 Intérêt professionnel**

Le CO étant le spécialiste de l'adaptation scolaire peut trouver son compte dans cette étude. Comme il assure le rôle d'accompagnement des enfants aussi bien à l'école qu'à leur insertion sociale, professionnelle, il se doit de connaître ces derniers avec une certaine précision afin de pouvoir intervenir lorsque le besoin se fera ressentir. Pour cette raison, il est seul à apporter plus d'information sur l'élève à l'administration scolaire. Comme la réussite scolaire dépend du temps qu'on passe à l'école, le CO pourra mettre à la disposition des parents d'élèves toutes les informations possibles afin qu'ils puissent prendre en compte tous les paramètres qui entrent en droite ligne à la scolarité de l'enfant.

#### **1.4.1.3. Intérêt scientifique**

Il est question de montrer à travers ce modeste travail de recherche, à apporter notre contribution à toutes les recherches fondamentales ou appliquées, déjà effectuées en Sciences de l'Education notamment celles relatives au rendement des élèves dans le domaine scolaire et à long terme sur l'insertion socio professionnelle des apprenants en difficultés.

### **1.5. Délimitation de l'étude**

Pour que l'étude ne soit pas vaste et incompréhensible, il convient de circonscrire le thème par rapport à un espace et aussi par rapport aux variables qui seront prises en compte. Nous avons ainsi délimité notre étude sur les plans spatial, temporel et thématique.

#### **1.5.1 - Délimitation spatiale**

Cette étude est effectuée dans la ville de Yaoundé, particulièrement auprès des élèves du lycée de la Cité verte située dans l'arrondissement de Yaoundé II. Particulièrement au niveau du second cycle car nous avons jugé qu'à ce niveau les apprenants seront assez capables de nous fournir les informations que nous désirons.

### **1.5.2. Délimitation temporelle**

Nous avons mené notre étude dans l'espace de temps s'étalant entre les mois de Mars et le mois d'Avril 2016. Il nous a fallu un mois pour mener nos investigations et récolter nos données sur le terrain.

### **1.5.3. Délimitation thématique**

Cette étude s'inscrit dans le cadre des Sciences de l'Éducation en général, et dans le domaine *de l'éducation à l'Orientation- Conseil* en particulier. Elle n'a pas l'ambition de traiter de tous les problèmes d'échec des élèves au secondaire en particulier et dans la vie professionnelle en générale. Mais elle s'intéresse particulièrement à la réussite des apprenants.

Ce chapitre s'est articulé sur la formulation et la position du problème de l'étude. L'énonciation des objectifs, des questions de recherche, des hypothèses et intérêts de la recherche ainsi que la délimitation du sujet et la définition des termes clés ont meublé cette partie.

À présent, notre attention est accordée au chapitre 2 qui va s'intéresser à la revue de la littérature et à l'insertion théorique du sujet

À présent, notre attention est accordée au chapitre 2 qui va s'intéresser à la revue de la littérature et à l'insertion théorique du sujet.

## CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET INSERTION THEORIQUE DU SUJET

Le deuxième chapitre de notre travail est consacré à l'insertion théorique du sujet. Ainsi, le chapitre met un point d'honneur à l'état des définitions, de la revue de la littérature se rapportant à notre thème de réflexion, aux théories explicatives et la formulation des hypothèses

### 2.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Les concepts importants du thème de recherche nécessite d'être définis au préalable. Ceci permet de rester dans la démarche des sciences sociales, notamment celle de Obiang cité par Onana (2005 :12) qui affirme que : « *Un mot est toujours entouré d'une constellation de sens et le propre de chacun de nous est de comprendre le sens du mot de la manière qui nous convient le mieux* ».

Nous nous attarderons sur les concepts relatifs aux notions ci-après : l'éducation, à Orientation, Conseil, détermine elle la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

Il est question ici pour nous de définir les concepts clés de notre thème car l'on ne pourrait engager un travail scientifique sans au préalable éclaircir les contours des notions qui nous permettrons de mieux cerner notre sujet. C'est ainsi que Emile Durkheim en 1968 pense que la (première démarche du sociologue doit être de définir les choses qu'il traite afin que l'on sache de quoi il est question) .Nous allons définir ainsi les notions ci-après : éducation, orientation, conseil, déterminant, rendement, apprenants époque et enfin actuelle.

## Education

D'après le dictionnaire Larousse, l'éducation est la formation de quelqu'un dans tel ou tel domaine d'activité ; c'est un ensemble de connaissances intellectuelles, culturelles acquises dans ce domaine par quelqu'un, par un groupe. Cette définition est orientée vers la formation, d'où la nécessité de partir de l'origine du mot éducation pour essayer d'apporter une définition. Tiré du latin, le mot éducation a une double nature « éducaré » qui veut dire nourrir et « éduqué » qui signifie tirer hors de, conduire vers, en un mot élever, nourrir et élever (Debesse 1969, p.10). La nourriture dont il est question, c'est l'ensemble des connaissances qui sont transmises à l'apprenant. Elever c'est l'ensemble des connaissances qui sont transmises à l'apprenant. Elever c'est développer, faire produire. Dont quand on parle d'éducation, on entend l'acquisition de connaissances et la production, le développement de quelque chose, mais de quoi ? A ce sujet, la définition que donne Emile Durkheim est plus explicite sur la question.

En 1922, Emile Durkheim définissait l'éducation « comme l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale » 1985 P 51

Cette définition a le mérite d'introduire la sociologie dans l'éducation pour la première fois. Pour lui, l'éducation a la particularité de socialiser l'individu. Cependant, cette définition demeure limitée dans le fait que c'est une éducation où l'éduqué (l'apprenant) est passif et attend tout de l'enseignant, à l'ère de la mondialisation que nous vivons il n'est plus question de donner tout aux élèves car l'élève est au centre de l'apprentissage c'est à dire qu'il participe en majorité à sa formation, à son apprentissage. Ceci peut se faire par les nappes (nouvelles approches pédagogiques), les APC (approches pédagogiques par les compétences), etc. Ici, il n'est plus question que l'apprentissage se fasse de X vers Y ou de Y vers X, mais plutôt de X avec Y par l'intermédiaire du monde (Freire, 1974). Cette définition vient actualiser celle d'Emile Durkheim mais reste toujours incomplète car ne permet pas d'avoir une lisibilité du but de l'éducation.

D'après Legrand, l'éducation moderne aura pour but essentiel de préparer les hommes au changement, l'esprit d'aventure et le risque de recherche d'expérimentation, de renouvellement c'est à dire que le vrai sens de la science du devenir historique, doit pénétrer profondément les structures et les programmes de nos enseignements. Il ne s'agit

pas d'apporter des révélations de quelque ordre qu'elle soit mais d'équiper chacun par des moyens appropriés pour qu'il poursuive sa propre investigation. A cet effet, on peut en fin de compte retenir que :

L'éducation est un processus qui permet d'acquérir des savoirs, des savoirs faire, des savoirs être et même des savoirs faire faire pour s'intégrer aisément dans la société

En fin de compte, la définition qui se rapproche le plus de la mission qui nous incombe date de 1978, sans référence d'auteur, (site « grand dictionnaire.com »)

« Éducation « se réfère à l'ensemble des actions et des influences dont le but est de développer et de cultiver chez l'individu des aptitudes intellectuelles des connaissances des compétences, des aptitudes et un comportement visant le plus complet épanouissement possible de sa personnalité de manière à ce que ce soit une valeur certaine pour notre société »

## **Orientation**

En 2002, l'UNESCO définissait l'orientation comme un processus de type continu visant à aider chaque individu à choisir lui-même la formation la plus conforme à ses aptitudes, à ses goûts, et à ses intérêts à s'y adapter en résolvant éventuellement ses problèmes comportementaux et psychologiques, académiques ,relationnels et sociaux. Le résultat attendu est l'épanouissement personnel, la satisfaction des besoins de la société dans une perspective

Selon Okene Richard , ( 2009) l'Orientation est une « méthode d'assistance, une démarche ou une pratique éducative de type continue visant à aider chaque individu à faire des choix délibérés et positifs lui permettant de se réaliser dans sa vie »

Le BIT quant à lui a une autre appréhension de l'orientation. Il définit celui-ci comme l'aide apportée aux adolescents dans le choix de leurs professions adapté à leurs caractères ainsi qu'aux nécessités économiques probables de manière à favoriser le développement de la personne, de la personnalité de l'intéressé, à permettre a celui-ci de tirer pleine satisfaction de son travail et assurer la meilleure utilisation des ressources nationales en main d'œuvre

La définition de Lafond 1997 est celle qui cadre le mieux avec notre thème. Il définit l'Orientation Scolaire comme étant « l'action de diriger l'enfant vers une forme d'enseignement qui lui convient afin de développer au maximum toutes potentialités » c'est en d'autres termes aider l'apprenant à « déterminer la meilleure voie dans l'enseignement en fonction de ses aptitudes et de ses motivations ainsi que de ses possibilités dans le marché de l'emploi ».

### **Conseil**

Selon Okene Richard 2009 dans Défis et Perspectives de l'Orientation Conseil au Cameroun page (119) définit le conseil comme étant un processus d'aide aux usagers dans l'exploration pour eux-mêmes, de leurs propres idées et de leurs sentiments au sujet de leurs situations présentes des options qui leurs sont offertes et les implications de ces options.

(L'Unesco 2003) définit le conseil comme un processus à visée éducative qui se fait habituellement dans une relation interactive dans le but d'aider une personne à apprendre plus sur elle-même et à utiliser cette découverte pour devenir un membre actif de la société.

### **Orientation-conseil**

Selon (Okene, 2009, p.99), l'Orientation-Conseil est une méthode d'assistance, une démarche ou une pratique éducative de type continue visant aider chaque individu à faire des choix délibérés et positifs lui permettant de se réaliser pleinement dans la vie.

### **Facteur**

- ✓ Selon la définition donnée par le dictionnaire Larousse (2002), dans le domaine *scientifique, algébrique* et arithmétique : C'est chacun des termes d'un produit.
- ✓ Dans le domaine de la Physique, c'est le rapport entre deux valeurs de même nature : Chacun des agents, des éléments qui concourent à un résultat. *Facteurs climatiques, économiques.*

- ✓ Selon le petit Larousse 2008 ; est un agent, un élément qui concourt à un résultat
- ✓ Selon l'Encyclopédie française, Microsoft Encarta (2009), il s'agit d'un nom commun masculin, C'est un ensemble d'éléments qui participent à la réalisation de quelque chose.

C'est ce dernier sens qui retient ici notre attention, car nous entendons par facteurs, les éléments constitutifs d'un ensemble.

### Réussite

Le concept de réussite est abordé par plusieurs auteurs qui tentent d'en donner une définition claire afin de faciliter sa compréhension .Pour différents acteurs de l'éducation. Nous pouvons citer celle de landsheere (1992, p .2) qui considère la réussite Comme « la poursuite d'un but couronné de succès ».

De son coté, LEGENDRE (1993, P .126) quant à lui définit **la Réussite** comme « les compétences, les attitudes, les valeurs et connaissances effectivement acquises par l'intéressé ». L'auteur ajoute que cette définition doit impliquer que l'on puisse mesurer un niveau ou démontrer que l'apprentissage à eu lieu.

« Le petit Larousse Robert » voit **la Réussite** en terme de gain, succès, triomphe, victoire » Robert (2003, P .2291) A partir de ces définitions nous considérons **la Réussite** des apprenants comme le but que ceux-ci veulent atteindre en termes d'acquisition de connaissances

### Apprenants

Avant de définir le terme apprenant, nous allons définir le mot apprendre pour saisir le sens idoine du terme. Ainsi, nous allons d'abord définir le mot apprendre

Apprendre : vient du mot latin populaire appréhendé qui veut dire saisir, concevoir, comprendre. Le terme date du X<sup>e</sup> siècle. Selon la conception cognitiviste, apprendre, c'est comprendre des informations, des capacités intégrées dans les schèmes nouveaux à la structure cognitive, modifier ses représentations ou comportements.

Pour PIAGET, (1997) apprendre c'est acquérir de nouveaux schèmes d'action. D'après Lui, c'est l'interaction permanente entre l'individu et les objets du monde qui permet de construire les connaissances. Il a mis sur pied une succession d'étapes qui selon lui, représente le schéma de l'apprentissage, à savoir :

- \_ Rencontre d'une nouvelle situation
- \_ Création du déséquilibre
- \_ Assimilation et accommodation
- \_ Modification du schème ancien ou création d'un schème nouveau.

**L'apprenant** selon le dictionnaire Larousse de poche 2011 page 43 est une personne qui suit un enseignement.

**Epoque** : Moment déterminé dans l'histoire, marqué par quelque événement ou une personnalité considérable ; période : L'époque de croisade. Moment déterminé de la vie de quelqu'un, d'un groupe de l'évolution de quelque chose, du cours du temps, marqué par un fait, une caractéristique : L'époque des vendages.

Dans notre cas nous utiliserons la définition ci-dessous

**Epoque** : Selon le dictionnaire Robert période historique déterminée par des événements importants ou caractérisés par un état de chose.

**Actuelle** : ensemble de chronique tenues tenue par l'écrivain Albert Comis ensemble d'ouvrage édité séparément en trois volumes entre 1950 et 1958.

**Actuelle** : Selon le dictionnaire Robert c'est ce qui existe, se passe au moment ou on parle.

## 2.2 Revue de la littérature

Aktouf(1987 :55) affirme que la « revue de la littérature sert à l'état des connaissances sur le sujet »

Nous proposons de présenter une revue des auteurs qui ont déjà eu à aborder les aspects de notre thème.

## **2.2.1. Généralité**

### **2.2.1.1 Sur l'Education**

#### **Le système éducatif camerounais**

Le système éducatif dans un pays est une organisation formelle du parcours scolaire, académique et professionnel. Au Cameroun, le système éducatif est tributaire de l'héritage colonial. En effet, le pays ayant été sous tutelle de Grande Bretagne, son système éducatif a été subdivisé en deux sous-systèmes francophones et le sous-système anglophone, « Par lesquels est réaffirmé l'option nationale du biculturalisme » (cf. loi d'Orientation du 14 avril 1998). Les sous-systèmes coexistent en conservant chacun sa particularité dans les méthodes d'évaluation et de certification. A côté de l'enseignement public, l'enseignement privé confessionnel occupe une place de choix.

#### **L'enseignement maternel dans les deux sous-systèmes.**

L'âge d'admission à la maternelle est de 4ans et les études durent 2ans.

L'école maternelle vise l'éveil des potentialités physiques et socio-affectives et intellectuelles de l'enfant. Elle prépare les enfants à l'entrée à l'école primaire. Même si à ce niveau d'étude, aucun diplôme n'est délivré, il reste cependant que le bulletin de notes est un élément indicatif d'admission à la section initiale au langage (SIL) ou alors au cours préparatoire spécial (CPS) pour les plus brillants.

Sur le terrain cependant, on constate que la plupart d'écoles maternelles regroupent quatre sections à savoir : la pré-maternelle, la maternelle, la petite section et la grande section. L'âge d'accès à ce cycle n'étant pas toujours respecté, on rencontre de plus en plus de très jeunes bacheliers (15-16 ans). Si cela fait la fierté des parents et de toute la communauté éducative, il est cependant nécessaire de souligner que la maturité physique va de pair avec la maturité intellectuelle. D'où la nécessité de respecter les conditions d'âge.

#### **L'enseignement primaire dans les deux sous-systèmes.**

L'âge requis est de 6 ans. Chaque sous-système est constitué de trois niveaux chacun :

**Le niveau I:** la SIL (section d'initiation au langage), le CP (cours préparatoire) et dans une certaine mesure le CPS (cours préparatoire spécial)

**Le niveau II :** cours élémentaires 1 et 2

**Le niveau : III** cour moyen 1 et 2.

L'enseignement primaire est fondamental. Et obligatoire dans la mesure où, pour l'épanouissement de l'individu, il doit savoir « savoir lire, écrire, faire de simples calculs et explorer son environnement... » Au bout de 6 années d'études dans le sous-système francophone et sept ans dans le sous-système anglophone, l'obtention du certificat d'étude primaire (CEP) ou du first school leaving certificat (FSLC) prépare l'élève soit à une formation professionnelle soit à l'entrée au collège.

**La première école au Cameroun fut fondée à Bimbia, au Sud-est dans la zone côtière, en 1844 par un missionnaire protestant.**

L'éducation Camerounaise s'apparente à l'éducation à la Durkheim. Définir une évaluation vraiment Camerounaise pour le futur n'est possible que si l'on peut tabler sur autant de monographies de ce genre qu'il ya de groupes différents à composer selon Thérèse Mungah .Il y'a lieu d'établir que, selon les pratiques éducatives au Cameroun, le recherche sur l'éducation Camerounaise s'est inspirée d'un modèle emprunté à Emile Durkheim. Durkheim distingue dans tout système d'éducation trois ou niveaux

- \_ Celui de la structure du système lui-même ou du savoir transmis ;
- \_ Celui des agents (maitre) de la transmission du savoir et celui du mode de transmission du savoir

Selon les chercheurs, il y'a trois types de transmission du savoir au Cameroun :

- L'un non scolaire qui relève de la tradition ;
- L'autre scolaire qui relève de la tradition orale ;
- Le troisième, intermédiaire entre les deux, ou se situe l'enseignement coranique qui se fonde sur l'écrit, mais opère suivant la tradition orale et, de ce fait constitue un type mixte.

La scolarisation joue à ce niveau et s'apprête à jouer dans l'avenir un rôle de tout premier plan dans la mesure où elle s'attaque aux racines de la même société de valeurs qui lui est étranger.

Au Cameroun, l'école est obligatoire à l'âge de 6ans et la gratuité de l'école primaire intervient en 2000.

Au Cameroun l'école est obligatoire à l'âge de 6ans et la gratuité de l'école primaire intervient en 2000.

C'est en 1995 que se sont tenus les états généraux de l'éducation au Cameroun ; Il s'agissait de l'analyse du système éducatif. Il avait pour préoccupation la définition d'une nouvelle politique éducative au Cameroun. Sur la base des rapports des travaux de ces états généraux, la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun a été promulguée. Une stratégie sectorielle de l'éducation a été élaborée en 2000 par le Ministère de l'Education. Elle fait ressortir les principes sur lesquels repose la politique éducative :

- La réduction des disparités
- La promotion de l'enseignement privé de qualité
- La responsabilisation des communautés
- Le développement du partenariat
- Le développement de la gestion décentralisée
- La maîtrise des couts
- L'amélioration de l'offre

La loi d'orientation de l'éducation promulguée le 14/04/1998, au niveau du primaire envisageait l'harmonisation des cycles primaires à 6ans dans le sous-système francophone et anglophone, consacrant le bilinguisme a tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationale et fixait le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun .Par exemple, on passe du CEPE au CEP. Les redoublements entre les cycles sont supprimés au profit de la promotion collective instituée. (

Le taux brut de scolarisation au primaire : 66 ,44% des garçons ; 56 ,76% pour les filles, MINEDUB 2000, ratio élève de 1/84,8341 de l'école primaire, soit 6428 publique). La durée de la scolarisation est de 11ans, le taux de réussite au CEP 55 ,16%.

Il est à noter que les défis majeurs du système éducatif camerounais sont liés les uns à l'héritage colonial (sous le protectorat allemand et sous le mandat et la tutelle de la France et de la Grande Bretagne.

Selon **Mungala**,(1982), l'éducation des familles Africaine moderne n'est plus comme par le passé, celle qui visait la formation d'un type d'homme donné vu sous l'angle physique,moral,intellectuel et esthétique (than khoi,1995,op.cit :115) et dans laquelle tout le monde participait ( Edongo.2010 ).Cette éducation n'est plus tout à fait pragmatique ,concrèteintégrée à la vie fonctionnelle et orale, continue et graduelle, mystique et homogène et uniforme, intégrationniste , gratuite, populaire et reproductive (Boubacar,1979). Dans les familles Africaine on n'a pas toujours recours aux méthodes et techniques ayant prévalu dans le cadre de l'éducation traditionnelle Africaine. On n'a le plus souvent recours à l'observation et l'imitation : « si tu fais un travail et que tu laisses regarder ton enfant, il apprendra vite ». Aux jeux on « joue a la mère et à l'enfant, au mariage à la palabre et au tribunal aux soins donnés au malade aux rites et aux sacrifices, aux initiations aux funérailles.

Pour **MUKENE**, en effet, éduquer n'est pas seulement instruire, mais c'est aussi contribuer, de manière décisive, à l'émancipation, au développement de la personne humaine et des sociétés. « Le domaine de l'éducation est pour toute société, la pierre angulaire de la construction de son avenir. L'éducation traduit les tendances les tendances et les options présentes de la société et en même temps, elle constitue un processus de projection dans le futur » (**Mukene, 1988 :254**).

**JOHN DEWEY**, pour sa part base sa réflexion sur des faits datés mais qui correspondent aussi à notre réalité du 21 siècle .Dewey par de l'idée que la société devient de plus en plus complexe nécessitant la mise en place d'un système éducatif de plus en plus important. Or, les sociétés évoluent de plus en plus ,il existe un risque de plus en plus important de voir se créer un écart entre les savoirs transmis, le système éducatif et la réalité d'une société en constante évolution .Dewey montre que l'ensemble de la société participe à l'Etat .Les jeunes ,grâce à l'interaction sociale, un jeune apprendra d'autant mieux qu'il participera activement au fonctionnement de son environnement grâce a des stimuli de la

société en générale, et le système éducatif en particulier amène les jeunes à une compréhension de leur environnement qui leur amènera à progresser.

Le rôle du système éducatif est de créer chez les jeunes un désir de progresser sans et de fournir autre moyen de cette progression.

Autre idée importante, le maître et l'élève doivent concentrer leurs efforts sur les besoins et les possibilités du présent immédiat. En effet, la société étant changeante, il est illusoire et contre productif d'essayer de former un élève et son activité sociale avenir. Cette idée de Dewey contredit l'essentiel de l'éducation contemporaine, même si elle semble à priori un peu simpliste et par la même contestable. Dewey permet cependant de relativiser l'importance de la transmission, étant donné que les individus comme la société évoluent.

### **La politique éducative au Cameroun**

Généralement utilisé au pluriel la notion de politique éducative occupe une place centrale dans tout système d'enseignement en ce sens que ce sont les politiques éducatives qui définissent les conditions d'existence et de fonctionnement de celui-ci. La notion de politique éducative met en relief les buts avoués au système éducatif.

Selon le chercheur Camerounais Gilles Ntebe Bomba (2001 :111) la politique éducative « disent ou plus exactement car exprime, elle repose sur beaucoup de non dit, la façon dont la société se pense ; elle-même se veut, se projette dans l'avenir. Elle exprime donc aussi les rapports de force dans une société, la domination socioéconomique, mais également la domination symbolique et culturelle ».

Partant de cette approche notionnelle, il donne de considérer que la politique éducative se présente comme le et les vecteurs de la philosophie de la vision du monde d'un peuple. Autrement dit, la notion de politique éducative peut être assimilée à cette idéologie. C'est à dire un ensemble de croyances, de valeurs, de convictions et d'objectifs à atteindre que se fixe un groupe social. En effet, ce sont les politiques éducatives qui fixent les valeurs à transmettre aux apprenants. De même, c'est de ces politiques éducatives que découlent les conditions et les cadres de déroulement du processus d'enseignement et d'apprentissage. C'est pour tous ces paramètres qu'il est convenu de dire que les politiques éducatives sont au centre de l'action éducative. Dans tout système ce t'elles qui sont à la base du processus de conception du système et l'orientent tout au long de son effectuation.

Même au sortir du système ce sont elles qui au travers des finalités qu'elles définissent permettent d'apprécier le résultat en fin de formation.

De tout temps, les politiques éducatives se fondent sur le modèle d'homme à former. Réalité abstraite subtile et non observable de façon manifeste. Les politiques éducatives sont au fondement du système éducatif et influent de tout leur pouvoir sur la nature des institutions scolaires. En effet, l'organisation, de la nature des institutions et les structures participent à l'œuvre éducative d'une société sont définies par les politiques éducatives. Enfin l'orientation des enseignements et le contenu des programmes et manuels officiels d'enseignement émanent des politiques éducatives. Les politiques éducatives se matérialisent et se manifestent dans les sociétés modernes comme par des textes des lois et d'autres décisions administratives. Les politiques éducatives se matérialisent et se manifestent par des textes et lois et d'autres décisions administratives.

Les textes qui peuvent se présenter sous diverses formes ou formules (arrêtés, décrets, lois, circulaires et résolutions etc.) posent et énoncent les buts ainsi que les objectifs poursuivis par l'entreprise au sein du groupe social. C'est donc de cet ensemble de textes que se dégage ce qu'il convient d'appeler la philosophie éducative. Du groupe social. Celle-ci renseigne alors sur le modèle d'homme à former au Cameroun tel qu'énoncées par les politiques éducatives nationales. Préparent un citoyen patriote au bilinguisme (Français et anglais) maîtrisant au moins une langue nationale, enraciné dans sa culture mais ouvert au monde créatif, entreprenant, intégré, respectueux des idéaux, de la paix, de la solidarité de justice et jouissant des savoirs faire et savoir être.

La loi N°98,004 de la 14/04/1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun. Se présente comme la cheville ouvrière de la politique éducative du Cameroun. C'est cette loi qui fixe les grandes lignes et orientation des programmes scolaires.

## **2.2.2 Travaux sur l'orientation**

### **Historique de l'orientation scolaire au Cameroun**

Considérés comme le troisième pilier du système éducatif après l'administration scolaire et la pédagogie au Cameroun, l'Orientation- conseil a succédé à l'Orientations purement scolaire et professionnelle.

L'orientation au Cameroun a d'abord été professionnelle avant d'être scolaire de 1945 à 1964. L'orientation professionnelle relevait exclusivement de la compétence du Ministère en charge du travail qui avait pour mission la sélection de la main d'œuvre pour l'industrie naissante à Douala et qui prêtait ses services au ministère en charge de l'Education Nationale dans le cadre de l'examen psychologique des élèves (Administration des tests psychotechniques).

Après 1965, le Ministère de l'Education Nationale a créé en son sein un service de l'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (SOSUP) Le décret du 04 janvier 2002 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale a été érigé en SOSUP en Sous-direction de l'orientation scolaire.

Par la suite le décret n°2005/139 du 25 avril 2005 portant organisation du Ministère des Enseignements secondaire en a fait une cellule de l'orientation scolaire avec les structures déconcentrées dans les services extérieurs

## **Axe juridico historique de l'Orientation-Conseil au Cameroun.**

L'orientation débute au Cameroun par les psychotechniciens français qui s'activaient dans la sélection des ouvriers et des personnes pouvant les aider dans l'administration du pays. « la coopération française en nombre réduit des 1969 a été obligé de recruter un personnel d'exécution a même de les aider dans la couverture des besoins d'orientation des apprenants des institutions scolaires universitaires tant publiques que privées. Ils décident alors de former sur place un type inédit de personnel d'appui dénommé (opérateurs psychotechniciens » Les psychotechniciens que nous pouvons appeler premiers conseillers nationaux ont été recrutés avec le niveau BEPC de 1969 à 1971 puis avec le niveau Probatoire ou BAC de 1974 à 1985

Le départ des Français du secteur d'orientation en 1981 va laisser le champ libre aux Camerounais .Le besoin impératif d'encadrer dans le domaine de l'orientation conseil va amener le Cameroun à entreprendre la formation des Conseillers d'Orientations dans les Instituts Français de Lyon, Paris, Marseille, Strasbourg etc. recrutés sur un concours national avec le niveau DEUG. Tous les 25 premiers conseillers d'orientation formés ne reviendront pas au Cameroun. La formation des Conseillers d'Orientation est donc entreprise au Cameroun à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé des 1981 (arrêté N°284/B1/B7/MINEDUC du 16/11/1981) portant création de la section des élèves Conseillers d'Orientation a l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, fixant les conditions d'admission l'organisation des enseignements et des examens. Plusieurs autres textes viendront améliorer le domaine de l'orientation au Cameroun.

### **La loi N°98/004 du 14 Avril 1998 Orientation de l'éducation au Cameroun.**

Cette loi est d'un apport important dans l'Orientation-Conseil. Elle stipule respectivement en ses articles 29 et 34 « les activités d'orientation et de psycho scolaire s'effectuent au cours de la scolaire de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement » « l'élève à droit au enseignements prescrit par le programme. Ces droits s'exercent dans le strict respect de la liberté d'expressions de pensée de conscience et d'information de l'élève », elle est le cadre de référence de base de la formation des jeunes Camerounais. Elle stipule en son article 2al 1 que « l'éducation est une grande priorité nationale » ; le profil de Camerounais

attendu dans la mission de cette éducation est ainsi libellé a( l'article 4) « l'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels politique et moraux ( art5). Au titre de la mission générale définie à (l'article 4) ci-dessus l'éducation a pour objectif, la formation de citoyen enraciné dans leur culture. Mais ouvert au monde mais respectueux de l'intérêt général et du bien commun, la formation au grande valeur éthique universelle que sont la dignité et l'honneur l'honnêteté et de l'intégrité ainsi que le sens de la discipline l'éducation à la vie familiale la promotion des langues locales ; l'initiation à la culture et à la pratique dans la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés de la justice et de la tolérance au combat contre toutes formes de discriminations, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat, le développement de la créativité et de l'esprit d'entreprise, la formation physique sportive, artistique et culturelle de l'enfant, la promotion de l'hygiène et l'éducation à la santé .Cette formation des Camerounais se décline en un système éducatif est de ce fait présenté et explique par les articles suivants (15) « ( 1 ) le système éducatif est organisé en deux sous systèmes : le système Anglo saxon et le système Francophone par lequel est réaffirmé l'option nationale de biculturalisme. Les systèmes évoqués coexistent en conservant chacun sa spécificité dans les méthodes d'évaluations et les certifications ». Les articles 16 et 17 complètent cette disposition à travers une présentation organisationnelle des deux sous-systèmes éducatifs en ce qui est du CO, l'article 29 de cette loi stipule que les « les activités d'orientation et de psychologie scolaire s'effectuent au cour de la scolarité de l'enfant et à tous les niveaux d'enseignements ».

## **2.2.3 Travaux sur l’Orientation-Conseil**

### **Mise en place du programme d’Orientation-Conseil**

En Afrique, elle a été lancée dans la zone anglophone en 1994 et dans la zone francophone en 1996

#### **Dans la zone anglophone d’Afrique**

Tout y commence en janvier 1994 avec la réunion inter ministérielle du Malawi.

A la cour des assises, l’idée d’introduire le programme d’orientation dans les systèmes éducatifs des pays de cette région a été adoptée

Ainsi que celle de la création d’un centre Africain d’Orientation de Conseil et de développement de la jeunesse à Lilongwe au Malawi. Des lors une série de rencontre est observée, discussion autour de l’élaboration des modules de formation des formateurs en Orientation et conseil par un groupe d’enseignants membres du forum des éducatrices Africaines chargées de la préparation du programme et ces modules de formation des futures formateurs de formation des pays anglophone. S’articulent de manières suivantes

- Le premier module traite de l’historique de l’orientation conseil
- Le second module se penche sur les pratiques anciennes de conseil des filles et garçons dans le monde.
- Le troisième module présente les principes de base, l’orientation et l’éthique du travail social.
- Le quatrième module définit le concept de comportement et dresse la liste des bons et mauvais comportements
- Le cinquième aborde le genre et le sexe ,les stéréotypes lié au sexe
- Les autres modules (workshop,administration and conduct guideline)

## **Dans la zone francophone d 'Afrique**

Dans cette partie les activités démarrent en novembre 1996 à Bamako au Mali avec la tenue de la réunion sous- régionale des décideurs et des experts pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes. En Afrique cette réunion connaît la participation des Ministres de l'éducation ou des représentants du Burundi du Burkina Faso, du Cameroun, du Rwanda Niger Cote-Ivoire, Sénégal. Le Tchad rejoint le groupe en 2003 à Ndjamen en 1997. En 1999 un mandat est donné aux pays membres de la rédaction des modules

- Le module : 1 traite de la détermination et la réalisation d'objectifs personnels et professionnels. De la gestion du temps de la méthode de résolution des problèmes.
- Le module : 2 examine la protection des droits humains au niveau international
- Le module : 3 présente la connaissance de soi, et la vie sexuelle des adolescents.
- Le module : 4 expose sur les thèmes de l'approche par le genre des stéréotypes
- Le module : 5 se penche sur la situation actuelle de la participation de la femme à la vie publique.
- Le module : 6 analyse les sujets d'éclosion des aptitudes individuelles, la valorisation et le développement des aptitudes des filles et des femmes dans les domaines scientifiques et techniques, l'esprit d'entreprise.
- Le module : 7 est focalisé sur l'hygiène et la santé, la nutrition, le cadre de vie et l'environnement.

## **L'Orientation-Conseil et ses fondements**

L'Orientation-Conseil ou la guidances est une activité éducative de type continu qui ambitionne d'outiller le bénéficiaire à la gestion de ses problèmes en toute autonomie. En milieu scolaire, l'orientation-Conseil est l'expression de l'abandon de l'orientation prescriptive dans laquelle le client était considéré comme passif et susceptible d'être agi. Dans l'Orientation conseil on le considère comme un être capable d'autonomie et de responsabilité. Il faut donc non pas lui imposer quelque chose, mais l'accompagner à se frayer un chemin dans la dédalle d'opportunités et de contraintes en tant que architecte sinon le co-architecte.

L'Orientation-Conseil s'inscrit dans un programme qui a cours depuis 1996 : le programme d'orientation-conseil (Kasséa, 2009 ; Piper & Kasséa, 2004) dans ses objectifs. Il s'agit d'individualiser l'élève de manière à le rendre capable d'assumer ses choix indépendamment de tout déterminisme extérieur, encore dite orientation intégrale, l'Orientation-Conseil ne se limite pas à certains aspects de la vie de l'individu. C'est un processus éducatif de type continu qui doit préparer aux choix d'orientation et permettre une adaptation réciproque de l'élève-école, la résolution des problèmes divers, une contribution à l'épanouissement personnel et une prise en compte des besoins de l'élève et de la Nation (Okene, 2013)

Le souci de l'Orientation-Conseil n'est plus seulement la mise à disposition du consultant des informations sur les filières d'études et leurs débouchés. Il est d'avantage question de

- Mettre l'accent sur le consultant en tant qu'unité sociologique aux prises avec ses préoccupations personnelles et exigence de son milieu de vie. A l'occasion, l'expert en orientation est appelé, entre autres, à renforcer les capacités individuelles du consultant, à renforcer les capacités individuelles du consultant, à l'aider à gérer ses problèmes personnels et relationnels à disposer des techniques de recherche d'emploi.
- Renforcer les capacités du consultant à prendre lui-même de bonne décision ;
- Tenir compte des besoins du consultant, de la société, des entreprises et l'Etat dans son accompagnement ;
- Faire naître et faire développer chez le consultant une attitude proactive matérialisée par une lecture soutenue de son environnement.

### **L'importance de l'Orientation-Conseil**

Dans une société confrontée à un changement rapide de ses structures sociales, à une évolution accélérée des sciences et techniques, au développement massif des moyens d'information et à l'usage efficace de moyens d'information et à l'usage efficace des ressources, l'UNESCO pose l'Orientation-Conseil comme moyen idoine de gestion des transitions. D'autres auteurs sont de cet avis (Bengle et Laflamme, 1979 ; Roberge, 2003 ; Schlosberg, 2005) dans ce genre de société où l'imprévu est très courant, l'orientation doit participer à la formation tout au long de la vie aux fins d'aider ses usagers à mieux répondre aux conjonctures diverses de leurs temps et de leurs milieux.

Mieux elle **consiste (...) à mettre l'individu en mesure de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études et de ses activités professionnelles dans toutes les conjectures de son existence, avec le souci conjoint de servir le développement de la société et l'épanouissement de sa personnalité (UNESCO, 1970, p6)**

Dans la même lancée, en 2002, l'UNESCO définit l'orientation comme une pratique éducative de type continue visant à aider chaque individu à choisir lui-même la formation *la formation la plus conforme à ses habitudes, ses goûts et à ses intérêts, à s'y adapter en résolvant éventuellement ses problèmes comportementaux et psychologiques, académiques relationnels et sociaux d'insertion dans la vie active en vue de son plein épanouissement personnel et de la satisfaction des besoins de la société dans une prise en compte des impératifs de développement du pays et de ses perspectives de progrès économique, sociale et culturelle.*

C'est à dire que même si l'Orientation-Conseil vise l'autonomisation, l'individualisation et l'individualisation des parcours scolaires et professionnelle, il s'agit avant tout d'une

*progrès économique, sociale et culturelle méthode d'assistance, une démarche ou une pratique éducative de type continue visant à aider chaque individu à faire des choix délibérés et positifs lui permettant de se réaliser pleinement dans la vie.*

C'est-à-dire, qu'on aura remarqué que la notion de conseil n'a pas été trop développée. C'est à dessein peut-t-on en effet orienter sans avoir au préalable conseillé ? Cette question n'est pas aisée à répondre. L'orientation peut précéder le conseil comme elle peut lui être postérieure, Dans le conseil, on « tient conseil dans un mouvement dialogique en vue de faciliter le guidage d'un individu par lui-même (Lhotellier, 2003). Orienter et conseiller sont liés. Voilà pourquoi l'UNESCO définit le Conseil comme *un processus à visée éducative qui se fait habituellement dans une relation interactive dans le but d'aider une personne à apprendre plus sur elle-même et à utiliser cette découverte pour devenir un membre actif de la société (UNESCO 2003).*

## 2.2.4 Sur la réussite

### **La notion de réussite scolaire**

Il apparaît de façon très prononcée dans la littérature, qu'il existe une certaine difficulté à saisir le sens exact du concept de « réussite scolaire » Baby (2002, p. 1) dans un article intitulé : Note pour une réussite scolaire au Québec, souligne très bien cette difficulté, lorsqu'il déclare que :

« Dans l'état actuel des choses, « réussir » à faire le point sur la réussite scolaire, pourrait bien résider d'abord dans la capacité de celui qui se lance dans cette aventure de surmonter les ambiguïtés de la question. »

L'auteur montre précisément, qu'il existe pas mal d'ambiguïtés qui entourent la notion de réussite scolaire.

Ces difficultés comme le mentionne Baby (2002) et bien d'autres auteurs avant lui comme Saint-Aman (1993), et Bouchard (1996) proviennent de la notion de réussite même.

En effet, Saint-Aman (1993) souligne que la notion de réussite se subdivise en trois concepts : la réussite scolaire, la réussite éducative et la réussite sociale.

### **La réussite scolaire renvoie :**

« A l'atteinte d'objectifs de scolarisation, liés à la maîtrise de savoir déterminé. C'est-à-dire au cheminement parcouru par l'élève à l'intérieur du réseau scolaire » Saint-Aman 1993 p 2 ; Bouchard et Saint-Aman, 1996, p. 4).

### **La réussite éducative** quant à elle renvoie :

« A l'atteinte d'objectif liés au processus, d'acquisition d'attitude, de comportement et de valeur » (Bouchard et Saint-Aman, 1996 p 4). Elle est donc la résultante du processus de socialisation scolaire.

**Et la réussite sociale** suppose qu'une correspondance entre la formation à l'école et la place occupée dans la société. (Saint-Aman, 1993).

Bouchard et Saint-Aman, résumant la notion de réussite sociale comme suit :

(...) réussit celui ou celle qui acquiert certains savoir définis, ainsi que certaines valeurs et attitudes qui vont lui permettre de s'insérer socialement et de participer pleinement aux transformations sociales. » (Bouchard et St Aman, 1996 p. 4)

Par ailleurs Baby (2002) souligne donc les nuances qui font la réussite scolaire une notion ambiguë. L'auteur mentionne que la définition que peut la notion de réussite scolaire varie suivant l'objectif des acteurs impliqués dans le système scolaire. En effet pour lui, certains acteurs (comme les enseignants par exemple) se situent à l'intérieur du cheminement scolaire, d'autres (le MINEDUC) à son terme.

Pour ceux qui se situent à l'intérieur du cheminement scolaire. Réussir signifie, obtenir la note de passage et plus pour chaque matière Baby (2000 pg1). L'auteur parle alors de la « réussite en cour de route » ou de « réussite scolaire proprement dite ». Tandis que pour ceux qui se situent à son terme

« Réussir signifie, obtenir un diplôme qui caractérise la fin d'un cycle d'étude. L'auteur parle alors de « réussite en fin de compte » Pour Baby, lorsqu'on parle de réussite scolaire il convient de préciser de quelle réussite que l'on parle. Dans le cadre de ce travail, nous définirons la réussite scolaire comme :

« L'atteinte d'un objectif éducatif, défini par la performance ou le rendement scolaire des élèves »

Infiné dans le cadre de notre travail, il plutôt question de parler de réussite scolaire et sociale dans la mesure où l'apprenant qui est formé en orientation-conseil est formé non seulement pour la réussite scolaire, académique et même sociale.

### **Programme de réussite éducative au Cameroun**

Le programme de réussite éducative (PRE) a été créé en 2005 et placé sous l'égide du ministère délégué à la ville via l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Le dispositif local et localisé. Il a pour but la prise en charge individualisée à partir de 2 enfants en « fragilité » repéré la plus part de temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique et psychologique, contexte familial, facteur socio-économique et environnementaux). Il s'étend ainsi de l'école maternelle au collège, voir au-delà dans certain cas.

Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale de difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer. Son fonctionnement varie en fonction de la municipalité malgré des caractéristiques communes prédéfinies.

Les équipes pluridisciplinaires qui le composent travaillent principalement sur 4 axes : « identification précise des difficultés de l'enfant, établissement d'un diagnostic de la situation, proposition d'un parcours éducatif adapté, suivi et évolution de l'enfant ». Pour chaque PRE, un coordinateur est chargé d'articuler le parcours et assurer les suivis individualisés des enfants bénéficiaires en proposant des aides dans différents domaines (scolaire, social, sanitaire, culturel, sportif) en accord avec les familles. Lorsque la taille du dispositif le nécessite, le coordinateur peut disposer de référents de parcours à qui confier la tâche et le suivi d'un nombre restreint d'enfants. Chaque PRE s'articule ensuite de la manière la plus libre selon sa structure (groupement d'intérêt public, établissement publics locaux d'Enseignement, caisse centrale d'activité sociale,... et les acteurs locaux intégrés au programme (animateurs, éducateur enseignants, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, etc. .) Le financement du dispositif varie lui aussi en fonction des municipalités malgré des traits communs (l'Acsé, les villes, parfois l'Allocation Familiale, le département, la région, etc.).

La particularité du PRE en font aujourd'hui un outil aux possibilités d'usages multiples. Les équipes peuvent ainsi considérer le dispositif comme une partie d'un ensemble d'actions plus global pour en tirer les spécificités et financement, ou bien comme un outil en soi dont les potentialités apportent une dynamique nouvelle aux acteurs coopérant et donc des solutions innovantes pour l'enfant en « fragilité »

## 2.2.5. Théories explicatives du sujet

Nous allons dans cette partie donner quelques grandes théories de l'apprentissage scolaire. Ce qui nous permettra de justifier la définition de nos hypothèses et variables.

La littérature sur l'apprentissage nous offre de nombreux théories et modèles d'apprentissage. A l'intérieur de chaque théorie ou modèle se distingue l'importance accordée au sujet et aux situations lors du « *changement de comportement et la construction du nouveau comportement* ». Nous allons présenter ces théories en mettant en évidence les différences et en soulignant les similitudes et les points de débat tout en étant attentif aux conduites motivationnelles du sujet dans chaque théorie. Ce qui pourra nous permettre de distinguer les différents théories et modèles de l'apprentissage; c'est bien la place accordée à la motivation, à l'assimilation, à l'acquisition des compétences et à la réussite des apprentissages pour confirmer le changement ou la modification du comportement.

### 2.2.5.1 Le béhaviorisme ou comportementalisme

Le béhaviorisme (ou comportementalisme) définit l'apprentissage comme une modification durable du comportement résultant de la conséquence d'un entraînement particulier. Le concept « béhavioriste » fut utilisé pour la première fois par John B. Watson en 1913 dans un article portant sur la nécessité d'observer des comportements pour pouvoir les étudier. Cependant, Skinner n'est pas d'accord avec les théories de Watson et Pavlov qui prétendent que toute réponse dépend d'un stimulus, même si ce dernier n'est pas identifiable. Skinner dit que cela force les faits. Avec deux classes de réponses de Skinner (les répondantes produites, suscitées par les stimuli connus et les opérantes) « événements spontanés, liaisons innées,... », Deux points priment : le taux de réponses et la manière dont l'organisme réagit au renforcement de l'environnement.

Burrhus .F. Skinner développa le concept de « conditionnement opérant » (initié au départ par Edward Thorndike, 1913, repris par Piéron, 2000), qu'il distingue du conditionnement pavlovien ou classique (Pavlov, 1901, repris par Piéron, 2000). Sa thèse est que : « *Le comportement peut être structuré par l'utilisation appropriée des conditionnements appropriés* ». Skinner rejette toute explication mentale ou cognitive. Il

accorde l'importance à deux éléments : le stimulus et la réponse mais en décrivant le lien qui les unit. Il s'intéresse de façon particulière au « *réflexe* » qui est une « *corrélacion observée entre le stimulus et la réponse* ».

Skinner définit l'apprentissage comme une modification du comportement provoqué par les stimuli venant de l'environnement. Skinner développant une théorie de modèle empiriste, en a tiré une pratique pédagogique. Il affirme que l'apprentissage peut être obtenu par l'utilisation de récompenses appelées « *renforcements positifs* » (exemple : des bonnes notes chez les élèves) et de punitions appelées « *renforcements négatifs* » (exemple : des mauvaises notes chez l'élève).

C'est dans ce sens que l'individu adopte un comportement lui permettant d'éviter les renforcements négatifs et d'augmenter la chance d'obtenir les renforcements positifs. Cette procédure est appelée « conditionnement opérant ».

Skinner (1971) repris par O'Shea & Self (1983), a critiqué sérieusement l'enseignement traditionnel fondé essentiellement sur des renforcements négatifs et a proposé de remplacer ceux-ci par des renforcements positifs. Les travaux de Skinner sont adaptés aux situations d'apprentissage et le modèle qui en résulte est celui de l'enseignement programmé.

Dans le domaine de l'enseignement, soulignons aussi que la *pédagogie de maîtrise* et l'*évaluation formative* sont également en partie basées sur le béhaviorisme. L'objectif de ces systèmes d'enseignement consiste à mettre en place un programme d'apprentissage qui s'assure l'atteinte des objectifs d'apprentissage par tous les élèves. Toutes les formes d'enseignement basées sur le béhaviorisme partent de l'idée que l'apprentissage se fait par le biais d'un enseignement qui peut être dispensé par un enseignant ou une machine. Ce qui est différent de la théorie constructiviste.

Nous devons souligner enfin que la force du béhaviorisme est de proposer une théorie complète de l'apprentissage. Il définit l'apprentissage en ces termes : « *apprendre c'est devenir capable de donner la réponse adéquate, c'est encore construire un comportement adapté à un environnement* ». Cette théorie propose aussi une méthode d'enseignement - apprentissage : opérationnaliser des objectifs d'apprentissage,

conditionner, apprendre par essais-erreurs, provoquer des renforcements positifs en cas de formes réponses, et des renforcements négatifs pour rectifier les erreurs.

Les éléments essentiels d'un enseignement de type behavioriste sont les suivants :

- les structures mentales sont constituées par la boîte noire à laquelle on n'a pas accès. Pour être plus réaliste et efficace, l'enseignement behavioriste s'intéresse aux entrées et aux sorties qu'aux processus eux-mêmes.
- l'enseignant s'attache à définir les connaissances à acquérir en termes de comportements observables, qui sont mis en œuvre en fin d'apprentissage.
- le comportement attendu au niveau de l'élève est formulé comme suit : l'élève devra être capable de..... + verbe d'action (identifier, distinguer, nommer, reconnaître, classer,...). Il faut éviter les verbes mentalistes (comprendre, savoir, réfléchir, ...)
- des observations permettent à l'élève d'identifier ses erreurs et de travailler à les rectifier.

**L'enseignement de type behavioriste a des aspects positifs** que nous voulons énumérer sans faire de commentaire :

- le dogmatisme verbal est limité chez l'enseignant.
- L'enseignant est centré sur l'élève et sur la tâche intellectuelle pour permettre à l'élève de réussir ses apprentissages scolaires.
- Echanger entre enseignants sur leurs gestes professionnels.
- Efficacité dans les apprentissages techniques et professionnels.
- Contribution au renouvellement des pratiques en matière d'évaluation. Une question correspond à l'objectif fixé au départ.

Quelques remarques **critiques** sont adressées à l'enseignement de type **behavioriste** à savoir :

- L'opérationnalisation des objectifs à atteindre fait que l'enseignant se trouve rapidement face à un grand nombre d'objectifs à viser au même moment. Ce qui limite ce genre de pratique chez les enseignants.

- Réduire un apprentissage complexe en une succession d'apprentissages plus simples, peut avoir comme effet que, même si l'élève est satisfait à toutes les étapes intermédiaires d'apprentissage, il peut ne pas maîtriser l'apprentissage complexe visé initialement.

- Vouloir les difficultés inhérentes à un apprentissage peut finir par les contourner et amener les élèves à réaliser les tâches au cours desquelles ils n'apprennent plus suffisamment.

#### **2.2.5.2. Le Constructivisme**

Le représentant le plus célèbre du constructivisme est Jean Piaget (psychologue et pédagogue). Il a développé les théories dites constructivistes à partir de 1925. Ses travaux portent essentiellement sur la construction des connaissances au cours du développement biologique de l'homme. Ses théories transposent les modèles du développement biologique à la construction de la connaissance. Pour lui, apprendre, c'est construire des connaissances au cours de son développement. Cette construction suppose que chaque sujet acquiert des outils conceptuels (mentaux) qui lui permettent de comprendre le monde dans lequel il est et de s'en approprier. C'est parce que l'homme est actif qu'il acquiert des connaissances.

Les connaissances se construisent par ceux qui apprennent. Nécessairement, l'acquisition des connaissances suppose l'activité des apprenants (manipulation d'idées et de conceptions). Cette activité bouscule et contrarie les manières de faire et de comprendre de l'apprenant. L'individu devient protagoniste actif du processus de connaissance. Les constructions mentales sont les produits de son activité. Pour Jean Piaget, celui qui apprend n'est pas simplement en relation avec les connaissances qu'il apprend ; il organise son monde au fur et à mesure qu'il apprend en s'adaptant. Piaget insiste sur la nature adaptative de l'intelligence et la fonction organisatrice et structurante. Cela implique deux processus d'interaction de l'individu et son milieu: l'assimilation et l'accommodation.

Jean Piaget centre ses recherches sur une modélisation que l'on nomme la psychologie cognitive (c'est, selon l'auteur, la psychogenèse de la connaissance). Pour Piaget, il ne suffit pas de voir, de percevoir (théorie empiriste), mais il faut agir et expérimenter. Apprendre, c'est avoir les outils conceptuels (modèles théoriques) et expérimenter (situations).

Le modèle constructiviste considère « l'apprendre » comme le résultat d'une construction des savoirs. Les étapes de la construction du savoir sont définies par des paramètres biologiques qui définissent un développement naturel de l'enfant. Les recherches menées par Jean Piaget (1947) repris par O'Shea & Self (1983), sur le développement des jeunes enfants ont valu cette conception de l'apprendre.

Ce courant de pensée présente de multiples variantes, Gagne (1965, 1976, 1985) et Bruner (1986) repris par Chauchat (1995) mettent l'accent sur les associations à établir entre les informations externes et la structure de pensée. Pour eux, toute perception est une catégorisation. Ausubel (1968) repris par Thomas et Alaphilippe (1993) parle de « *ponts cognitifs* ». L'école piagétienne de Genève propose les concepts « *d'assimilation* » et « *d'accommodation* ».

Ces premiers modèles ont pu montrer qu' « apprendre » résulte d'abord de l'activité d'un sujet. Le modèle de constructivisme se base surtout sur l'apprentissage des sciences tel qu'il se pratique dans les clubs scientifiques en situation extrascolaire ou en classe à l'école primaire.

Le modèle constructiviste a donné naissance à une pédagogie qui part des besoins spontanés à des intérêts « *naturels* » de l'enfant. Sous l'appellation de constructivisme ou récemment du socioconstructivisme, cette pédagogie vise l'expression personnelle, la créativité et le développement de l'autonomie, en octroyant une place importante aux tâtonnements et à l'expérimentation individuelle ou en groupe. La construction du savoir s'opère par une grande place à l'action et à l'expression de ses représentations. Les méthodes dites actives sont fondées sous ce modèle éducatif.

Comme toutes les théories, celle du constructivisme a aussi les limites. On peut citer quelques-unes:

- L'idée d'une simple accumulation du savoir : la pédagogie constructiviste reste très limitée pour comprendre les difficultés et les erreurs et à forte raison, pour apporter les moyens d'y remédier.
- La pédagogie inspirée du modèle constructiviste ne permet pas de répondre aux questions suivantes :
  - ✓ Pourquoi dans certains cas n'apprend-on pas ou retient-on faux malgré les explications ?
  - ✓ Pourquoi certains savoirs nouveaux se désagrègent-ils après quelques semaines ou quelques années pour être remplacés par les savoirs élémentaires?
- Les constructivistes ne rendent pas compte du traitement des situations spécifiques pour les apprenants.

### **2.2.5.3. Le Socioconstructivisme**

Outre la théorie béhavioriste et constructiviste, nous pouvons aussi évoquer la théorie socioconstructiviste qui est basée sur le modèle social de l'apprentissage (Bandura, A, 1986), développé essentiellement par les psychologues sociaux et les psychologues du développement social.

L'approche socioconstructiviste appelée aussi sociocognitive par rapport au constructivisme, introduit une dimension des interactions, des échanges, du travail de verbalisation, de construction et de Co-élaboration (Vygotsky, 1985). On peut constater l'idée de base de cette théorie dans les titres de plusieurs ouvrages aujourd'hui. Dans le sens d'interagir et connaître, d'apprentissage de groupe, de partage d'idée dans l'apprentissage, ...

Dans cette théorie développée principalement par Vygotsky (1985), l'apprentissage est considérée comme le résultat des activités sociocognitives liées aux échanges didactiques entre enseignant-élèves et élèves - élèves. Le concept d'une construction sociale de l'intelligence est la continuité d'une auto-socio construction des connaissances par ceux qui apprennent.

Comme nous l'avons vu au début, cette théorie socioconstructiviste a été développée essentiellement par les psychologues sociaux et les psychologues du développement social. Voyons quelques grands représentants de cette théorie.

#### **2.2.5.4. Jérôme Seymour Bruner**

Bruner affirme que « le processus éducatif nécessite une structure de connaissances en un tout cohérent, pour en faciliter l'encodage ». Bruner accorde beaucoup d'importances au stade du développement intellectuel chez l'enfant : « il faut respecter les étapes ». Il parle aussi du rôle de **la motivation intrinsèque** et **de sa valeur**.

Bruner a été inspiré par Piaget et il a mis sur pied trois modes de représentation des connaissances (le mode actif, le mode symbolique et le mode iconique). Pour Bruner, pour qu'il y ait un réel apprentissage, l'élève doit participer à celui-ci. Pour lui, il existe deux modes d'enseignement : le mode fondé sur l'**exposition** (l'élève est auditeur) et le mode fondé sur l'**hypothétique** (coopération entre l'élève et l'enseignant). Selon la théorie de Bruner, l'acte d'apprendre comporte trois processus: l'acquisition de la nouvelle information ; la transformation de cette information et l'évaluation.

#### **2.2.5.5. Théories interactionnistes**

Les théories interactionnistes accordent la prédominance à l'interaction entre facteurs internes et externes. L'interaction peut s'opérer par exemple entre deux théories : la théorie cognitive qui prône les activités mentales et la théorie béhavioriste qui se base sur la relation entre les comportements et ses conséquences. Intéressons-nous à ces deux chercheurs psychologues : Robert Gagné et Albert Bandura.

#### **2.2.5.6. Robert Gagné**

En apprentissage, Gagné affirme qu'il faut partir des principes du conditionnement, dont celui du renforcement. Il définit l'apprentissage comme un processus qui résulte d'une interaction entre l'individu et son environnement. Pour qu'il y ait apprentissage, le changement dans la performance est très important à observer. Selon la théorie de Gagné, « l'apprentissage est influencé par des événements internes (motivation) et externes (rétroaction donnée par une personne externe, l'enseignant) ». Autrement, l'apprentissage nécessite les deux types de motivation : extrinsèque et intrinsèque.

Pour procéder à un apprentissage efficace, Gagné utilise des hiérarchies qui consistent à décrire les habiletés et leurs relations dans la réalisation d'une tâche plus globale. Pour Gagné l'acte d'apprendre est constitué de huit phases:

- |                   |                               |
|-------------------|-------------------------------|
| 1. La motivation  | 5. Le rappel                  |
| 2. L'appréhension | 6. La généralisation          |
| 3. L'acquisition  | 7. La performance             |
| 4. La rétention   | 8. La rétroaction (feed-back) |

Il affirme que les événements externes favorisent l'apprentissage tels que : l'activation de la motivation de l'élève, informer des objectifs d'apprentissages, activer l'attention, stimuler le rappel des connaissances antérieures, guider l'apprenant. Certains enseignants appliquent cette théorie de Gagné dans l'acte d'apprentissage scolaire.

Albert Bandura : la théorie de l'apprentissage social

Elle reconnaît l'importance du conditionnement classique et opérant et du traitement de l'information. Dans sa théorie, il met l'accent sur les points suivants :

- les processus vicariants symboliques et autorégulations dans le fonctionnement psychologique,
- le renforcement et l'observation de comportements,
- l'aspect cognitif.

Pour expliquer le processus d'apprentissage, Bandura utilise un modèle de triangle. L'acquisition du nouveau comportement se fait en interaction entre l'environnement et les caractéristiques de l'individu. Pour lui, les individus ne réagissent pas tous de la même manière face à un comportement. Dans la théorie de Bandura, il insiste sur l'importance de l'observation. Le processus d'essai/erreur n'est pas toujours important pour l'acquisition de nouvelles connaissances. Pendant l'apprentissage par observation, les modèles de pensée et d'action sont importants. Le renforcement est essentiel dans sa théorie, plus il y a renforcement, la probabilité d'adoption d'un nouveau comportement

augmente. La motivation est très capitale dans tout apprentissage. Bandura soutient que les médias jouent un rôle important dans le processus d'apprentissage car l'imitation est proposée (soit à la TV, radio, livres, etc.).

Au niveau de l'apprentissage, Bandura (1980) parle de l'influence sociale dans la dynamique des apprentissages. Il propose un modèle de « théorie sociale de l'apprentissage » qui s'oppose aux théories béhavioristes par le fait que le renforcement peut être anticipé par les représentations mentales dans l'apprentissage. C'est ce que Bandura appelle le renforcement symbolique qui dépend du niveau de développement mental.

Ce modèle s'organise sur les caractéristiques ci-dessous :

- **L'influence mutuelle :** Bandura affirme que le sujet influence son environnement qui, en retour, l'influencera.
- **L'apprentissage indirect :** Pour apprendre, le sujet peut tout simplement observer les autres. C'est l'aptitude du sujet de réaliser un apprentissage social indirect. Quand un élève constate qu'un autre se fait toujours punir quand il arrive en retard en classe, décide de ne pas tenter d'arriver en retard. Pour Bandura, tout sujet dispose d'une capacité d'apprentissage par observation des résultats des actions des autres.
- **La représentation symbolique :** Bandura précise que « *l'être humain possède une certaine flexibilité qui dépend de ce qu'il est, de ce qu'il fait, de ce qu'il veut faire et de ce qu'il pense qu'il pourrait faire* ». Dans ce sens, les pensées et les actions sont organisées par des représentations que le sujet se donne de tout ce qui se fait dans son univers.
- **La perception qu'a un sujet sur son aptitude de réussir et du rendement de ses interventions :** Bandura insiste sur l'importance du rôle joué par les perceptions d'un sujet sur la performance de ses actions. L'apprentissage et les actions du sujet dépendent du jugement qu'il porte sur ses aptitudes.
- **L'autorégulation du sujet :** Bandura montre que le sujet possède la capacité de s'autoréguler. L'homme ne dépend pas de son environnement et de ses instincts. Il est capable d'agir en fonction de ses besoins et modifier ses actions en fonction des résultats obtenus.

- **L'utilisation des modèles :** Bandura mentionne que le sujet apprend par mimétisme ou par imitation : il imite les autres. Parfois, il choisit une personne comme modèle à imiter surtout dans ses comportements.

## 2.3. FORMULATION DES HYPOTHESES

Selon Grawitz (2001:398), une hypothèse est, *une proposition de réponse à la question posée, elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs. Elle aide à sélectionner les faits observés, permet de les interpréter et leur donner une signification qui vérifiée, constituera un élément possible des théories.*

Dans notre étude, nous aurons à soulever une hypothèse générale, qui sera opérationnalisée par trois hypothèses de recherche.

### 2.3.1. Hypothese générale

C'est celle qui définit les effets des variables et oriente nos études vers des informations plus ou moins précises. Notre hypothèse générale se présente de la façon suivante : L'étude portant sur l'éducation à l'Orientation- Conseil comme facteur de réussite des apprenants vise principalement à vérifier s'il y a un lien significatif entre l'éducation à l'orientation et la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle. En d'autres termes, il s'agit de vérifier si les difficultés à intégrer l'éducation à l'Orientation- Conseil est tributaire des échecs et abandons scolaires pour les apprenants.

### 2.3.2 Hypothèses de recherche

**HR1 :** La disponibilité des Conseillers d'Orientation détermine-t-elle la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

**HR2 :** La culture parentale en Orientation détermine-t-elle La réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

**HR3 :** L'environnement de travail du Conseiller d'Orientation détermine-t-il la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle ?

### **2.3.3. -Identification des variables**

Grawitz (2000 :416) définit une variable comme : « *Tout caractère soumis à une analyse sociologique dont les valeurs ne sont pas forcément numériques* ». C'est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre. Tsafack (2000:90) affirme que : « *Justifier une variable, c'est expliquer pourquoi on peut logiquement penser qu'elle peut avoir une relation ou un effet avec une autre* ».

A cet effet, nous avons deux types de variables dans le cadre de cette étude : une variable dépendante et quatre (03) variables indépendantes.

### **2.3.4. La variable dépendante (VD)**

C'est le comportement sur lequel le chercheur mesure l'influence de la variable indépendante. Elle est définie par Piéron (2000 :423) comme « *la variable que le chercheur veut expliquer* ». C'est la variable passive qui désigne le phénomène que l'étude cherche à expliquer. Dans notre travail, elle est représentée par :

- **VD : La réussite des apprenants**

### **-LA VARIABLE INDEPENDANTE (VI)**

On l'assimile à la variable explicative. Piéron (idem) la définit comme : « *Une caractéristique de l'environnement physique ou social qui par la suite d'une intervention ou d'une manipulation pratiquée par le chercheur prend certaines valeurs afin que son impact sur certains comportements soit évalué* ». C'est la variable que le chercheur manipule pour

expliquer le phénomène étudié. La variable indépendante (VI) dans notre étude est : la réussite des apprenants.

Elle a permis de définir trois (03) variables indépendantes découlant de nos hypothèses de recherche présentées au chapitre 1 :

- **VI1** : la disponibilité des Conseillers d'Orientation.
- **VI2** : la culture parentale en Orientation.
- **VI3** : l'environnement de travail du Conseiller d'Orientation.

### **2.3.5. De l'identification des indicateurs**

L'indicateur est un instrument de précision et de mesure des variables permettant de produire un résultat quelconque. Et Combessie (2001 :34) dit « *on donne l'appellation d'indicateur lorsque l'on considère qu'il est un résumé satisfaisant d'une notion abstraite et plus vaste : il en propose une mesure à travers la manière dont se distribuent ses valeurs ou caractères* ».

Nous déduisons que l'indicateur est plus précis et concret que la variable, parce que permet d'articuler en langage concret le langage abstrait utilisé à l'étape de la formulation du problème et, jusqu'à un certain point, à l'étape de l'énonciation de l'hypothèse. Ainsi, un indicateur ne peut faire référence qu'à une seule variable.

Nos indicateurs sont les suivants :

#### **-L'INDICATEUR DE LA VD**

Un indicateur se veut être une sorte de résumé d'une information complexe offrant la possibilité à des acteurs différents (scientifiques, gestionnaires, politiques et citoyens) de dialoguer entre eux. (Larousse, 2002).

L'indicateur de notre VD est le suivant:

- **VD : Performances des apprenants.**

### 2.3.6. Les indicateurs de la VI

D'une manière générale, selon Fonkeng et Chaffi, (2012 :19),

*Un indicateur c'est aussi une quantité (peut-être quantitative ou semi-quantitative) mesurable directement ou calculable indirectement à partir de données de terrain, et dont l'interprétation permet d'établir un diagnostic sur un effet étudié. Un indicateur doit « indiquer », par exemple un problème ou un effet qu'on veut suivre au cours du temps.*

## TABLEAU SIGNOPTIQUE

Hypothèse générale	Hypothèses de recherche	Variable indépendante	Indicateurs	Modalités	Items	Variable dépendante	Indicateurs	Modalités	Items
L'Education à l'Orientation -Conseil facteur de réussite des apprenants.	<i>HR1 : La disponibilité des C.O détermine la réussite des apprenants au Cameroun à l'époque actuelle.</i>	<b>VII :</b> <i>La disponibilité des CO</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Niveau d'étude parent</li> <li>✓ Revenu des parents</li> <li>✓ Effectivité au poste</li> <li>✓ Ratio élève/CO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Primaire, secondaire, universitaire, aucun</li> <li>✓ De moins de 50000 mille, De 50000 à 150000 de 150000 à 250000 de 250000 à plus</li> <li>✓ Toujours souvent rarement jamais</li> </ul>	4 5 6 7 8 9	<b>VD :</b> <i>La réussite des apprenants.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Performances des apprenants.</li> </ul>	-Toujours Souvent Rarement Jamais	19 20 21 22
	<i>HR2 : Laculture parentale en Orientation détermine la réussite des apprenants.</i>	<b>VI2 :</b> <i>La culture parentale en Orientation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Culture parentale en Orientation</li> <li>✓ Rang sociale des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Toujours, souvent, rarement, jamais</li> <li>Fonctionnaire secteur privé secteur informel autres à</li> </ul>	10 11 12		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Performances des apprenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont vos motivations ?</li> <li>Quels sont vos projets professionnels ?</li> <li>Quelles professions</li> </ul>	23 24 25 26

				préciser.				envisagez-vous plus tard ? Êtes-vous satisfait du CO ?	
	<i>HR3 :L'environnement de travail du CO détermine la réussite des apprenants.</i>	<b>VI3 :</b> <i>L'environnement de travail du CO</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ cadre de travail,</li> <li>✓ climat social.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ espace, étroit, ordonné</li> <li>✓ autres</li> <li>✓ chaleureux, très chaleureux, ennuyeux, triste.</li> <li>✓ Visite d'entreprise</li> <li>✓ Carefour métier</li> <li>✓ JNOS</li> <li>✓ aucun</li> <li>✓ toujours, souvent, rarement, jamais.</li> <li>✓ Absence de fiche de suivi, absence d'ordinateur, absence de mon enregistrement, transfert de mon entretien à son collègue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>13</li> <li>14</li> <li>15</li> <li>16</li> <li>17</li> <li>18</li> <li>19</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Performances des apprenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Toujours</li> <li>Souvent</li> <li>Rarement</li> <li>Jamais</li> <li>Quels sont vos motivations ?</li> <li>Quels sont vos projets professionnels ?</li> <li>Quelles professions envisagez-vous plus tard ?</li> <li>Êtes-vous satisfait du CO ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19</li> <li>20</li> <li>21</li> <li>22</li> <li>23</li> <li>24</li> <li>25</li> <li>26</li> </ul>

Le présent chapitre qui s'achève ici a eu pour centre d'intérêt majeur de faire un point sur l'état de la revue de la littérature se rapportant à notre thème de réflexion, aux théories explicatives de notre thème de recherche, à la formulation des hypothèses et enfin à la définition des variables et de ses indicateurs.

Pour les soucis de validité et d'objectivité scientifiques, nous présenterons à la suite de notre recherche au chapitre 3, la méthodologie de notre travail.

## CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Le présent chapitre nous amène à présenter dans un cadre chronologique les différentes étapes de notre recherche, à examiner la méthode utilisée pour collecter les informations sur le terrain. Il s'agit en fait de la méthodologie du travail définie comme une démarche scientifique que le chercheur doit suivre pour mener à bien sa recherche de manière à aboutir à des résultats fiables et convaincants.

Selon Grawitz (2001), c'est la collecte des données qui n'est autre chose que l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les

La collecte des données, phase importante de la recherche en sciences sociales, procède par des canons universellement reconnus, notamment la définition du type de recherche, la présentation du site et de la population d'étude, la pré-enquête faite, la constitution de l'échantillon, la description de l'instrument de mesure pour aboutir à l'enquête proprement dite et le traitement des données.

### **3.1 Type de recherche : L'étude de type relationnel.**

Nous cherchons ici à établir le lien significatif entre l'éducation à l'orientation-conseil et la réussite des apprenants au Lycée de la LCV. La recherche relationnelle est ainsi au centre de notre étude. Dans le cadre de notre travail, nous montrerons le lien significatif qui existe entre ces deux variables.

### **3.2. PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE**

La présentation qui prend en compte la situation géographique, l'historique, l'organisation administrative et le fonctionnement de l'établissement trouve ses sources dans l'*annuaire statistique 2012/2013 du L.C.V* établi par son Service d'Orientation Scolaire.

### **3.3. historique et situation géographique et évolution**

Situé dans la région du centre Département du Mfoundi, Arrondissement de Yaoundé 2<sup>e</sup>. Le lycée de la Cité Verte a été créé en 1985 ; il était alors CES (collège d'enseignement secondaire) et a connu une évolution considérable. Ce qui a contribué à son érection en tant que lycée en 1992, suite à un arrêté Ministériel de l'ex Education National. A la tête de cet établissement nous avons un Proviseur. L'unité administrative de Yaoundé 2<sup>e</sup> était composée, en principe de trois lycées, à savoir : la Cité Verte, TSinga dont Nkolbisson qui a été érigé récemment en Arrondissement de Yaoundé 7<sup>e</sup> de tel sorte que le lycée de la Cité Verte et celui de Tsinga restent les deux établissements secondaires publics de l'Arrondissement de Yaoundé 2<sup>e</sup>. Le lycée de la Cité Verte fonctionne selon un régime d'externat à cycle complet à savoir, le premier cycle et le second cycle, cet établissement compte environ 4650 élèves pour un total de 35 salles de classes. Le tableau suivant montrera un récapitulatif des événements survenus dans le dit lycée

**Tableau 1 Tableau des évènements du lycée**

<b>Années</b>	<b>Evénements</b>
1985	création du CES
1992	érection du CES en lycée
1993	affectation de la 1 <sup>e</sup> promotion de Conseiller d'Orientation
1995	affectation de Mme Mfomo marie Nicole comme chef Conseiller d'Orientation de la cellule
2002	célébration de la 1 <sup>e</sup> édition de la journée Nationale de l'Orientation scolaire JNOS
2007	transformation de la cellule d'Orientation en service avec Mr Balla Mvie Sylvestre comme chef service de la cellule d'Orientation

### **3.4. Organisation et fonctionnement de l'établissement**

#### **3.4.1. Fonctionnement de l'établissement**

Le fonctionnement de l'établissement est assuré par le travail en synergie du personnel administratif et du personnel enseignant.

#### **3.4.2. Organisation de l'établissement**

Comme tous les établissements secondaires de la République du Cameroun, le LCV comprend les organes suivants :

- ✓ l'administration scolaire ;
- ✓ le conseil d'établissement ;
- ✓ l'assemblée générale des personnels ;

- ✓ les conseils d'enseignement présidés par les animateurs Pédagogiques ;
- ✓ le conseil des animateurs pédagogiques ;
- ✓ les conseils de classes ;
- ✓ le conseil de discipline ;
- ✓ l'assemblée générale des clubs et des associations d'élèves.

### **3.4.3. L'administration scolaire**

#### **a- Le Proviseur**

A la tête de l'établissement se trouve le Proviseur. Il est le chef de l'établissement. Il est investi dans ses fonctions par le ministre de tutelle, ministre des enseignements. Il assure la responsabilité administrative et financière de l'établissement. Il est suppléé par les Censeurs et les surveillants généraux.

#### **b- Les censeurs**

Sur le plan administratif, le censeur est l'adjoint du Proviseur. Il est en charge de tout ce qui relève de la pédagogie. Au LCV, on en décompte huit (19) censeurs.

#### **c- Les surveillants généraux**

Ils sont responsables du maintien de l'ordre et de la discipline au sein de l'établissement. Ils sont assistés dans leurs tâches par les surveillants de secteurs. Au LCV, on en décompte dix huit (18). Chaque surveillant s'occupe d'un niveau et/ou secteur donné.

#### **d. L'intendant/économe**

L'intendant dans les lycées et économe dans les CES est l'agent financier. Au LCV, il exécute les dépenses, présente les comptes de gestion au conseil d'établissement, perçoit les contributions exigibles et tous les fonds reçus à l'établissement. Il procède à tout encaissement et à tout dépôt des titres de banque et de fonds collectés. Il est le régisseur des recettes ; il assure le paiement des bourses aux élèves.

#### **e. Le comptable-matière**

Il est chargé de la conservation et du contrôle des biens et du matériel pédagogique de l'établissement.

#### **f. Le service de l'Orientation Scolaire**

Placé sous l'autorité d'un Conseiller Principal d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, il est situé dans le dernier bâtiment du LCV regroupant la classe de 6 e, 5 e, 4 e, et 3 e. Les CO sont chargés du suivi, du conseil, de l'information et d'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes, de leurs intérêts et de leurs besoins. A la tête de ce service nous avons le chef qui est nommé M.BALLA MVIE Sylvestre. Il est assisté de six collaboratrices qui sont : Mmes OMGBA Caroline, TICHA Jennet, OMOLOKO Victoire, TINDO Charlotte, NYONDI BONGEUEEN Florence, et MBALLA Arlette. Il organise des tests psychotechniques et rassemble toutes les informations nécessaires aux conseils de classe .Au LCV on en décompte sept (07).

En outre, les autres activités au sein de l'établissement sont assurées par les structures ci-après :

- ✓ cinq (03) cadres de jeunesse et animation ;
- ✓ une cellule informatique ;
- ✓ un service de la documentation ;
- ✓ un service social et de médecine scolaire ;
- ✓ un service de personnel ;
- ✓ un service de scolarité ;
- ✓ un service des sports scolaires ;
- ✓ un service des activités post et périscolaires ;
- ✓ un bureau d'ordre ;
- ✓ un service de sécurité.

**Tableau 2 DE BORD DU L.C.V**

<b>classes</b>	<b>Nombres de classes</b>	<b>Cycles</b>
<b>6<sup>iem</sup></b>	<b>5</b>	<b>1er</b>
<b>5<sup>iem</sup></b>	<b>5</b>	<b>1er</b>
<b>4<sup>iem</sup> all</b>	<b>2</b>	<b>1er</b>
<b>4<sup>iem</sup> esp</b>	<b>3</b>	<b>1er</b>
<b>3<sup>iem</sup> all</b>	<b>2</b>	<b>1er</b>
<b>3<sup>iem</sup> esp</b>	<b>3</b>	<b>2nd</b>
<b>2<sup>nd</sup> all</b>	<b>1</b>	<b>2nd</b>
<b>2<sup>nd</sup> esp</b>	<b>2</b>	<b>2nd</b>
<b>2<sup>nd</sup> c</b>	<b>2</b>	<b>2nd</b>
<b>1<sup>er</sup> all</b>	<b>1</b>	<b>2nd</b>
<b>1<sup>er</sup> esp</b>	<b>2</b>	<b>2nd</b>
<b>1<sup>er</sup> c</b>	<b>1</b>	<b>2nd</b>
<b>1<sup>er</sup> D</b>	<b>2</b>	<b>2nd</b>
<b>T<sup>le</sup> all</b>	<b>1</b>	<b>2nd</b>
<b>T<sup>le</sup> esp</b>	<b>1</b>	<b>2nd</b>
<b>T<sup>le</sup> c</b>	<b>1</b>	<b>2nd</b>
<b>T<sup>le</sup> d</b>	<b>2</b>	<b>2nd</b>

**Tableau 3 : Récapitulatif du personnel administratif du L.C.V**

<b>Responsables administratifs</b>	<b>N ombre de poste</b>	<b>Fonction</b>	<b>Attributions</b>
<b>Proviseur</b>	01	Proviseur	Chef d'établissement
<b>Censeurs</b>	19	✓ Censeurs des Niveau (6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 2 <sup>nd</sup> , 1 <sup>ere</sup> , T <sup>le</sup> ) ✓ censeur du centre Multimedia	Responsables pédagogiques en charge du suivi des enseignements
<b>Surveillants généraux et surveillants de secteurs</b>	15  11	✓ Surveillants généraux des niveaux (6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 2 <sup>nd</sup> , 1 <sup>ere</sup> , T <sup>le</sup> ) ✓ Surveillant général chargé de la cantine scolaire ✓ Surveillant général chargé du entre multimédia	Responsables du maintien de l'ordre et de la discipline
<b>Conseiller d'orientation</b>	07	✓ Conseillers d'orientation	Information et orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes, de leurs besoins et de leurs intérêts, du suivi et conseils des élèves
<b>Comptable matière</b>	01	✓ comptable -matière	Chargé de la conservation et du contrôle du matériel pédagogique

<b>Intendant</b>	01	✓ intendant	Perçoit les contributions exigibles et procède aux inscriptions
<b>Secrétaire informatique</b>	02	✓ Secrétaires informatiques	Préparent les documents administratifs de toute nature
<b>Conseiller de jeunesse animation</b>	03	✓ Assure les activités culturelles en collaboration avec le département es sports	Responsable des animations jeux et concours
<b>Chef de bureau de la scolarité</b>	01 et 04	✓ chef de bureau + personnels	Gèrent les dossiers des élèves et les archives
<b>Responsable de la bibliothèque</b>	01	✓ responsables de la bibliothèque	Assurent la discipline et l'organisation de la bibliothèque
<b>Infirmierie du lycée</b>	02	✓ infirmier chef + infirmières	Assurent la santé des élèves

#### **g. Le personnel enseignant**

Le LCV compte cent soixante dix enseignants environ (170) enseignants dont cent quatre vingt six (155) titulaires et quinze (15) vacataires répartis dans seize (16) départements. Ils sont responsables de la formation et de l'éducation des élèves. A la tête de chaque département, se trouve un chef de département ou animateur pédagogique.

**Tableau 4 : état du personnel enseignant et d'orientation**

Départements	Nombres d'enseignants	Nombre de CO
Français	21	07
Anglais	21	
Allemand	09	
Espagnol	08	
PCT	21	
Histoire/géographie/ECM	29	
EPS	06	
ESF	08	
Mathématique	19	
TIC	07	
SVT	12	
PHILO	04	
LATIN	05	
TOTAUX	170	07

#### **3.4.4. Population de l'étude.**

Selon Chauchat (1995 :27), la population d'étude est « *l'ensemble des individus auxquels s'applique l'étude. Les limites de cette population et ses caractéristiques sont définies en fonction des objectifs de l'enquête* ». La population encore appelée univers, est d'après Tsafak (2004), un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations. En d'autres termes, c'est le nombre d'individus pouvant entrer dans le champ d'une enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon. Pour notre étude,

cette population est constituée de l'ensemble des apprenants de la série scientifique (C) du LCV. Cet ensemble est constitué des : élèves de la T<sup>LE</sup>. Ces sujets doivent être régulièrement inscrits dans l'une des classes de série(c) du L.C.V ainsi que les CO et quelques membres de l'administration pour la fiabilité de nos résultats.

Pour ce fait, nous allons étudier la population cible et la population accessible :

#### **3.4.4.1. La population cible :**

Mucchielli, (1984 :78) présente la population cible comme : « *la population générale qui est intéressée par les objectifs de l'étude* ». C'est ce que Tsafak(2004) appelle population souche ou parente et qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude. Ce sont ceux chez qui s'appliquent en principe la proposition de recherche.

Dans notre étude, elle est constituée de l'ensemble des élèves des établissements de l' (ESG) du Cameroun. Ici, les sujets qui sont ainsi concernés sont les élèves des séries scientifiques c'est à dire C et D ainsi que les CO et le personnel administratif du lycée de la cite- verte.

#### **3.4.4.2. La population accessible :**

La population accessible est un sous-ensemble de la population-cible, disponible au chercheur, c'est-à-dire l'ensemble des individus que le chercheur peut effectivement rencontrer.

Dans notre étude, elle est constituée de l'ensemble des élèves du LCV dans les classes des séries scientifiques, plus précisément ceux du second cycle, notamment les classes de terminal Ce Terminale D.

Pour atteindre nos objectifs, c'est-à-dire avoir des résultats fiables dans notre étude, nous allons seulement nous intéresser aux élèves des classes de T<sup>LE</sup> C et T<sup>LE</sup> D du LCV. C'est dans cette tranche de la population accessible ou disponible de notre étude que nous allons extraire notre échantillon. Cette population comprend sujets.

#### 3.4.4.4. Présentation de la population accessible par classe

Pour les soucis de représentativité de notre échantillon, nous allons nous référer à la formule suivante du Taux d'Echantillonnage (ou de sondage) :  $TE = \frac{n}{N} \times 100$

**n** = Echantillon

**N** = Population accessible

**TE** = Taux d'Echantillonnage.

$$AN : TE = 282 \times 100 / 520 = 50.35\%$$

**Tableau n° 5 : Répartition du Taux d'Echantillonnage (ou de Sondage).**

<b>Echantillon (n)</b>	<b>282</b>
<b>Population accessible (N)</b>	<b>560</b>
<b>Pourcentage (TE)</b>	<b>50.35%</b>

Au regard du résultat obtenu à savoir 50.35%, largement supérieur au seuil critique qui est égale à 20 %, nous pouvons conclure que notre échantillon est quantitativement représentatif.

#### 3.5. Technique d'échantillonnage.

A propos de la technique d'échantillonnage, Rossi (1989 :27) rappelle que :

*Les techniques d'échantillonnage ont toutes pour objet le choix, dans une population définie que l'on veut décrire, d'un certain nombre d'éléments qui devront représenter l'ensemble, c'est-à-dire présenter ces mêmes caractères que la population.*

L'échantillon se présente donc comme une image miniature de la population, une fraction représentative de la population accessible, c'est un sous ensemble représentatif de la population que le chercheur choisit afin de tirer les conclusions applicables à la population entière à l'intérieur de laquelle le choix a été fait. De ce fait, nous avons prélevé *un*

échantillon représentatif par **la méthode non probabiliste** en général et très spécifiquement, **la méthode par quotas** encore appelée **méthode dirigée** ou **méthode par choix raisonné**. Pour Fonkeng et Chaffi (2012 :26), « on recourt à ce type d'échantillon devant l'impossibilité de disposer d'une base de sondage satisfaisante et adaptée au problème ». Nous allons ainsi utiliser un échantillon non probabiliste imposé par l'absence des bases de données fiables sur la réussite des apprenants les. Pour Fonkeng et Chaffi (2012 :26),

*L'échantillonnage par quotas est largement utilisé dans les enquêtes d'opinion et les études de marché notamment parce qu'il ne suppose pas de liste des individus de la population. On parle aussi d'échantillonnage dirigé ou par choix raisonné. On demande aux enquêteurs de faire un nombre d'entrevues dans divers groupes établis en fonction du secteur géographique, de l'âge, du sexe ou d'autres caractéristiques...l'enquêteur doit respecter son quota.*

### **3.5.1. La construction de l'échantillon**

Il est important de souligner que l'étude porte sur l'éducation à l'Orientation-Conseil comme facteur de réussite des apprenants en général et que le contexte de l'étude est la détermination des facteurs de réussite particulièrement au L.C.V. Du fait de l'impossibilité de mener une étude sur l'ensemble des établissements, nous sommes amenés à définir une sous population représentative.

La représentativité est définie ici comme la capacité d'extrapoler les résultats sur l'ensemble de la population mère à partir d'un groupe restreint (UYI, 2008). En effet, celle-ci n'est pas donnée de façon directe, il est nécessaire de l'extraire. Elle se fait par la mise en place d'un cadre d'extraction, à savoir les critères de formation de notre échantillon.

#### **3.5.1. Les critères de formation de l'échantillon**

Les critères de choix de la population retenue sont :

- ✓ Etre exclusivement au second cycle vu que ce niveau l'élève possède déjà une certaine capacité à donner son opinion ou point de vu;
- ✓ Faire des séries différentes pour une meilleure représentativité de l'échantillon ;

✓ Justifier de plus de trois années d'études dans le dit lycée pour s'assurer de travailler avec une cohorte d'élèves ayant cheminé depuis la classe de troisième au moins pour des résultats plus éclairés.

Notre choix d'exclure les apprenants n'ayant pas fait au moins trois ans dans cet établissement c'est-à-dire allant de la classe de 3<sup>iem</sup> a terminale est du au fait que nous voulons travailler avec une cohorte issus des classe de T<sup>le</sup> D1 , T<sup>le</sup> C , T<sup>le</sup> AE ; la P D1 , la P C

### **3.5.2. La taille de notre échantillon :**

Elle découle de trois éléments :

✓ d'abord, grâce à la formule du Taux d'Echantillonnage précédemment dégagée ;

✓ ensuite, à travers le tableau de Krejcie R.V. et Morgan D.W. (1970) sur la taille de l'échantillon requise (**E**) pour chaque population (**P**) présenté par Fonkeng et Chaffi (2012 :27). D'après ce tableau, si **P** est de 560, alors **E** sera égal à 282 ;

✓ enfin, à travers les critères de choix de notre échantillon et la méthode par quotas

, nous avons retenu un échantillon de **282sujets** parmi lesquels nous avons fixé les quotas suivants :

51.77 % d'élèves garçons qui sont issus de la première et la terminale 'élèves contre

48.23 % d'élèves filles issus des classes de premières et terminales précitées

Les critères de sélection ainsi définis nous conduisent au choix de l'instrument de collecte des données qui est ici le questionnaire.

### **3.5.3. Technique de collecte des données**

Grawitz (2000) considère la technique comme, un moyen d'atteindre un but situé au niveau des faits, des étapes pratiques pour y arriver, il faut un outil pour récolter les données nécessaires à la recherche. Quant à Mucchielli (1984 :84), l'instrument de recherche se

présente comme « *une suite de proposition ayant une certaine forme et un certain ordre sur lesquels on sollicite le jugement ou l'évaluation d'un interrogé* ». A cet effet, nous avons retenu comme instrument d'enquête le questionnaire.

### **3.6. Questionnaire**

D'après Aissani (2003), le questionnaire constitue un outil fondamental de collecte de données. Il est utilisé dans les recherches quantitatives menées auprès de grands échantillons et doit permettre la mise en évidence des relations statistiques entre variables. D'après Mucchielli (1984 :104), le questionnaire est « *une suite de propositions ayant une certaine forme et un certain ordre, par lesquelles on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé* ». En d'autres termes, le questionnaire n'est pas qu'une liste de questions, il rend compte du processus de vérification de l'hypothèse générale. Cette technique a été choisie dans le souci de confirmer ou d'infirmer les données recueillies et aussi, en raison des avantages inhérents à son utilisation. D'une part, il permet d'obtenir avec une économie de temps, des résultats riches, pertinents et aussi variés que l'entretien semi- directif. Elaboré en fonction de la question de recherche et des hypothèses de recherche, le questionnaire est adressé aux élèves de Première et Terminal du LCV capables de nous fournir des informations et des idées concernant le problème De réussite des apprenants.

#### **3.6.1. Structuration du questionnaire**

Nous avons élaboré notre questionnaire en trois rubriques :

- ✓ la première rubrique concerne l'introduction du questionnaire dans le but de préparer psychologiquement l'enquêté, en le rassurant de l'utilité des informations qu'il peut fournir et de la portée de sa contribution sur sa personne, à la science et de la confidentialité de ses réponses.
- ✓ la deuxième rubrique concerne l'identification du participant.
- ✓ la troisième rubrique fait ressortir les questions qui permettent de vérifier nos hypothèses.

Nous avons tenu à regrouper les questions se rapportant aux différentes hypothèses afin que l'enquêté puisse exprimer son opinion véritable.

### 3.6.2. Présentation des items

Notre questionnaire comporte au total vingt-six (26) items repartis en six grandes parties :

La partie I porte sur l'identification du répondant, la partie II sur la disponibilité des CO, la partie III sur La culture parentale en orientation, la partie IV sur l'environnement de travail du CO, la partie V sur la réussite des apprenants.

Ce questionnaire, visant à récolter les données observables sur la réussite des apprenants se présentera sous forme d'échelle de Likert qui consiste d'après Thomas et Alaphilippe (1983 :107) à « faire évaluer les énoncés, par des sujets en fonction d'une échelle d'estimation ou rating scale ».

D'après Thomas et Alaphilippe (1983 :92), une échelle d'attitude est « une série de questions dont les réponses permettent de classer l'ensemble de la population étudiée en fonction de l'attitude mesurée depuis le degré le plus bas jusqu'au degré le plus élevé de cette attitude ». Après élaboration de l'instrument de recherche, son test est nécessaire sur le terrain afin de se rassurer de sa validité tant interne qu'externe, et de sa fiabilité à rendre compte du phénomène étudié.

### 3.6.3. Forme des questions

Notre questionnaire comporte deux formes de questions : les questions ouvertes et principalement les questions fermées :

#### ✓ les questions ouvertes

Par questions ouvertes, on entend celles qui n'ont pas de réponses préétablies. Ici, le répondant est libre de donner les réponses en ses propres mots. D'après Tsafak (2004), ce sont des questions auxquelles, le sujet est libre de répondre dans ses propres termes. Ces questions rendent difficiles l'analyse statistique, mais contribue à la dimension qualitative.

#### ✓ les questions fermées

Ce sont des questions comportant un éventail de choix des réponses prédéterminées. Ces questions peuvent être à choix multiples et à choix unique. Ce type de questions facilite l'analyse statistique.

#### **3.6.4. Enquête finale**

L'enquête finale a consisté à passer le questionnaire sur le terrain. Elle s'est déroulée du 28 avril au 2 mai 2016 par nous-mêmes et grâce à l'aide des membres du Service de l'Orientation Scolaire du LCV. L'administration de notre questionnaire s'est déroulée dans les classes de série scientifique et littéraire du LCV. Pour ce faire, nous avons communiqué au chef d'établissement notre désir de faire une enquête chose qui a été facile vu que c'est dans cet établissement que s'est déroulé notre stage pratique. 300 questionnaires ont été distribués dans les 06 salles de classe (Première et Terminale) des séries scientifiques et littéraire du LCV. Au terme de cette administration, notons que nous n'avons reçu aucun questionnaire vierge.

Lors de la passation du questionnaire, nous expliquions aux répondants, les consignes relatives au remplissage des questions. Ceux-ci, en un temps variant entre dix minutes et quinze minutes, le remplissaient et nous récupérions par la suite. Certains rentraient avec pour remettre le lendemain. Sur les 300 questionnaires distribués sur le terrain, il n'y a eu aucune perte.

Il est à noter que cette enquête définitive sur le terrain ne s'est pas déroulée sans embûches, nous nous sommes heurtés à un certain nombre de difficultés à savoir :

Les enquêtés, du fait que c'était la période post examen blanc et qu'ils s'organisaient seuls dans les salles de classe pour réviser leurs leçons ; ils ne s'offraient pas immédiatement à notre sollicitation, ils nous considéraient comme des espions à la solde du MINESEC et certains refusaient carrément de prendre le questionnaire ou de nous parler de leurs difficultés ; d'autres quand bien même ils se prêtaient au jeu, remettaient avec retard ou ne remettaient presque pas le questionnaire. C'est ainsi que nous avons été obligés d'utiliser les techniques d'approche et de communication pour les convaincre. Néanmoins nous avons bénéficié de l'aide du Service de l'Orientation Scolaire du LCV pour contourner tous les obstacles et atteindre notre objectif.

Rentrés en possession du questionnaire, nous avons mis sur pied une technique pour la bonne analyse des données recueillies.

### 3.7. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES

La crédibilité d'une recherche réside dans la façon d'analyser les données obtenues et la scientificité des instruments utilisés pour cette analyse. Dans ce travail, le traitement des données s'est fait en trois étapes:

- la codification des questions et le dépouillement;
- l'exploitation des données et la production des tableaux à l'aide du logiciel "Statistical Package for Social Sciences" (SPSS) version 20.0 ;
- la production des graphiques à l'aide du logiciel EXCEL 2007.

#### 3.7.1. L'outil statistique de vérification des hypothèses : Le test statistique du khi-deux ( $\chi^2$ ).

Pour la vérification de nos hypothèses de recherche, nous avons fait référence à la statistique inférentielle en utilisant le test statistique du khi-deux ( $\chi^2$ ) de Bravais Pearson. Le choix de cet outil se justifie pour les raisons suivantes : toutes les variables de l'étude (ainsi que leurs indicateurs et modalités) sont qualitatives avec des effectifs théoriques suffisants ; il permet de vérifier le rapport de significativité entre les variables qualitatives : En effet, le  $\chi^2$  est un test de dépendance statistique permettant de mettre en exergue la relation entre deux variables dont les caractères sont qualitatifs ; Il mesure la dépendance entre les variables de l'étude ; Il permet aussi de mesurer l'écart qui existe entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Ces dernières se calculent dans la pratique à base d'une hypothèse nulle.

L'utilisation du  $\chi^2$  se fait en plusieurs étapes :

- ✓ **Etape 1** : Formulation hypothèse nulle ( $H_0$ ) de l'hypothèse alternative ( $H_a$ )
- ✓ **Etape 2** : Choix du seuil de signification qui sert à indiquer la marge d'erreur qu'on accepte en affirmant une hypothèse. Dans cette étude, notre seuil de signification est
- ✓ 10% et ( $\alpha = 10\% = 0.01$ ). il faut préciser ici un certain nombre de choses avant de poursuivre. Un seuil est choisi selon que le sujet ou le thème soit rare ou vulgaire ; dans le

cas d'espèce, le thème soumis a notre réflexion (Education à l'Orientation-Conseil facteur de réussite des apprenants) est un sujet assez rare bien que les CO soit affecté dans les lycées, il existe des établissements qui n'ont pas le privilège d'en avoir. A cet effet, il est souvent recommandé que pour des cas assez rare le seuil doit être mis à 10% bien que dans ce travail le seuil va de 10% à 1%.

✓ **Etape 3 :** Détermination du nombre de degrés de liberté qui s'obtient par la formule :  $v = (l - 1)(c - 1)$  ou  $v = (nddl)$ , "l" indique le nombre de modalités de la variable dépendante ou explicative. et "c" le nombre de modalités de la variable indépendante.

✓ **Etape 4 :** Calcul du  $\chi^2$ . Pour ce faire, il faut au préalable déterminer les fréquences observées ( $f_o$ ), puis les fréquences théoriques ( $f_e$ ), dont l'expression est la suivante :

$$f_e = \frac{Tl \times Tc}{N}$$

**Tl** = total des individus par ligne

**Tc** = total des individus par colonne

**N** = effectif total des individus

Une fois les fréquences déterminées, on pose la formule du  $\chi^2$  :

$$\chi^2 = \sum \frac{(f_o - f_e)^2}{f_e}$$

$\chi^2$  = khi carré

**f<sub>o</sub>** = fréquence observée

**f<sub>e</sub>** = fréquence théorique

$\Sigma$  = somme

- ✓ **Étape 5** : correction du  $\chi^2$ . Si la moitié, c'est-à-dire 50 % des effectifs théoriques sont inférieurs à 5, alors on effectue la correction de continuité de YATES en appliquant la formule du  $\chi^2$  corrigé ( $\chi^2_{Cor}$ ) :

$$\chi^2_{cor} = \sum \frac{(fo - fe) - 0,5)^2}{fe}$$

- ✓ **Étape 6** : lecture du  $\chi^2$  dans la table du  $\chi^2$  en fonction de  $\nu$  et  $\alpha$ . le résultat obtenu est noté  $\chi^2_{lu}$  (khi carré lu).
- ✓ **Étape 7** : la prise de décision. Pour y parvenir, on compare le  $\chi^2$  calculé au  $\chi^2$  tabulé ou lu en tenant compte du nombre de degrés de liberté et du seuil de signification retenus :
  - Si le  $\chi^2$  calculé est inférieur au  $\chi^2_{lu}$ , nous rejetons l'hypothèse alternative et confirmons l'hypothèse nulle et tirons la conclusion suivant laquelle, il existe un lien significatif entre les variables croisées.
  - Si le  $\chi^2$  calculé est inférieur au  $\chi^2_{lu}$ , nous confirmons l'hypothèse alternative et rejetons l'hypothèse nulle et alors, il n'y a pas de lien significatif entre les variables croisées.
  - Si par contre le  $\chi^2$  calculé est égal au  $\chi^2_{lu}$ , nous changeons la valeur du seuil de signification.

Au terme de l'exposé du présent chapitre, nous avons tour à tour passé en revue : d'abord le cadre méthodologique de notre recherche à travers les étapes de notre recherche, ensuite l'examen de la méthode utilisée pour collecter les informations sur le terrain.

A la suite de notre travail, nous allons dans le cadre du chapitre 4 nous attarder à la présentation des informations collectées auprès des enquêtés.

## CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES DONNEES

Le présent chapitre est de prime à bord consacré à la présentation des données recueillies sur le terrain en rapport avec nos variables indépendantes. Dans le but d'assurer une meilleure lisibilité de notre travail, cette présentation est faite sous forme de tableaux de valeurs numériques. Nous passerons ensuite à la vérification des hypothèses de notre recherche.

### 4.1. Présentation des données

Après la collecte des données, il est dès lors important que nous passions par la présentation des données qui sera faite sous forme des tableaux.

### 4.2. Présentation des résultats de l'enquête

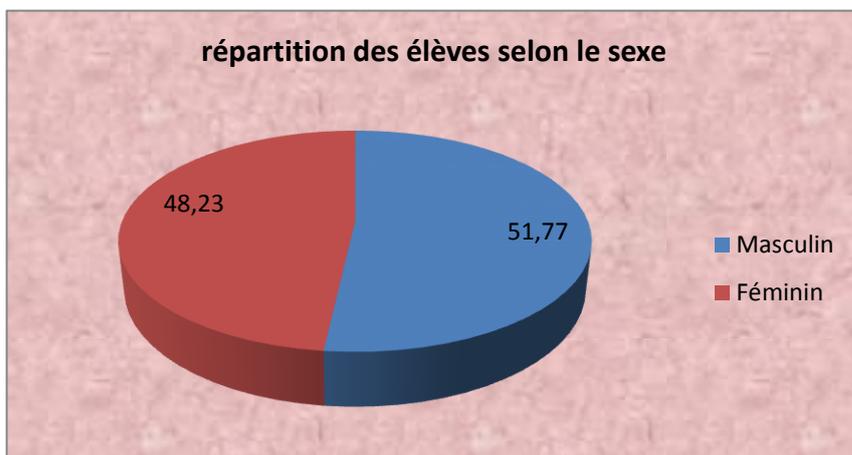
#### 4.2.1. Identification de la population cible

**Tableau 6 : distribution des élèves selon le sexe**

Sexe	Effectif	Fréquence (%)
Masculin	146	51.7
Féminin	136	48.3
Total	282	100

Nous avons une population cible constituée de 282 élèves parmi lesquels on a dénombré 146 garçons soit 51,77% d'élèves contre 136 filles soit 48,23%.

### Graphique 1 : Diagramme en secteur des élèves selon le sexe



#### 4.2.2. Présentation des individus selon l'âge

Tableau 7 : distribution des élèves selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	masculin	Féminin	Fréquence (%)
15 à 20 ans	43.7	41.4	85.82
21 à 25 ans	7.80	6.38	14.18
Total	51.77	48.23	100

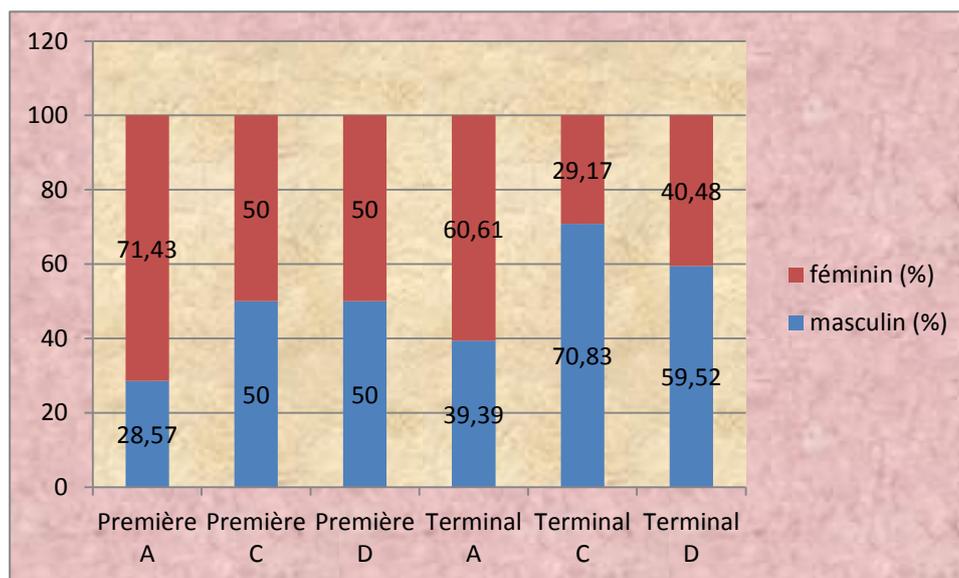
De manière générale la majorité des élèves a un âge compris entre 15 à 20 ans (85,82%) par rapport à ceux âgés de 21 à 25 ans (14,18%). En outre, on constate que les garçons sont légèrement plus âgés que les filles car l'âge moyen est de 18,6 ans chez les garçons contre 18,4 ans chez les filles.

#### 4.2.3. Présentation des individus selon La classe d'étude

**Tableau 8 : répartition des élèves selon la classe d'étude**

Classe	masculin (%)	féminin (%)	Effectif par classe	Fréquence (%)
Première A	28.5 7	71.43	28	100
Première C	50.0 0	50.00	32	100
Première D	50.0 0	50.00	24	100
Terminal A	39.3 9	60.61	66	100
Terminal C	70.8 3	29.17	48	100
Terminal D	59.5 2	40.48	84	100
Total	51.7 7	48.23	282	100

**Graphique 2 : diagramme en bâton des élèves selon les classes d'étude**



De façon générale, on constate que les filles se retrouvent plus dans les classes littéraires et les garçons dans les classes scientifiques. Cependant, on note que les écarts entre filles et garçons selon les séries sont plus grand selon que le niveau d'étude augmente. En effet, en classe de première, il y a 71,43% de filles contre 28,57% de garçons en première A. Tandis qu'il n'y a pas d'écart frappant pour ce qui est des premières scientifiques (C et D). L'écart devient frappant en terminal (78,83% de garçons contre 29,17% de filles en terminal C et 59,52% de garçons contre 40,48% de filles en terminal D). Ce qui peut s'expliquer par une mauvaise orientation : par suivisme ou mimétisme, injonction parentale ou par résignation.

#### 4.2.4. Présentation des élèves selon le niveau d'étude le plus élevé des parents

**Tableau 9 : répartition des élèves selon le niveau d'étude de la mère**

Niveau d'étude de la mère	Effectif	Fréquence (%)
Aucun	8	2.84
Primaire	128	45.39
Secondaire	88	31.21
Supérieur	58	20.57
Total	282	100

De façon générale, les mères des différents élèves ont un revenu mensuel inférieur à 50.000CFA (42,22%). Tandis que les pères ont un revenu mensuel compris entre 50000 et 150000 CFA (38,06%).

**Tableau 10 : répartition des élèves selon le niveau d'étude du père**

Niveau d'étude du père	Effectif	Fréquence (%)
Aucun	6	2.17
Primaire	78	27.54
Secondaire	90	31.88
Supérieur	108	38.41
Total	282	100

Les parents de sexe masculin ont généralement un niveau d'instruction plus élevé (38,41% ont un niveau supérieur) que ceux de sexe féminin (45,39% ont un niveau primaire).

## Présentation des élèves selon le revenu mensuel des parents

**Tableau 11 : distribution des élèves selon le revenu mensuel de la mère**

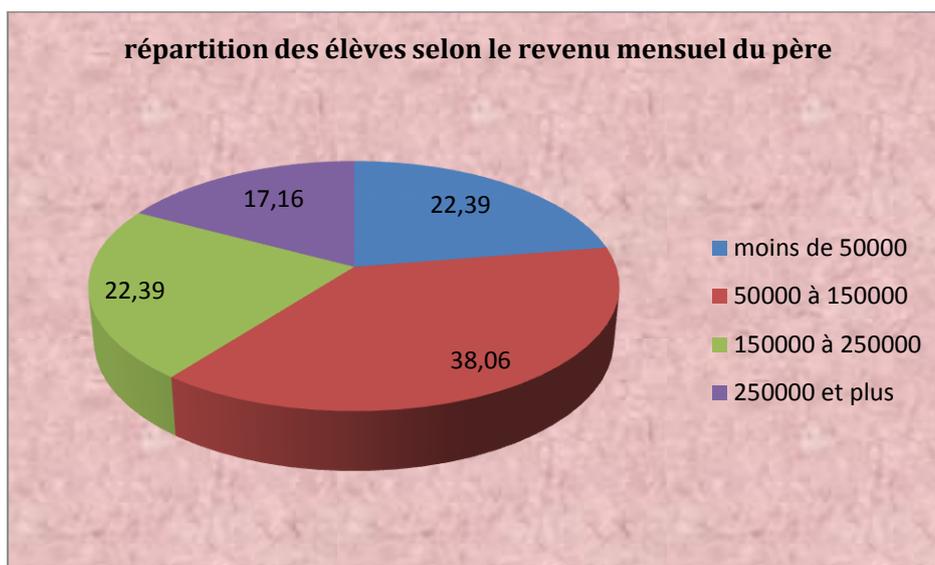
Revenu mensuel de la mère	Effectif	Fréquence (%)
moins de 50000	119	42.22
50000 à 150000	84	29.63
150000 à 250000	61	21.48
250000 et plus	19	6.67
Total	282	100

De façon générale les mères des différents élèves ont un revenu mensuel inférieur à 50.000 FCFA (42,22%) tandis que les pères ont un revenu mensuel compris entre 50.000 et 150.000 FCFA (3806%).

**Tableau 12: distribution des élèves selon le revenu mensuel du père**

Revenu mensuel du père	Effectif	Fréquence (%)
moins de 50000	63	22.39
50000 à 150000	107	38.06
150000 à 250000	63	22.39
250000 et plus	48	17.16
Total	282	100

**Graphique 3 : diagramme en secteur des élèves selon le revenu mensuel du père**

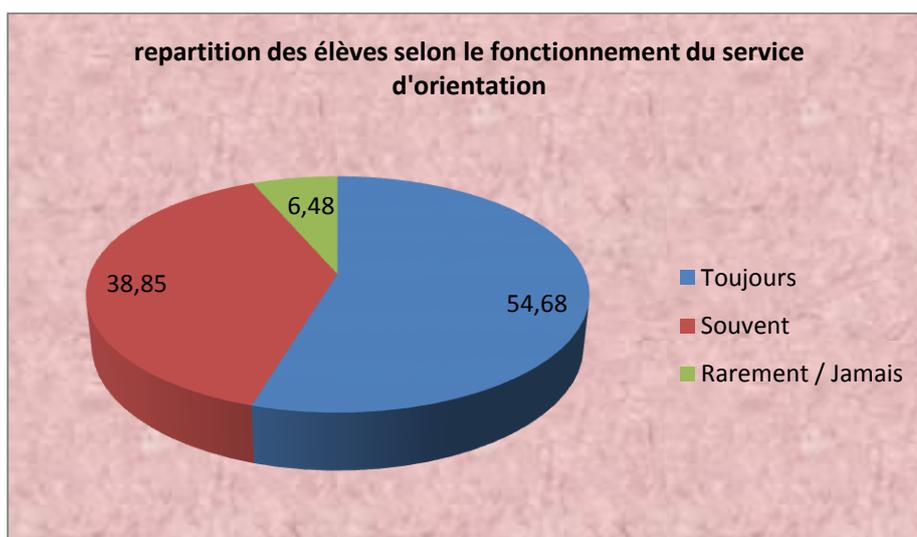


Selon la profession de la mère, la répartition est presque équitable entre les différentes professions. Tandis que selon la profession du père, 32,59% exerce dans le secteur privé suivi de 29,63% en tant que fonctionnaire, 25,93% dans le secteur informel et enfin 11,85% dans les autres professions.

### **4.3. Disponibilité des conseillers d'orientation**

#### **Présentation des élèves selon la situation fonctionnelle du service d'orientation**

**Graphique 5 : diagramme en secteur de la répartition des élèves selon le fonctionnement du service d'orientation**



Selon les élèves, le service d'orientation est toujours fonctionnel (54,68%). La modalité jamais avait un poids négligeable (0,72%) d'où nous l'avons jumelé à la modalité rarement.

#### 4.3.4 Présentation des élèves selon la disponibilité des conseillers d'orientation

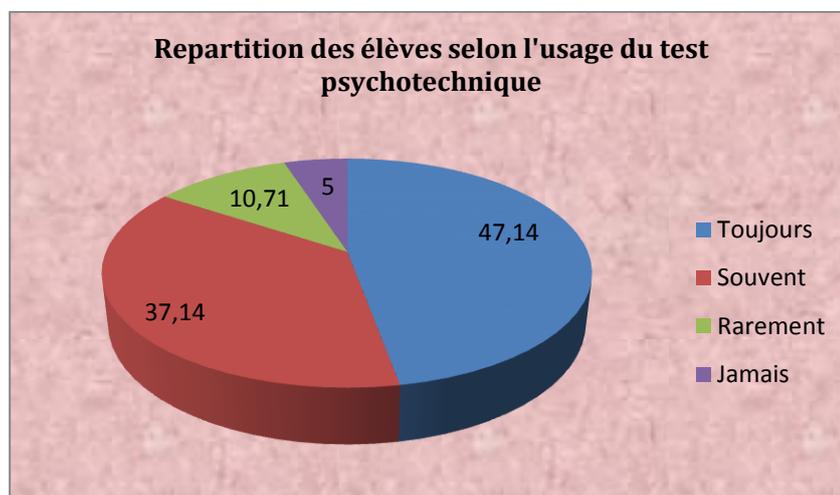
**Tableau 13 : répartition des élèves selon la disponibilité des conseillers d'orientation**

Les CO ont-ils toujours été affectés dans votre salle de classe	Effectif	Fréquence (%)
Toujours	143	50.72
Souvent	108	38.41
Rarement/Jamais	31	10.87
Total	282	100

Selon les élèves, les conseillers d'orientations sont toujours affectés dans leur salle de classe (50,72%). La modalité jamais avait un poids négligeable (2,7%) d'où nous l'avons jumelé à la modalité rarement.

#### 4.3.5. Présentation des élèves selon l'usage du test psychotechnique

Graphique 6 : diagramme en secteur des élèves selon l'usage du test psychotechnique



La majorité des élèves ont déjà eut à subir un test psychotechnique : 47,14% ont répondu toujours et 37,14% ont répondu souvent. Cela montre que le conseiller d'orientation est disponible pour les élèves.

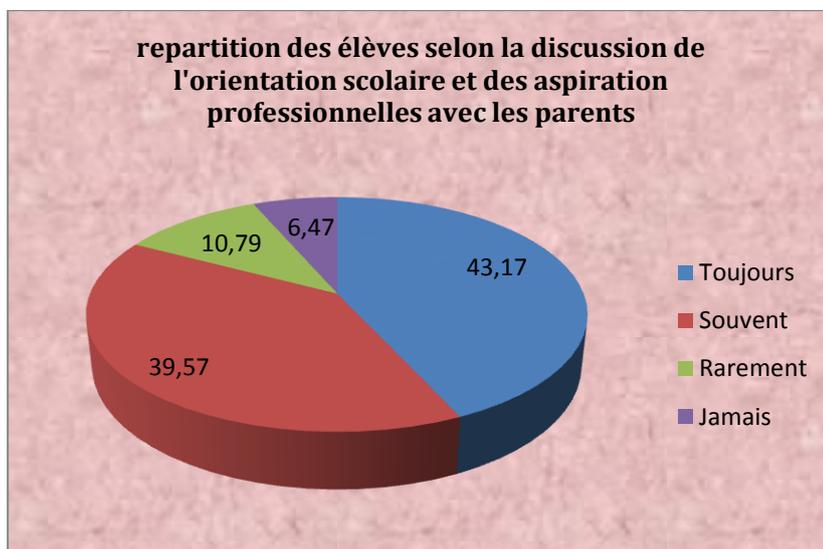
**Tableau 14: répartition des élèves selon la connaissance du nombre de conseillers d'orientation dans l'établissement**

Nombre de conseiller d'orientation dans l'établissement	Effectif	Fréquence (%)
1	35	12.50
2	66	23.53
3	62	22.06
4	112	39.71
6	2	0.74
7	4	1.47
Total	282	100

La majorité des élèves (39,71%) déclarent qu'il y a environ 4 conseillers d'orientation dans l'établissement. La moyenne générale calculée est de 3 conseillers d'orientation dans l'établissement. Ceci montre que les élèves ne sont pas intéressés par le nombre de CO présent dans l'établissement.

#### 4.4. La culture parentale en orientation

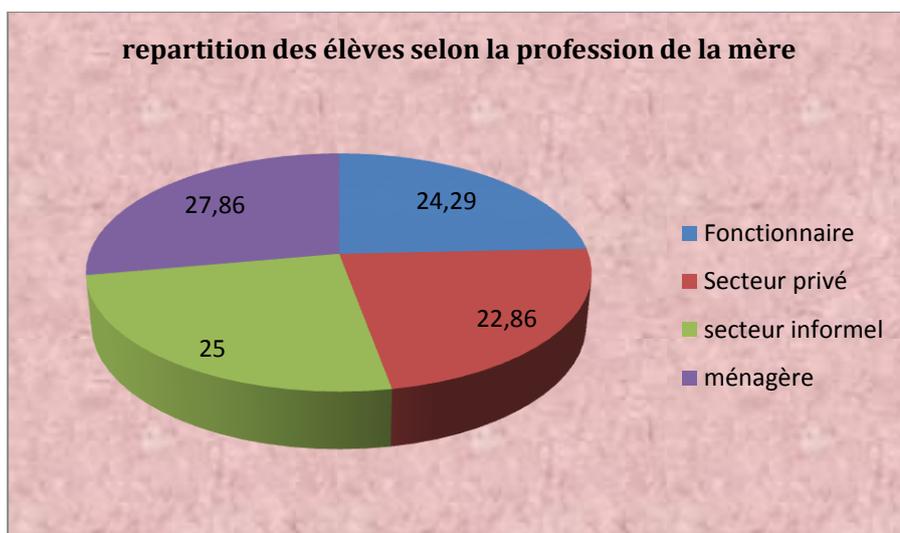
**Graphique 7 : diagramme en secteur des élèves selon le degré de discussion de l'orientation scolaire et des aspirations professionnelles avec les parents ou les tuteurs**



La majorité des élèves discutent souvent de leur orientation scolaire et de leurs aspirations professionnelles avec les parents ou les tuteurs soit 43,17 % souvent et pour toujours 39,57%.

#### 4.4.2. Présentation des élèves selon la profession des parents

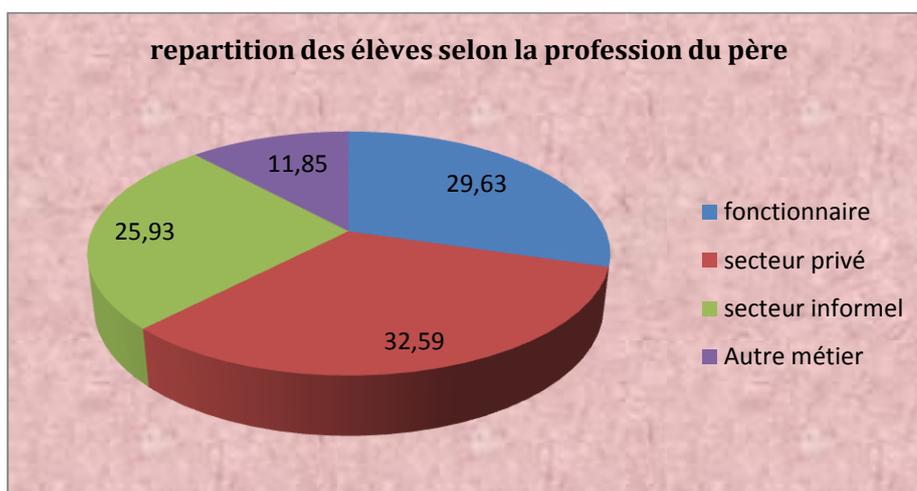
**Graphique 7 : diagramme en secteur des élèves selon la profession de la mère**



La majorité des mères sont des ménagères, soit (27.86%) tandis que, (24.29%) sont des fonctionnaires,( 22.86%) sont dans le secteur privé et enfin (25%) sont dans le secteur informel cela montre qu'il y'a plus de mère ménagères.

## **répartition des élèves selon la profession du père**

**Graphique 8 : diagramme en secteur des élèves selon la profession du père**



Selon la profession de la mère, la répartition est presque équitable entre les différentes professions. Tandis que selon la profession du père, 32,59% exerce dans le secteur privé suivi de 29,63% en tant que fonctionnaire, 25,93% dans le secteur informel et enfin 11,85% dans les autres professions.

## **4.5. Environnement de travail du conseiller d'orientation**

**Présentation des élèves selon l'appréciation du bureau du conseiller d'orientation par les élèves**

**Tableau 15: répartition des élèves selon l'appréciation du bureau du conseiller d'orientation par les élèves**

Qualification du bureau du Conseiller d'orientation de votre établissement	Effectif	Fréquence (%)
Espacé	84	29.63
Etroit	92	32.59
Ordonné	73	25.93
Délabré/petit	33	11.85
Total	282	100

La proportion des élèves qui trouvent le bureau du conseiller d'orientation étroit (32,59%) est légèrement supérieur à celle des élèves qui trouvent le bureau du conseiller d'orientation espacé (29,63%).

#### 4.5.1. Présentation des élèves selon l'exposition aux nuisances sonore du service d'orientation aux heures de pauses.

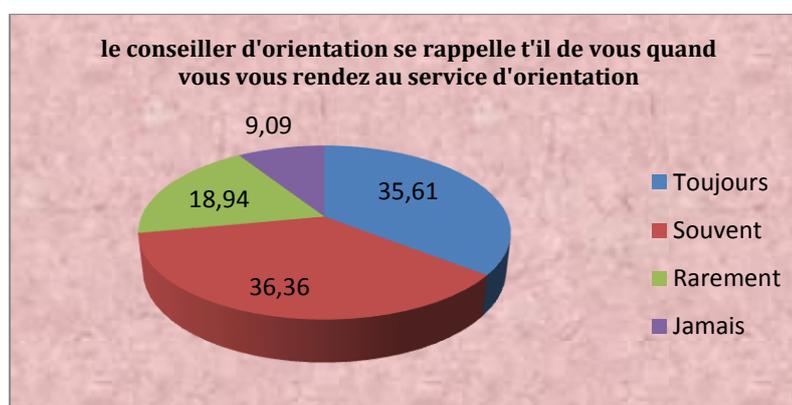
**Tableau 16 : répartition des élèves selon l'exposition aux nuisances sonore du service d'orientation aux heures de pauses**

Le service d'orientation de votre établissement est-il à l'abri des bruits lors des pauses	Effectif	Fréquence (%)
Toujours	41	14.49
Souvent	65	23.19
Rarement	41	14.49
Jamais	13	47.83
	5	
Total	28	100
	2	

Il ressort du tableau 14.49% et ont répondu que le service d'orientation est toujours et rarement à l'abri du bruit, en d'autres termes, que le service d'orientation scolaire n'est pas à l'abri des nuisances sonores lors des pauses, 47.83% des élèves pensent qu'il n'est jamais à l'abri des bruits lors des pauses.

#### 4.5.2. Présentation des élèves selon les liens entre conseiller d'orientation et élèves

**Graphique 9 : diagramme en secteur des liens entre conseiller d'orientation et élèves**



Il ressort du graphique 4.10 qu'il des liens entre Conseillers d'Orientation et élèves, en effet dans 36,6% des cas le Conseiller d'Orientation se rappelle souvent de l'élève lorsqu'il se rend dans son bureau et toujours dans 35,61% des cas.

#### **4.5.6. Présentation des élèves selon l'accueil réservé par le conseiller d'orientation dans son bureau**

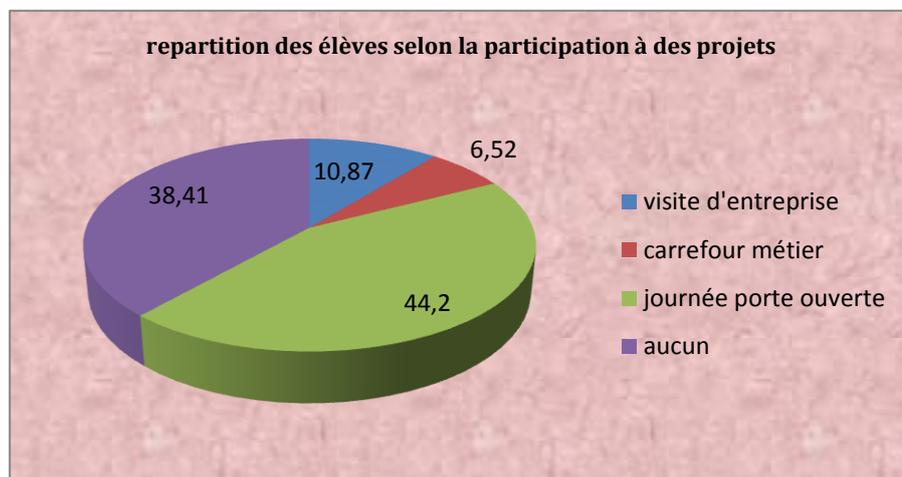
**Tableau 17 : répartitions des élèves selon l'accueil réservé par le conseiller d'orientation dans son bureau**

Accueil réservé par le conseiller d'orientation dans son bureau	Effectif	Fréquence (%)
Très chaleureux	86	30.43
Chaleureux	166	58.70
Ennuyeux	18	6.52
Triste	12	4.35
Total	282	100

Selon les élèves, l'accueil qui leur est réservé par le Conseiller d'Orientation dans son bureau est généralement chaleureux (58,7%) comparé à ceux qui trouvent l'accueil triste (4,35%).

#### 4.5.7. Présentation des élèves selon la participation a des projets scolaires

**Graphique 10 : diagramme en secteur des élèves selon la participation aux projets scolaires**



De façon globale le constat qui découle de notre enquête est que la majorité des élèves ont participé a un projet scolaire, ainsi certains de ces élèves ont une idée déjà certaine de ce qu'est une visite d'entreprise, un carrefour métier ou une journée porte ouverte. La connaissance de ces projets scolaires peut susciter en eux une vocation dans le choix d'une filière et par ricochet d'une profession.

#### 4.6. Réussite des apprenants

**Tableau 18 : répartition des élèves selon l'aide des conseillers d'orientation à la confection de leur emploi de temps**

Le service d'orientation vous aide t-il à confectionner vos emplois de temps	Effectif	Fréquence (%)
Toujours	151	53.57
Souvent	91	32.14
Rarement	26	9.29
Jamais	14	5.00
Total	282	100

Il découle de ce tableau que la majorité des élèves se font aidé lors de la confection de leurs emplois de temps par le Conseiller d'Orientation (53,57%). Lorsque l'emploi de temps est bien confectionné et respecté il participe certainement à la réussite de l'apprenant.

#### **4.6.1. Analyse des liens entre la réussite des élèves certaines variables explicatives :**

**Tableau 19 : répartition des apprenants selon l'apport des sessions de formation dans la compréhension des cours**

Les sessions de formation vous apportent-elles un plus dans la compréhension de vos cours	Effectif	Fréquence (%)
Toujours	101	35.71
Souvent	139	49.29
Rarement	24	8.57
Jamais	18	6.43
Total	282	100

Selon le tableau 4.20, il en ressort que 35,71% ont répondu souvent, 49,29%, ont répondu souvent 8,57%, ont répondu rarement et 6,43% ont répondu jamais. Ceci implique que la majorité des élèves comprennent leurs cours par l'aide des sessions de formation de formation ; ce qui concourent une fois de plus a la réussite des élèves.

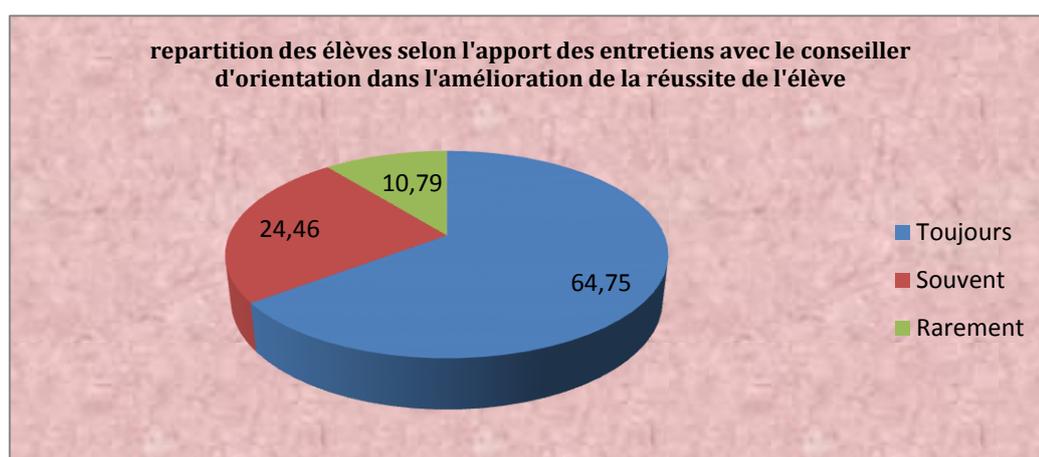
**Tableau : 20 : répartition des élèves selon l'apport des tests psychotechniques dans la prise de décision**

Apport des tests psychotechniques dans la prise de décision	Effectif	Fréquence (%)
Toujours	86	30.43
Souvent	108	38.41
Rarement	43	15.22
Jamais	45	15.94
Total	282	100

Les tests psychotechniques ont un rôle primordial dans la prise de décisions, la réussite et l'orientation des apprenants. Selon ce tableau il en découle que sur 282 élèves tous ont répondu. Dans les 282, 30.43% ont répondu par toujours 38.41% ont répondu souvent, 15,22% ont répondu rarement et 15,94% ont répondu jamais. Ceci implique l'importance des tests psychotechniques dans le cursus scolaire de l'apprenant.

#### **4.6.3. Présentation des élèves selon l'apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de l'élève dans l'amélioration de la réussite de l'élève.**

**Graphique 12 : diagramme en secteur des élèves selon l'apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de l'élève**



En ce qui concerne l'apport des entretiens passés avec le CO dans l'amélioration de la réussite, la majorité a répondu par l'affirmative soit 180 (64.75%) ont répondu toujours, 69 soit ( 24.46%) ont répondu souvent, 30 soit (10%) ont répondu rarement et enfin 4 soit 1.44% ont répondu rarement. Le constat dans l'amélioration de la réussite des apprenants est valide.

#### **4.6.4. Présentation des tableaux de contingences entre la réussite des apprenants et certaines variables explicatives**

Nous ne retenons que les variables explicatives ayant un lien significatif au seuil de 10%, ou 5%, ou alors 1% avec nos variables dépendantes. A cet effet nous avons retenu six (06) variables explicatives significatives à savoir : le sexe, l'accueil réservé par le conseiller d'orientation, l'assistance dans la confection des emplois de temps, le niveau d'étude du père, le revenu mensuel de la mère et la profession de la mère.

**Tableau 21 : répartition des élèves selon l'apport des sessions de formation dans la compréhension des cours et le sexe**

Les sessions de formation vous apportent-ils un plus dans la compréhension de vos cours	Sexe (%)		Total
	masculin	féminin	
toujours	20.00	15.71	35.71
souvent	25.71	23.57	49.29
Rarement	5.71	2.86	8.57
jamais	0.71	5.71	6.43
Total	52.14	47.86	100.00
chi2(3) = 7.3846 X <sup>2</sup> lu=6,251 α=10%			

En croisant nos variables de réussite des élèves avec les variables explicatives il ressort que le sexe influence la compréhension des cours chez l'élève après les sessions de formation au seuil de 10%. L'observation des proportions de compréhension de cours après les sessions de formation plus élevés chez les garçons (toujours 20% et souvent 25,71%) que chez les filles (toujours 15,71% et souvent 23,57%) montrent que les garçons ont plus de chance de comprendre leur cours après les sessions de formation.

**Tableau 22 : répartition des élèves selon l'apport des sessions de formation dans la compréhension des cours et l'accueil réservé par le conseiller d'orientation à l'élève dans son bureau**

Les sessions de formation vous apportent-ils un plus dans la compréhension de vos cours	Quel accueil vous est réservé par le CO dans son bureau ou en salle de classe (%)				Total
	chaleureux	très chaleureux	ennuyeux	triste	
toujours	22.46	9.42	0.72	2.17	34.78
souvent	29.71	14.49	3.62	2.17	50.00
Rarement	5.80	2.90	0.00	0.00	8.70
jamais	0.72	3.62	2.17	0.00	6.52
Total	58.70	30.43	6.52	4.35	100.00
chi <sup>2</sup> (9) = 19.5363    X <sup>2</sup> <sub>lu</sub> =16,919    α=5%					

Il ressort du tableau 4.24 que l'accueil réservé par le conseiller d'orientation aux élèves influence la compréhension des cours après les sessions de formations au seuil de 5%. En effet les plus grandes proportions de compréhension s'observent lorsque l'accueil est chaleureux (22,46% et 29,71%) ou très chaleureux (9,42% et 14,49%) comparé aux situations d'accueil triste (2.17%) ou ennuyeux (3,62%) où les proportions sont faibles.

**Tableau 31 : répartition des élèves selon l'apport des sessions de formation dans la compréhension des cours et l'assistance du service d'orientation à la confection des emplois de temps.**

Les sessions de formation vous apportent-ils un plus dans la compréhension de vos cours	Le Service d'Orientation vous aide t-il à confectionner vos emplois de temps (%)				Total
	Toujours	souvent	rarement	jamais	
toujours	23.57	9.29	2.86	0.00	35.71
souvent	22.41	19.29	4.29	3.57	49.29
Rarement	5.00	1.43	2.14	0.00	8.57
jamais	2.86	2.14	0.00	1.43	6.43
Total	53.57	32.14	9.29	5.00	100.00

chi2(9) = 18.4051 X<sup>2</sup>lu=16,919 α=5%

L'assistance du service d'orientation à la confection des emplois de temps influence la compréhension des cours après les sessions de formations au seuil de 5%. Les élèves toujours assistés à la confection de leurs emplois de temps (53,57%) ont plus grandes compréhension des cours (23,57%) que ceux qui n'ont jamais d'assistance à la confection de leurs emplois de temps (0,00%).

**Tableau 23 : répartition des élèves selon l'apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille et le niveau d'étude père**

Apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille	niveau d'étude du père (%)				Total
	primaire	secondaire	universitaire	aucun	
toujours	18.46	20.00	26.15	0.00	64
souvent	6.15	9.23	3.08	3.08	21.54
Rarement/ jamais	1.54	4.62	7.69	0.00	13.85
Total	46.97	27.27	18.18	7.58	100.00
chi2 (6) = 11.5629 X <sup>2</sup> lu=10,645 α=10%					

Nos analyses révèlent qu'en se focalisant uniquement chez les jeunes filles, le niveau d'étude du père influence l'amélioration de la réussite de la jeune fille au seuil 10%. En effet les plus grandes proportions de réussite s'observent lorsque le père est d'un niveau d'étude universitaire (26,15%) ou secondaire (20%) comparé à celles dont le père est d'un niveau primaire (18,46%). Au final plus le niveau d'étude du père est élevé, plus les chances de succès sont élevées chez la jeune fille.

**Tableau 24 : répartition des élèves selon l'apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille et le revenu mensuel de la mère**

Apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille	Revenu mensuel de la mère (%)				Total
	_ 50000	50000 à 150000	150000 à 250000	250000 et plus	
toujours	21.21	19.70	15.15	7.58	63.64
souvent	15.15	6.06	1.52	0.00	22.73
Rarement/ jamais	10.61	1.52	1.52	0.00	13.64
Total	46.97	27.27	18.18	7.58	100.00
chi2 (6) = 10.7231 X <sup>2</sup> lu=10,645 α=10%					

Toujours chez les jeunes filles, il s'est avéré que le revenu mensuel de la mère influence l'amélioration de la réussite de la jeune fille au seuil 10%. Les jeunes filles dont il y a toujours amélioration de la réussite (63,64%) ou souvent (22,73%) ont en majorité des mères dont le revenu mensuel est inférieur à 50.000 FCFA (21,21%) ou compris entre 50.000 et 150.000 FCFA (19,7%). Au final moins le revenu de la mère est élevé, plus la jeune fille a des chances de succès.

**Tableau 25 : répartition des élèves selon l'apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille et la profession de la mère**

Apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite du jeune garçon	la profession de la mère (%)				Total
	fonctionnaire	Secteur privé	Secteur informel	ménagère	
toujours	9.59	21.92	10.96	23.29	65.75
souvent	10.96	00.0	9.59	5.48	26.03
Rarement/ jamais	00.0	4.11	4.11	0.00	8.22
Total	20.55	26.03	24.66	28.77	100.00
chi2 (6) = 10.7231 X <sup>2</sup> lu=16,812 α=1%					

A contrario chez les garçons, c'est la profession de la mère qui influence l'amélioration de la réussite chez les garçons au seuil 1%. Les garçons dont les mères sont ménagères ont toujours une plus grande proportion de réussite (23,29%).

#### 4.6. Vérification des hypothèses de recherche.

Le test du khi deux dont les raisons du choix et les formules nécessaires ont été présentées au chapitre 3 nous aidera à vérifier nos hypothèses de recherche. Ainsi, puisque tous les tableaux de vérification des hypothèses n'ont pas le même nombre de lignes et de colonnes, toutes les vérifications n'auront pas le même seuil.

#### 4.7. Vérification de la première hypothèse de recherche.

Testons l'hypothèse selon laquelle *testons l'hypothèse selon laquelle la disponibilité des Conseillers d'Orientation détermine la réussite des*

*Apprenants.* La vérification de cette hypothèse se fera par le croisement de l'item 6 avec l'item 19. Ce croisement a été fait de cette façon parce que cette hypothèse n'a pas trouvé à 100% sa validité avec les autres items raison pour laquelle il a été croisé de cette façon.

##### 4.7.1. Formulation des hypothèses alternative (Ha) et nulle (Ho) :

**Ho :** la disponibilité des Conseillers d'Orientation ne détermine pas la réussite des apprenants au lycée.

**Ha :** la disponibilité des Conseillers d'Orientation détermine la réussite des apprenants au lycée.

**Tableau 26 : Présentation du tableau du tableau de contingence qui explique la RH 1 ceci est l'item 19 précité.**

Les sessions de formation vous apportent-ils un plus dans la compréhension de vos cours	Le Service d'Orientation vous aide t-il à confectionner vos emplois de temps (%)				Total
	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais	
toujours	23.57	9.29	2.86	0.0	35.71
souvent	22.14	19.29	4.29	3.57	49.29
Rarement	5.00	1.43	2.14	0.00	8.57
jamais	2.86	2.14	0.00	1.43	6.43
Total	53.57	32.14	9.29	5.00	100.00
chi <sup>2</sup> (9) = 18.4051 X <sup>2</sup> lu=16,919 α=5%					

Le tableau ainsi présenté nous montre son  $\chi^2$  (9) et son degré de liberté

#### **4.7.2. La prise de décision :**

$\chi^2_{\text{cal}} > \chi^2_{\text{lu}}$ , c'est-à-dire que. D'après la règle de décision du khi deux, nous confirmons l'hypothèse alternative et rejetons l'hypothèse nulle. Cela signifie que *la disponibilité des Conseillers d'Orientation détermine partiellement la réussite des apprenants au lycée vu que cette hypothèse trouve sa réponse dans la variable dépendante alors qu'elle devrait la trouver dans les variables indépendantes après croisement. En conclusion il ressort que la RH\_1 est validé à 50%*

#### **4.6.. VERIFICATION DE LA DEUXIEME HYPOTHESE DE RECHERCHE.**

Testons l'hypothèse selon laquelle *la culture parentale en Orientation Conseil détermine la réussite des apprenants au lycée*

Vérification de cette hypothèse se fera par le croisement de l'item 5 avec l'item 20. La vérification de cette hypothèse ne sera pas validé à 100% vu qu'elle exclu le groupe des garçons et s'explique plutôt chez les filles.

##### **4.6.1. Formulation des hypothèses (Ho) et nulle et alternative(Ha)**

**Ho :** La culture parentale en Orientation- Conseil ne détermine pas la réussite des apprenants au lycée.

**Ha :** la culture parentale en Orientation-Conseil détermine la réussite des apprenants

**Tableau 27 : Présentation du tableau de contingence de l'HR 2**

Apport des entretiens passés avec le conseiller d'orientation dans l'amélioration de la réussite de la jeune fille	niveau d'étude du père (%)				Total
	Primaire	secondaire	universitaire	aucun	
toujours	18.46	20.00	26.15	0.00	64.62
souvent	6.15	9.23	3.08	3.08	21.54
Rarement/ jamais	1.54	4.26	7.69	0.00	13.85
Total	46.97	27.27	18.18	7.58	100.00
chi2 (6) = 11.5629 $X^2_{lu}=10,645$ $\alpha=10\%$					

Le tableau ci présent nous montre le chi2 (6) et son degré de liberté obtenu avec un seuil de 10%

**La prise de décision :**

$\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$ , D'après la règle de décision du khi deux, nous confirmons l'hypothèse alternative et rejetons l'hypothèse nulle. Cela signifie que *le niveau d'étude du père, en d'autres termes sa culture en Orientation-Conseil influence positivement la réussite des apprenants filles.*

**4.6.2 . Verification de la troisieme hypothese de recherche**

Testons l'hypothèse selon laquelle l'environnement de travail de du Conseiller d'Orientation détermine la réussite des apprenants au lycée. *Cette hypothèse pour être validée a été croisée ainsi qu'il suit. L'item 17 avec l'item 20 de la variable dépendante.*

**4.5.1. Formulation des hypothèses alternative (Ho) nulle et alternative (Ha)**

**Ho :** l'environnement de travail du Conseiller d'Orientation ne détermine pas la réussite des apprenants au lycée.

**H<sub>a</sub>** : l'environnement de travail du Conseiller d'Orientation détermine la réussite des apprenants au lycée

**Tableau 28 : Présentation du tableau des résultats au test du Khi-deux pour l'HR 3**

Les sessions de formation vous apportent-ils un plus dans la compréhension de vos cours	Quel accueil vous est réservé par le CO dans son bureau ou en salle de classe (%)				Total
	Chaleureux	Très chaleureux	ennuyeux	triste	
toujours	22.46	9.42	0.72	2.17	43.78
souvent	29.17	14.49	3.62	2.17	50.00
Rarement	5.80	2.90	0.00	0.00	8.78
jamais	0.72	3.62	2.17	0.00	6.52
Total	58.7	30.43	6.52	4.35	100.00
0					
chi2(9) = 19.5363    X <sup>2</sup> lu=16,919    α=5%					

### La prise de décision :

$\chi^2_{\text{cal}} > \chi^2_{\text{lu}}$ , D'après la règle de décision du khi deux, nous confirmons l'hypothèse alternative et rejetons l'hypothèse nulle. Cela signifie que l'environnement de travail du Conseiller d'Orientation est un facteur de réussite ou encore influence la réussite du des apprenants au lycée.

**Tableau 29 : Tableau récapitulatif de la vérification des hypothèses de recherches**

	HR	$\chi^2_{cal}$	$\chi^2_{lu}$	$\alpha$	Décision	Explication
1 :	HR	11.5629	10.645	10 %	Ha accepté et Ho rejeté	La RH2 trouve sa validité dans la VD
2	HR	11.5629	10.645	10 %	Ha accepté et Ho rejeté	le résultat de la RH2 réponse partiellement
3 :	HR	19.5563	16.919	5%	Ha accepté et Ho rejeté	La RH3 trouve sa validité à 100%

A la lumière de ce tableau, toutes les hypothèses de recherche ont été confirmées. La première hypothèse est validée à 50%, la deuxième hypothèse à 50% et enfin la troisième hypothèse est validée à 100%. Nous pourrions conclure en disant que l'éducation à l'Orientation-Conseil est validée à 50%. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Au terme du chapitre 4, toutes proportions gardées, nous soulignons que pour toutes les quatre (03) hypothèses, le khi deux de Bravais Pearson indique la présence de dépendance positive entre la variable indépendante et la variable dépendante, c'est-à-dire quatre (02) hypothèses de recherche sur quatre (03) sont confirmées à 50%, et (01) hypothèse sur(03) a été validé totalement. En conséquence, l'hypothèse générale selon laquelle : « *L'hypothèse selon laquelle Il existe un lien significatif entre l'éducation a l'Orientation-Conseil et la réussite des apprenants au lycée* » est validée mais à 50% ; cela voudrais dire qu'il reste encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

Nous nous sommes attelés à présenter les données recueillies sur le terrain conformément aux variables indépendantes de notre étude. Dans cette perspective, le chapitre qui suit nous servira de cadre d'interprétation de ces hypothèses.

## CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET DISCUSSION

Le présent chapitre est consacré à l'interprétation des résultats de notre enquête sur le terrain. Nous ne pouvons cependant pas interpréter ces résultats sans les discuter. C'est pour cette raison que ce chapitre s'articule autour de deux mouvements : l'interprétation de nos résultats et les discussions.

### 5.1 Interprétation des résultats

#### 5.1.1 Interprétation de la première hypothèse de recherche

A la question de savoir s'il existe une relation significative entre l'éducation à l'Orientation-Conseil et la réussite des apprenants au lycée. En effet, la vérification de cette hypothèse a été confirmée avec un degré de relation plutôt moyen entre une variable de cette hypothèse et une variable dépendante à savoir l'item 19. A ce niveau la relation, en d'autres termes le lien est significatif : **la relation est moyenne**). Vu qu'elle aurait dû être validée dans la première hypothèse mais elle trouve sa validité dans la variable dépendante soit 49,29% pour souvent et 35,71

. Cela signifie que la disponibilité des CO détermine la réussite des apprenants au lycée à 49,29%. Précisons que la modalité toujours et souvent vont de paire.

L'enquête montre que, par rapport à la disponibilité des CO qui trouvent sa validité dans la variable dépendante, les apprenants ont répondu à 49,29%. Ce qui montre même si la première hypothèse n'est pas validée à ce niveau elle se valide dans le fait que les conseillers d'orientation confectionnent les emplois de temps des apprenants. Ce qui prouve qu'ils sont disponibles pour les apprenants car 35,71% des apprenants ont répondu par toujours ce qui montre que les CO sont disponibles quand le besoin se fait ressentir et même s'il y'a pas besoin ils sont présent. 49,29% ont répondu par souvent cela voudrait dire que les CO sont souvent la pour ceux qui sollicitent une aide quelconque et notons que toujours et souvent peuvent se rejoindre même comme ils n'expriment pas vraiment la

même chose. 8,57% ont répondu par rarement ceci montre que ceux-là sont des élèves qui connaissent pas vraiment l'importance du CO dans leur éducation et à cet effet ils consultent rarement, voire pas du tout le Conseiller d'Orientation. Et 6,43% ont répondu par la négative ils sont extrêmement minoritaire car là on peut comprendre que ceux sont des élèves qui ne connaissent même pas que le CO existe ceux sont des absentéistes. A la lumière de ce qui précède l'affirmation est que la disponibilité du le CO influence la réussite des apprenants.

Face à ces résultats, on ne saurait dire que la disponibilité du CO n'est point efficace Dans la réussite des apprenants au lycée voir **le tableau 4, 7, 8,9**

### **5.1.2 Interprétation de la deuxième hypothèse de recherche**

Après vérification, cette hypothèse a été confirmée partiellement c'est-à-dire à 50%. Nous pouvons expliquer cela ainsi qu'il suit ; dans la deuxième hypothèse qui n'est rien d'autre que : la culture parentale en orientation-conseil influence la réussite des apprenant est validé partiellement pour la raison que ,après avoir analysé nos tableau , il ressort qu'il y'a un lien car chez filles par exemple il s'est avéré que, après croisement et ce à un seuil de 1% la fille avait plus de chance de réussir dans ses études lorsque la mère avait un revenu inférieur a 50000CFA.Ent d'autre termes , il s'est avéré que les files dont les mères sont ménagère c'est a celles dont le niveau d'étude est inférieur avaient plus de chance de chance de réussir. Ceci peut s'explique par le fait que les files atteignent l'âge de la puberté plus vite que celle des garçons, ainsi celle-ci doivent être contrôlée, entourée et encadrer par leur maman pour éviter des dérapages dues à des crises d'adolescence et de ce fait lorsque la maison est présente constamment auprès de sa fille celle-ci pourra être mieux recadré et ainsi mieux se concentrer dans ses études. Contrairement aux filles dont les mères sont des travailleuses (fonctionnaire, privé etc. ) celles-là n'ont pas vraiment le temps de contrôler leur filles vu qu'elles vont au travail et rentre tard et assez fatigué pour vérifier le travail scolaire de leur fille et parfois même sont dans l'incapacité de savoir ou pas si leur fille passe ou pas des crises d'adolescence responsables de plusieurs échec scolaire de la fille. Cette hypothèse se vérifie dans **le tableau N°4** avec les pourcentages suivants : 2,84% pour les femmes n'ayant aucun diplôme, 20,57% pour les femmes ayant le niveau d'étude supérieur, 31,21% représente les femmes ayant le niveau d'étude secondaire et enfin 45,35% représente les femmes dont le niveau d'étude est le primaire c'est le plus grand

pourcentage ceci peut également se vérifier dans **les tableaux de contingence N° 27 et 28**. Ceci revient à affirmer que une partie de cette hypothèse infirme l'hypothèse à 50% et l'autre partie confirme l'hypothèse selon que la culture parentale en orientation-conseil influence la réussite c'est à dire que plus le niveau du père est élevé plus l'apprenant peut réussir. Ceci ne concerne que le groupe de garçons car après croisement le tableau montre que plus le père est instruit plus son fils a la latitude de réussir. Voir tableau 26 .Ceci peut s'expliquer par le fait que le père qui est instruit à la latitude de mieux diriger de comprendre un certain nombre de chose lié à l'éducation de son fils, il peut mieux s'imposer , le recadrer car le père c'est la loi, il a la politique de ses moyens et peut user de cette politique pour mieux aider son fils à s'orienter car dans la famille, certes, les parents voudraient voir tous leurs enfants réussir mais l'inquiétude est souvent plus du côté du garçon qui sera appelé demain ou après-demain à fonder une famille.

### **5.1.3. Interprétation de la troisième hypothèse de recherche.**

Cette hypothèse a été libellée de la manière ci-après : L'environnement de travail du Conseiller d'Orientation détermine la réussite des apprenants. La vérification de cette hypothèse a été confirmée avec un degré de relation plutôt moyenne entre les deux variables de cette hypothèse

$\chi^2_{\text{cal}} > \chi^2_{\text{lu}}$ , D'après la règle de décision du khi deux, nous confirmons l'hypothèse alternative et rejetons l'hypothèse nulle. Cela signifie que l'environnement de travail du Conseiller d'Orientation est un facteur de réussite ou encore influence la réussite de des apprenants au lycée. Ceci est une évidence que celle de savoir que l'environnement de travail du conseiller d'Orientation est un facteurs de réussite car si l'apprenant s'amène au bureau du CO, et que ce dernier ne soit ni accessible, ni accueillant, il est certain que l'apprenant va se braquer et ne pourra vraiment plus se livrer .Il ne pourra plus s'ouvrir au CO et ceci peut s'expliquer par le fait que ,lorsqu'un apprenant est bien reçu, cette réception va le mettre en confiance et ainsi il pourra mieux se livrer et par là commence la réussite de l'apprenant . Ace niveau, l'Item 19 et l'item 20 ont été croisées et dans le tableau de contingence le seuil à été mis à 5% cela montre que l'environnement de travail du CO influence la réussite de l'apprenant. Nous avons 5% de se tromper dans cette affirmation.

#### 5.1.4. Limites de l'étude

Notre étude est amplement tributaire de divers éléments dont l'influence sur les résultats nous convie à en cerner certaines limites. De prime à bord, nous noterons que nous n'avons pas la prétention d'avoir exploré tous les facteurs de l'éducation à l'Orientation-Conseil comme déterminant de réussite des apprenants au lycée.

Ensuite, une autre limite de notre recherche se rapporte à la procédure d'enquête que nous avons choisie: l'utilisation du questionnaire. Malgré les précautions d'usage, il nous est difficile de déterminer si les réponses obtenues correspondent bel et bien aux réalités quotidiennes du terrain. Ensuite, même si le questionnaire utilisé pour récolter nos données a été administré sous notre grande supervision, certains biais pourraient avoir glissé dans les réponses du questionnaire. D'ailleurs, ceci demeure une possibilité pour toutes données récoltées de cette manière. Mais par ailleurs nous avons fait une interview qui vous sera présenté en annexe par cet interview nous avons voulu donner une plus valeur a notre travail car s'il faut s'appuyer juste sur le questionnaire notre travail n'aurait pas son fondement et de ce fait nous affirmons que notre travail à travers cet interview a pu avoir un sens une confirmation.

En outre, sur le plan méthodologique, nos hypothèses ont été vérifiées avec une marge d'erreur de 10% bien que à certain égard nous avons eu des erreurs de 5% voir même 1%. Donc les résultats obtenus comportent chacun 10%, 5%, 1% d'incertitude c'est-à-dire le risque de se tromper dix fois sur cent (10/100), cinq fois sur cent (5/100) et une fois sur cent 1/100. Nous constaterons peut être qu'il y'a plusieurs marge mais ceci peut s'expliquer du fait de la vulgarité ou rareté d'une situation qui prévaut.

Enfin, faute de moyens financiers et du temps nécessaire, nous n'avons pas pu étendre cette recherche sur plusieurs établissements scolaires de la ville de Yaoundé ou même d'ailleurs. C'est ainsi que nous l'avons restreint au seul cas du Lycée de la cité verte dans l'arrondissement de Yaoundé 2ième. Ce qui a conduit à émettre des réserves quant à la généralisation des résultats de l'étude sur l'ensemble des élèves.

Le chapitre 5 nous a permis de présenter les données de terrain de notre étude. Les trois (03) hypothèses retenues dans le cadre de notre étude ont été vérifiées par le biais du test du khi-deux, deux ont été confirmés partiellement et une a été confirmé a cent pour cent. Nous avons également ressorti les limites de notre recherche, d'où nous avons apporté des suggestions et recommandations dans le sens de l'éducation à l'Orientation-Conseil déterminant de la réussite des apprenants.

## CONCLUSION GENERALE

Parvenue au terme de notre travail, il convient de rappeler que nous sommes partis de l'observation selon laquelle l'une des missions régaliennes de l'Etat à savoir : l'Education souffre d'une carence ; carence pouvant s'expliquer par le fait que l'éducation, étant constituée de 3 piliers à savoir : l'Administration scolaire, la pédagogie et enfin l'Orientation scolaire représente le socle même de l'éducation en d'autres termes, l'une ne peut évoluer sans l'autre. A dire que faire des études sans orientations est comme un vœux pieux sans lendemain (fréquenter sans savoir ce que l'on voudrait faire et devenir plus tard faire plus tard). Ainsi, à la lumière de ce qui précède il ressort que l'orientation a une place très importante dans la scolarité des apprenant car il serait absurde de fréquenter sans être orienté quand on sait que les sociétés d'aujourd'hui au pied des hégémonies de la mondialisation se doit d'évoluer au même rythme que celui-ci ce qui peut expliquer aujourd'hui la professionnalisation des formations études pour la recherche plus facile d'un emplois qualifié .Et ceci ne peut être possible que par le biais de l'Orientation-Conseil et par ricochet par le Conseiller d'Orientation expert en orientation qui se doit d'être disponible ou tout besoin sera nécessaire. D'où notre thème s'intitule « ***L'éducation à l'Orientation Conseil facteur de réussite des apprenants au lycée de la cité verte les facteurs*** ». Au départ, nous nous sommes fixés pour objectif de vérifier s'il existe un lien significatif entre l'éducation à l'Orientation Conseil et la réussite des apprenants au lycée de la cité verte.

Pour y parvenir, après avoir cerné le problème, nous avons émis l'hypothèse générale selon laquelle « il existe un lien significatif entre l'éducation à l'orientation-Conseil et la réussite des apprenants au lycée de la cité verte ». Pour rendre opérationnel cette hypothèse, nous l'avons éclatée en trois hypothèses de recherche.

**HR1** : la disponibilité des Conseillers d'Orientation détermine la réussite des apprenants au lycée.

**HR2** : la culture parentale en Orientation Conseil détermine la réussite des apprenants au lycée.

**HR3** : l'environnement de travail des Conseillers d'Orientation détermine la réussite des apprenants au lycée.

Après avoir défini les concepts, nous avons fait état de quelques travaux antérieurs à notre étude, ainsi que les théories que nous avons jugées utiles pour expliquer notre sujet, en l'occurrence le béhaviorisme ou comportementalisme, le Constructivisme, le Socioconstructivisme et les Théories interactionnistes (Robert Gagné et Albert Bandura).

Une descente sur le terrain nous a permis à travers le questionnaire de collecter des informations auprès d'un échantillon de 282 élèves issus des (06) classes de Terminal et Première au lycée de la cité verte sur une population accessible de 560 élèves. Nous avons présenté et analysé les résultats de l'étude sur un échantillon réel de 282 élèves.

L'exploitation de ces questionnaires nous a permis de vérifier les liens que nous recherchions entre nos variables. Après traitement de ces données, nous avons confirmé les résultats dans divers tableaux avant de procéder à la vérification de nos hypothèses. Les quatre (03) hypothèses de recherche proposées ont été confirmées à l'aide du test statistique de Khi-deux à un seuil de 0.01, 0.05, 0,1. Ce qui revient à confirmer notre hypothèse générale selon laquelle, il existe un lien significatif entre l'éducation à l'Orientation-Conseil facteur de réussite des apprenants au lycée.

C'est ainsi que :

- il existe un lien significatif entre la disponibilité des Conseillers d'Orientation et la réussite des apprenants.

- Il existe une influence entre la culture parentale en Orientation et la réussite des apprenants. Ceci se vérifie plus du côté des garçons

- Il existe une relation significative entre l'environnement de travail du Conseiller d'Orientation et la réussite des apprenants.

Nous déplorons que les stratégies d'Orientation Conseil jusqu'ici mises en œuvre semblent encore ne pas montrer leur efficacité. C'est pourquoi nous avons fait des suggestions qui, prises en compte, contribueront à l'amélioration de la réussite des apprenants via l'éducation à l'Orientation-Conseil. Ces suggestions se résument en quelques points dont l'idée générale est de permettre à l'élève de développer ses habilités cognitives et d'améliorer ses relations internes dans la recherche de la réussite.

Nous ne prétendons pas dans cette recherche avoir étudié tous les aspects liés la réussite des apprenants via l'orientation- conseil, d'où nous estimons que les lacunes pourront être comblées par d'autres recherches.

### **5.1.5. Implications professionnelles**

En ce qui concerne l'implication professionnelle ,il importe pour nous de souligner de prime à bord que le conseiller d'orientation est un acteur très important dans la chaîne éducative, pour cela, il assure le suivi scolaire, psychologique et sociale de l'élève ou l'apprenant, en outre, il est chargé d'aider les apprenants et les chercheurs d'emplois, à pouvoir mieux s'insérer dans la société et dans la vie professionnelle. De ce qui précède, il importe pour le CO ouvrier de l'Orientation-Conseil, de se positionner en tant tel et de prendre conscience de la responsabilité qui lui incombe. Pour cela, il se doit : d'aimer son travail car quand on aime ce que l'on fait on le fait bien

\_ De se rendre à son poste de travail, quel que soit l'endroit où il sera affecter

\_ Pratiquer de plus de visites d'entreprise au sein des établissements, des carrefours métiers, des sessions d'information, et e formation qui participent a la formation des apprenants et éveils en eux, des compétences pour le choix des filières et par ricochet le choix d'un métier avenir.

Enfin, le CO se doit de pratiquer les tests psychotechniques, car c'est à partir de ceux-ci que ce dernier pourra détecter la personnalité intrinsèque d'un apprenant. Par ces tests nous pouvons citer :

\_ La batterie des tests de troisième

\_ Le rorschach

\_ Le test du Rothwell-Miller etc. .

### **5.1.6. Suggestions et recommandations**

Le contexte d'Orientation-Conseil dans notre pays encore très mal compris par la les élèves, les parents, et d'autres acteurs de l'éducation constitue l'une des difficultés dans le choix des filières d'étude de spécialisation et voir de professionnalisation pour l'apprenant. C'est donc dans l'optique d'apporter des solutions à ce problème que nous ferons ici des suggestions et donnerons des recommandations à l'ensemble de la chaîne éducative Camerounaise.

#### **5.1.6.1. Suggestions**

L'Orientation est le troisième pilier de l'Education au Cameroun ; c'est un pilier sans lequel l'éducation n'aurait de sens. Il est passé le temps pendant lequel les citoyens allaient à l'école pour avoir un emploi dans la fonction public. Pour prétendre à une émergence, un slogan a été développé par notre président. « le Cameroun pays émergeant a l'horizon 2035 » , il ,importe que le Camerounais, pour y parvenir puisse se dévêtir de son habillement de bureaucrate et revêtir celui du travailleur, du professionnel ; car notre pays a plus besoin de professionnels aujourd'hui que de bureaucrates ; et ceci est possible si et seulement si l'Orientation est prise en considération et renforcée dans tous niveaux ou besoin sera nécessaire, à savoir, les écoles autant publiques que privées, les universités, et dans les Ministères car l'Orientation se fait tout le long de la vie.

##### **5.1.6.1.1. Les méthodes d'Orientation-Conseil.**

Il existe une pléthore de méthodes d'Orientation-Conseil tels que, les séances d'informations, les sessions d'information en classe et aussi l'association des les parents d'élèves (APE) au sein des établissements. Les séances de formation sont des méthodes d'orientation qui consistent en ce que le CO répertorie des filières d'étude sur lesquels il expose tout en expliquant en quoi ces filières sont importantes, et les débouchés de ces dernières aux apprenants.

Les sessions de formation, en revanche, sont modules qui sont comme des chapitres qui doivent être abordée par le CO. La session consiste à expliquer, faire connaître aux apprenants la moralité, à leur faire prendre conscience de leur personnalité pour ne pas faire

des choix plus-tard par suivisme, sous injonction parentale, ou même par hasard. En outre, la session de formation aide l'enfant à mieux se connaître et à pouvoir rechercher l'emploi comme il se doit (lettre de motivation, curriculum vitae, demande d'emplois, projet professionnel etc.). Ces méthodes aident l'enfant à mieux se connaître et savoir où aller.

Les associations avec les parents d'élèves (APE) quant à elle, permettent de dire ou d'informer les parents sur qui est le CO, de leur parler de ses missions et ses limites au sein de l'établissement. En outre, informer les parents sur leurs missions en ce qui concerne le suivi de leurs enfants. Et enfin, de leur parler du fonctionnement de l'établissement. Voilà en quelques méthodes d'éducation à l'orientation.

#### **5.1.6.1.2. Stratégie d'Orientation-Conseil**

Tout d'abord, nous devons partir du principe selon lequel tous les enfants ont droit à l'éducation et par ricochet à l'orientation. L'enfant a le droit de faire un choix et ceci avec l'aide de ses parents ou toute autre personne en charge de son éducation. C'est la raison pour laquelle les parents ou tuteurs se doivent de discuter de l'orientation avec l'enfant. Pour faire un bon choix, l'enfant doit connaître ses compétences et ses difficultés et ceci se fait à base des tests psychotechniques administrés par le CO. En outre, pour susciter les vocations et les choix de métiers, le Conseiller d'Orientation, dans son programme scolaire, doit organiser une visite d'entreprise, des carrefours métiers, et organiser la journée nationale de l'orientation scolaire.

Il est de notre intérêt d'œuvrer ensemble afin que les études des apprenants ne soit pas nulles c'est à dire que l'apprenant doit avoir une rentabilité de ses études à savoir : une profession appropriée.

Pour se faire, nous devons encourager le dialogue entre parents et enfants, entre apprenant et CO entre parents et CO tout en sachant que l'Orientation-Conseil nous sert de marque identitaire et est l'expression même de notre émergence. Nous devons désormais mettre l'Orientation en valeur et au même pied d'égalité que l'administration scolaire et la pédagogie. Tous les trois se valent et ne sauraient être divisé car si l'un va sans l'autre cela serait une perte de temps. En d'autres termes avait dit un penseur « des vœux pieux sans lendemain ».

### 5.1.6.2. Recommandations

De la cellule familiale en milieu scolaire, les membres de la chaîne éducative camerounaise sont nombreux. Les parents sont ici au cœur de l'action éducative. C'est raison pour laquelle nous commencerons par leur adresser nos recommandations.

#### 5.1.6.2.1. Aux parents

De prime à bord, les parents doivent savoir qu'ils occupent une place de choix dans la formation, dans l'Orientation des enfants et que le problème de l'Orientation-Conseil comme facteur de réussite des apprenants dont il est question aujourd'hui relève aussi de leur responsabilité. Fonkeng (2003 :3), insiste sur la responsabilité des parents dans l'échec scolaire lorsqu'il affirme:

*« The psychological impact of failure and repetition on the individual pupil can be destructive as the repeater (child) develops an inferiority complex and an unprogressive attitude towards peers and school. On the part of parents, failure and repeating by offsprings can lead to the development of a feeling of guilt in the non-accomplishment of their duty as primary educators».*

Il est donc temps que les parents cessent de voir l'Orientation-Conseil comme une utopie car c'est une réalité qui mérite d'être prise au sérieux afin que les enfants ou les apprenants ne soient plus victimes des orientations sous injonction parentale des orientations par suivisme, ou par résignation. Par l'éducation à l'orientation-conseil,

L'enfant sera à même de connaître ses aptitudes et capable de faire des choix en connaissance, de causes. En outre, à travers l'éducation à l'orientation-conseil, les parents pourront comprendre les missions et les limites du CO dans l'orientation des apprenants. Et Les mères aussi bien que les pères doivent de connaître leurs rôle de chef de famille et ceci pour une meilleure réussite de leurs cursus scolaires, académiques et par ricochet la réussite professionnelle.

C'est donc une grosse carence pour les parents que celui de ne point discuter d'orientation et des aspirations professionnelles avec leurs enfants. Pourtant, celles-ci est un

trésor. Alors nous invitons tous parents à s'assurer que ses enfants en plus de leurs études, soit également orientés pour un meilleur futur car c'est grâce à celle-ci qu'ils pourront véritablement s'intégrer dans le monde professionnel et s'ouvrir au monde extérieur. Pour y parvenir, les parents se doivent par exemple :

- Faire connaître à leur enfants leurs situations financières et discuter avec eux de leur projet professionnel et leur dire ce qu'ils sont capables de faire ou pas pour eux à partir de cela, l'enfant pourra faire des choix en connaissance de cause.
- Profiter des jours JNOS (journée national de l'orientation scolaire) pour être plus édifié en la chose.

#### **5.1.6.2.2. Aux enseignants**

L'enseignant constitue l'une des chevilles ouvrières du système éducatif. Il est un maillon essentiel et incontournable du triangle didactique. C'est à lui que revient la mission d'actualiser les contenus, les finalités de l'éducation en comportement observables. Son attitude pendant le processus d'enseignement-apprentissage, de même que les méthodes qu'il emploie ont une influence directe sur l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables non seulement à la réussite scolaire des apprenants, mais également à leur insertion et à leur réussite socioprofessionnelle. Pour ce faire, tous les enseignants doivent posséder tous les atouts requis pour atteindre ces objectifs.

Tout d'abord, il est important que tout enseignant en plus des savoirs épistémologiques, ait une maîtrise de leur matière car la réussite passe par là. Une telle aptitude demande que l'on ait au préalable une maîtrise parfaite de la matière enseignée. Ainsi, dans le cadre de l'enseignement dont l'objectif est l'amélioration de notre système éducatif, nous préconisons aux enseignants de Celles de l'enseignement direct reposant exclusivement sur toutes les matières, pour avoir le regard, désormais rivé sur des méthodes, qui tiennent compte des méthodes telles que les approches par les compétences(APC) en mettant l'apprenant au centre de l'apprentissage.

Nous parlons ici de la réforme des méthodes, de la transformation des programmes, et même des procédures d'évaluation. En fait, tout enseignant doit avoir la capacité d'adapter l'école aux aspirations. L'école a besoin d'être réappropriée, c'est à dire de devenir autre chose que cette survivance de l'ère coloniale (Onobiono, 1995).

Il revient encore aux enseignants de sensibiliser les parents au sein des associations des parents d'élèves sur l'utilité de la langue espagnole dans l'épanouissement de l'enfant.

#### **5.1.6.2.3. Aux apprenants**

Aujourd'hui, la nouvelle approche didactique veut que l'apprenant soit au centre de l'enseignement et non plus comme par le passé. Dans cette optique, l'enseignant ne sert que de guide et de conseiller technique. L'apprenant doit être conscient des enjeux de son éducation. Il doit lorsqu'il a des difficultés quelles qu'elles soient de consulter un CO et aussi de dialoguer avec ses parents car cette chaîne éducative est le noyau même de la réussite.

Il revient à l'élève de se mettre en contact avec la matière. Ceci étant, il est important que chaque apprenant prenne conscience de la place qu'il occupe dans sa formation. Dans le but du renforcement des capacités des apprenants, Fonkeng (2003 :9) prône les stratégies en éducation compensatoire en ces termes.

*« The strategies in compensatory/remedial education proposed by Biehler and Snowman (1986) from the studies of Block and Anderson (1995) are as follows »:*

- *Group work*
- *Individual teaching*
- *Material for extra and further teaching*
- *Provision for alternative material*
- *Re-teaching and re-education*

*All these strategies have as principal objectives, the amelioration of understanding and enhancement of the learning capacity of each child.*

La réussite scolaire de l'apprenant dépend alors de la maîtrise qu'il a non seulement de ses outils pédagogiques, mais aussi des langues maternelle et officielle.

#### 5.1.6.2.4. Aux conseillers d'orientation

Au terme du cahier des charges du CO (MINESEC, 2009), les missions de ce dernier se résument à ceci : activités de formation, services adaptés, activités administratives, activités de recherche.

L'accompagnement de l'élève dans la résolution de ces difficultés d'apprentissage est au cœur des activités du CO. La compréhension des difficultés d'apprentissage qui sont souvent liées à des crises d'adolescences chez l'élève peut ainsi s'appuyer sur une triple dimension à savoir :

- Le **diagnostic** qui est le repérage des difficultés et l'application de l'intervention existante. En bref, c'est analyser et caractériser la situation en prenant en compte un certain nombre de facteurs.

- **L'individuation des interventions** qui est la construction avec sa famille d'un parcours éducatif personnalisé pour l'apprenant. C'est en effet en intervenant en faveur de l'individu en valorisant ce qu'il sait faire, en lui faisant confiance, en lui donnant des responsabilités, en lui permettant d'accéder à des activités auxquelles il n'a pas forcément accès, qu'on peut le soutenir dans un parcours de réussite ;

- **La place des familles dans le parcours éducatif** : La famille est le premier éducateur de l'enfant, alors, il revient au CO d'aider les familles dans l'accomplissement de leurs missions éducatives.

#### 5.1.6.2.5. Aux autorités politiques et scolaires

En tant que clé de voûte du système éducatif, c'est à l'État qu'incombe la plus grande responsabilité dans le processus d'enseignement/apprentissage et orientation des apprenants. Les efforts des autres membres de la chaîne éducative seraient vains si au niveau gouvernemental des dispositions ne sont pas prises afin d'orienter de mieux en mieux les apprenants dans la prise de décisions au niveau scolaire, (secondaire). Les autres niveaux seront une source d'échec. Fonkeng (2003 :7) réprecise les actions de l'Etat dans la problématique de l'éducation en ces termes,

*« Many measures are put in place to reduce repeating or improve internal efficiency of an educational system. Some countries have opted to suppress repeating while*

*others manipulate directly, the inputs (and process) of the system to achieve the same objectives. (MINEDUC: Education Project II; 2001). These inputs are for example»:*

- *Training of more qualified teachers;*
- *Use of more efficient teaching methods (The New Pedagogic Approach (NPA), Compensatory Education and Competency Based Education in the case of Cameroon);*
- *Facilitation of access to school materials and other training materials to the largest number of pupils;*
- *Amelioration of the conditions of learning and teaching.*

*In view of the above, Cameroon has chosen to experiment on the amelioration/manipulation of all the above inputs to reduce repeating as observed through the experiment on compensatory education within the framework of the Education Project II .*

De même, le gouvernement devra penser à la création des centres comme celui du COSUP dans les autres régions du Cameroun afin que les apprenants de ces régions puissent en bénéficier au même titre que ceux des capitales. A cet effet, les apprenants pourront s'inscrire pendant les vacances. Ceci implique que l'État insiste sur le recrutement et affectation de plus de Conseillers

Sur toute l'étendue du territoire Camerounais pour une meilleure efficacité de l'Orientation-Conseil dans notre pays.

Les responsables des établissements scolaires peuvent organiser régulièrement des journées portes ouvertes sur l'Orientation, aider le CO à organiser plus de carrefours métiers, à mettre sur pied des visites d'entreprises et des tables rondes ou par exemple, on devra tenir compte des interventions des meilleurs élèves et les primer. Voilà autant d'astuces qui permettront d'améliorer l'Orientation-Conseil au Cameroun et de remédier aux échecs massifs observés dans notre système éducatif et le chômage accru qui mine notre pays.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

### I. DICTIONNAIRES

Dictionnaire Larousse de poche 2011 P.43

Larousse (2002). *Dictionnaire de langue française*. Montréal (Québec) : Messagerie ADP.

Le Petit Larousse illustré (2012). Paris : Larousse

ROBERT (2002) dictionnaire français P.152.

Legendre, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin/Paris : Eska (2ème édition).

### II. ENCYCLOPÉDIES

Encyclopédie française, Microsoft Encarta (2009).

Encyclopédie Universalis (1992). Paris : Tome 17

### LIVRES ANONYMES

Document de stratégie pour la croissance et l'Emploi (DSCE), Yaoundé, 2009 publications du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. UNESCO. (2003). *Education pour tous [EFA]. L'exigence de qualité*. Page consultée le 02 /04/2013 à partir de [http://: www.efareport.unesco.org/fr](http://www.efareport.unesco.org/fr)

UNESCO. (2002) Dans la définition de l'Orientation-Conseil 1970 P.99

UNICEF & Gouvernement du Cameroun (2005). *Revue à mi-parcours du programme de coopération République du Cameroun –UNICEF, 2003-2007, Rapport final*, Yaoundé : UNICEF.

### III. SOURCES ELECTRONIQUES

Cosup [Yaoundé@gmail.com](mailto:Yaoundé@gmail.com)

Site web. [http:// www. orientation.com](http://www.orientation.com)

Site internet [http://www. granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com)

Thierry Dejean, (John Dewey Démocratie et Education suivies de l'expérience et éducation) lecture en ligne ; les comptes rendus 2001 mis en ligne le 26/08/2011, consulté le 30/03/2016 .URL. Http : lecture. Revues .org /6178.P.6.

Voir le site <http://www.skbf-csre.ch/news.0.html?&L1>.

[www .rocare.ORG//www.erwala.org](http://www.rocare.ORG//www.erwala.org).

Site <http://www.orientation-conseil.fr>

Site <http://www.conscience> professionnelle.com

#### IV. TEXTES OFFICIELS

Loi N° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun.

Loi N° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.

Loi N° 98/004/ du 14/04/1998 sur l'Orientation de l'éducation au Cameroun.

L'arrêté N°3545/B1/1464/MINEDUC du 27/04.1998 portant journée nationale de l'Orientation scolaire.

L'arrêté N°284/B1/B7/MINEDUC de la 16/11/1981 portant création de la section des élèves Conseillers d'Orientation de ENS de Yaoundé.

MINEDUC (2001) arrêté N°68/B1/1464/MINEDUC/CAB de la 19/02/2001 portant définition du programme d'Orientation et de Conseil dans l'enseignement Primaire et Secondaire.

#### V. LIVRES CONSULTÉS

Aerts J-J. et al. (2000). *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*. Paris: Karthala.

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences et approche qualitative des organisations*. Québec: PUQ.

Bandura, A. (1980). *L'apprentissage social*. Bruxelles : Mardaga.

Catherine YAHAYA & Joseph Bomda 2014. Le conseiller d'Orientation en milieu scolaire au Cameroun. P.80\_88, TOME 1 .I<sup>er</sup> éd, 2014, février

Delandsheere, G. (1982). *Introduction à la recherche en éducation*. (5<sup>ième</sup> éd.). Paris : Armand Colin

Fonkeng, E.G. (2003). Strategies to reduce repetition in Cameroon Primary Schools. Faculty of Arts, Letters and Social Sciences. Department of Psychology c/o BP 755 Yaounde. [fongkengpah@yahoo.fr](mailto:fongkengpah@yahoo.fr). Récupéré le 10/05/2013 de :

<http://www.saga.cornell.edu/educconf/fonkeng.pdf>

Fonkeng, E. G. (2007). *The History of Education in Cameroon 1844 – 2004*. New York: Edwin Mellen Press.

Fonkeng, E.G. et Chaffi, C.I. (2012). Précis de méthodologie pour étudiants et chercheurs en sciences sociales/sciences humaines, Yaoundé. Texte non publié.

Grawitz, M. (2000). *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

Grawitz, M. (2001). *Méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris : Dalloz.

INS 2010 rapport de l'enquête sur la situation de travail des jeunes diplômés camerounais.

Jodelet, D. (1984). « Les représentations sociales : phénomènes, concepts et théories ». Paris : PUF.

Lafond, R. (1979). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris: PUF.

GUICHARD Jean, HUTEAU Michel psychologie de l'Orientation 2<sup>e</sup> ed revue et augmenté Dunod 2006. P.394.

GUICHARD 2004 « se faire soi » l'orientation scolaire et professionnelle P.499-539 Paris Dunod.

De Ketele, J. M. et Stall, N. (1997) L'Évaluation du rendement des systèmes éducatifs : approche et problématique, mesure et évaluation, vol 19, n°3, Bruxelles : De Boeck Université.

Lafond.1979. vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant P.160 .Paris PUF

MATCHINDA .B (2008) TIC et performances scolaires, une analyse comparative des données de l'enquête ROCARE .In P.FONKOUA,(dir) intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun Ydé :ed terroirs.

Maisonneuve, J. (1989). *Introduction à la psychologie*, Paris : P.U.F.

Mbaisso, A. (1987). *Lexique de psychologie*. Yaoundé : Université de Yaoundé.

Mialaret, G. (1981). *Lexique de l'éducation*, Paris : P.U.F.

MINEDUC. (1993). *Analyse statistique du système éducatif*. Abidjan : Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques.

MINEDUC. (1995). *Etats généraux de l'Education au Cameroun*. Yaoundé : CEPER.

MINEDUC. (1998). *Les Programmes de l'Enseignement Secondaire général*, Éditions, (1998-1999).

MINEDUC. (2001), *Stratégies du secteur de l'Education*. Yaoundé : MINEDUC.

MINESEC. (2009). *Cahier de charges du conseiller d'orientation au Cameroun*. Yaoundé : Imprimerie Nationale.

Mohler, A. (1981). *Parler en public et négocier avec succès*, Paris : Édition d'organisation.

Mucchielli, A. (1984). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. Paris: PUF.

Okene Richard (2013) «Orientation des jeunes en Afrique» P. 20 à 21. Paris. L'Harmattan ,2013.5-7 rue de l'école de polytechnique 75005 Paris.

Okene Richard (2009) Défis et Perspectives de l'Orientation-Conseil au Cameroun p.119. Paris. L'Harmattan.

Onobiono, J. (1995). « Rappel général des États généraux de l'éducation », in *Mutations* du 20 décembre 1995.

Robert (2003, P.2291)

Pelletier, D. (1984) L'activation vocationnelle (ADVP). In D. Pelletier & R. Bujold (ED.) pour une approche Orientante. Chicoutimi, Québec : Gaëtan Morin.

PIPER, E., & KASSEA, R. (2004) .Guidance, Councelling and youth development programme in Africa. Evaluation Report. Genève UNESCO.

Plantevin-yanni, E. (2001). « les perceptions de l'élève : source de sa motivation dans les cours de français ». *Pédagogies recherches ESF*.vol.1 (P.231)

QUISSE Jean-Marie, Ferré Daniel Ruffino Alain (2007). *L'approche Orientante : une nécessité pourquoi ?* 1<sup>e</sup> ed. Paris. (P. 114).

Reboul, O. (1980). *Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement*, Paris : PUF.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN. (2003) *Rapport d'état du système éducatif national Camerounais. Élément de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'EPT et du DSRP*. Yaoundé : MINEDUC

ROCARE. (2007). *Programme Education De Base Gouvernement Du Cameroun/Unicef, Etude sur l'état des lieux des infrastructures et équipements des Centres*

*d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et des Centres Préscolaires Communautaires (CPC) soutenus par l'Unicef, Coordination Nationale du Cameroun .Yaoundé : UNICEF.*

Super, D.E. (1957). *The psychology of career. An introduction to vocational development.*New York: Haper & Row.

Thomas,R. et Alaphilippe,D.(1993) *les attitudes.* 2<sup>e</sup> éd. Paris PUF.

Tsafak, G. (1998). *Ethique et déontologie de l'éducation.* Yaoundé : Presse Universitaire d'Afrique.

Tsafak, G (2004).*Méthodologie générale de la recherche en éducation.* Yaoundé : CUSEAC

UYI, (2008). «Normes de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses», Yaoundé : Les grandes éditions.

## **VI. MEMOIRES CONSULTES**

Onana Bengono J.B(2005) « *Activité extra scolaires et réussite scolaire chez les élèves du secondaire : cas du lycée général Leclerc.* Mémoire DIPCO ENS Yaoundé.

NLEBE NDIME Vincent 2013. « *Les facteurs psychopédagogiques et les difficultés d'apprentissage des deuxièmes langues : cas de l'Espagnole au lycée général Leclerc.* Mémoire DIPCO ENS Yaoundé.

Extrait du mémoire d'Alex Besnainou 2002(*éducation à l'Orientation et le Projet d'Orientation des élèves du SEGPA. Etude menée dans 4 SEGPA. Science de l'Education.*

BALOMA.C (2005) « *Activités du CO et perception négative de son rôle par les élèves-clients. Etude menée auprès des élèves des classes d'examens du lycée général Leclerc.* Mémoire DIPCO ENS Yaoundé.





**ANNEXES**

## **LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1 : Autorisation de recherche.**

**Annexe 2 : Attestation de recherche.**

**Annexe 3 : Questionnaire.**